6M
29-a
6
11 I
20

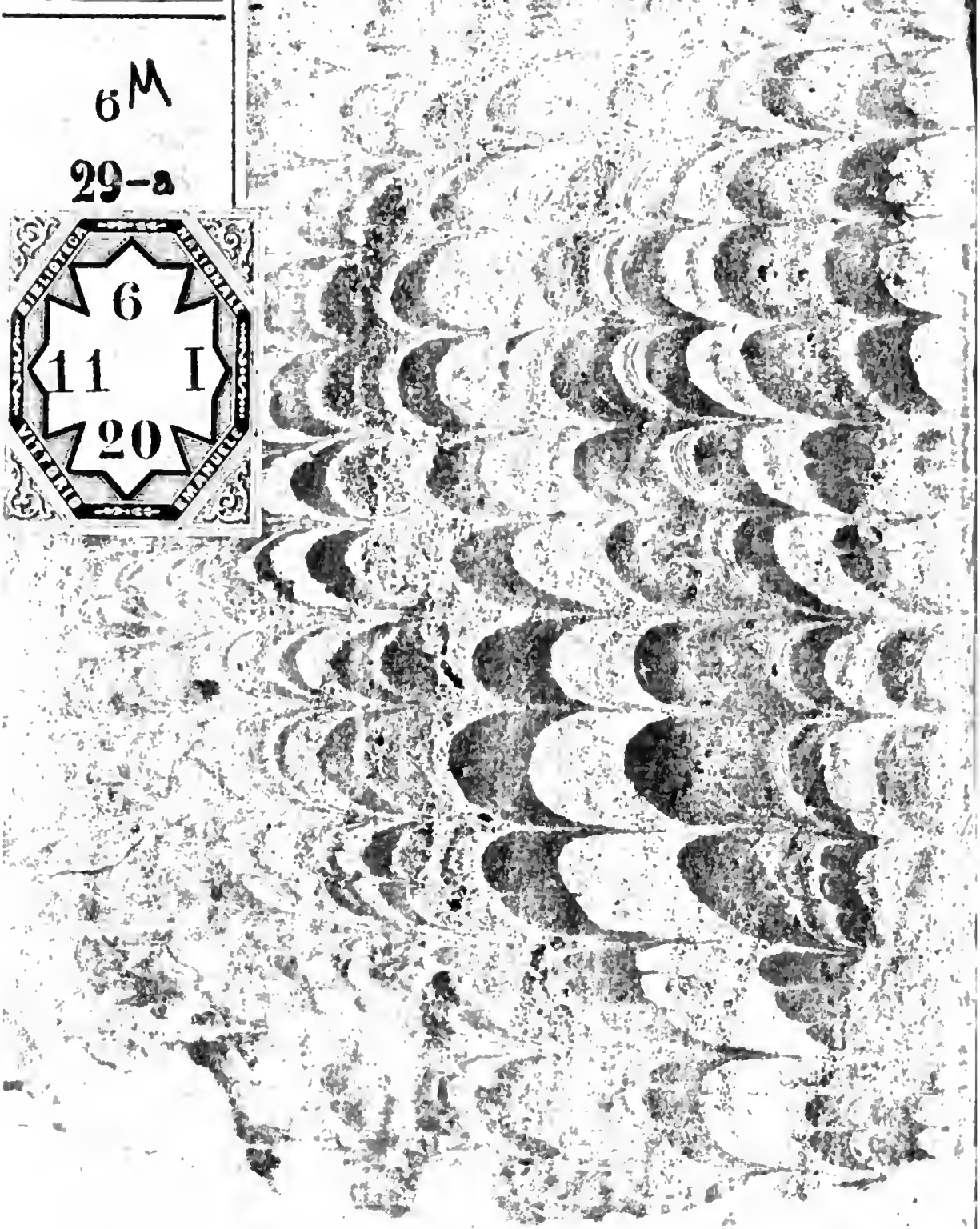

Digitized by Google

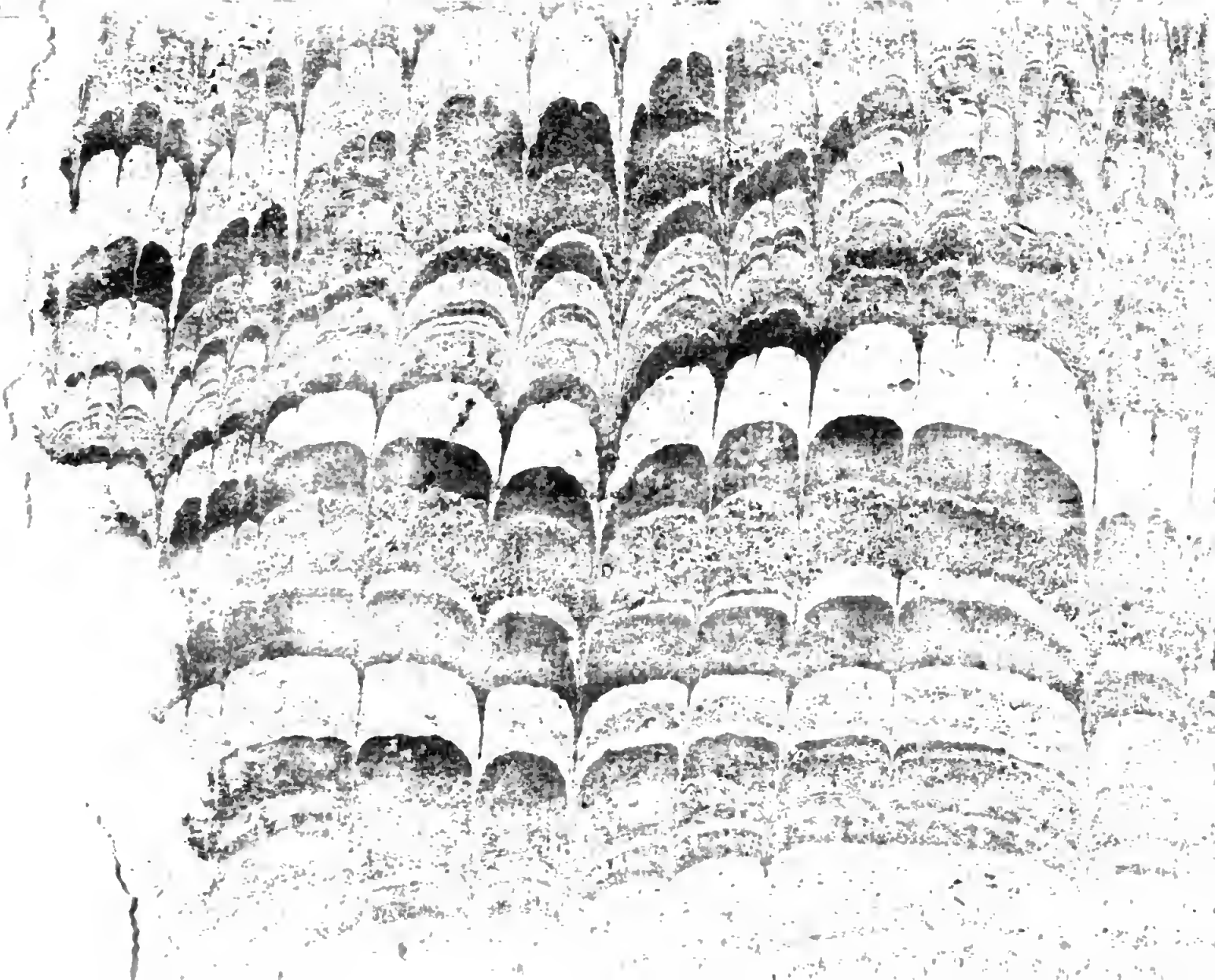

A 1 d 169 6.20

Digitized by Google

ESSAI
DU
NOUVEAU CONTE
DE
BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE
MA MERE LOYE,
OU
LES ENLUMINURES
DU JEU
DE LA CONSTITUTION

Ut pictura poësis erit. *Horat. Art. poët.*

M. DCC. XXII.

AVERTISSEMENT.

BIBLIOTECA NAZ
ROMA
VITTORIO EMANUELE

LE petit Ouvrage que nous donnons au Public, en eſt déja connu depuis pluſieurs mois. Des incidens imprevus en ayant interrompu l'impreſſion, l'Auteur ne s'eſt déterminé qu'avec peine à laiſſer échaper de ſes mains le reſte de ſon Manuſcrit. C'eſt durant ces délais que quelques exemplaires de l'imprimé ſe ſont répandus aſſés à contretems. On avoit des raiſons pour ne pas diſtribuer ſitôt cet écrit, quand même il eût été complet. Il étoit naturel d'attendre que le Jeu de la Conſtitution fût un peu plus connu pour en publier les Enluminures : Mais l'empreſſement qu'on a de les faire tranſcrire, quoi qu'imparfaites, à fait juger qu'il ne convenoit plus de les tenir cachées.

Quand l'eſtampe du jeu ſera plus commune, il ſera facile à ceux qui la voudront avoir, de la joindre à leur brochûre. On avertit ſeulement ceux qui ont acheté les premieres feüilles imprimées, qu'ils ne doivent point attendre les dernieres; & qu'il ne ſe débitera que des exemplaires entiers.

Lettre de l'Auteur â M. D***

NE ſera-ce point vous trop allarmer ſur votre ſecret, d'oſer vous apprendre qu'il eſt venu juſqu'à moi. Ne craignés rien, Madame, on n'a pas crû vous trahir par cette confidence; & moi même je me ſerois fait un ſcrupule d'être moins indiſcret.

Vous avez eu trop de part à l'invention du nouveau Jeu, pour n'être pas la premiere à vous réjoüir des Enluminures. Je n'ai pû vous refuſer cette preference, & ſi vous voulez bien auſſi vous rendre quelque Juſtice, vous n'aurez pas de peine à vous perſuader que j'aurois fait par penchant ce que je fais par devoir. Mon amour propre ne ſe ſent que trop flatté par l'idée que j'ai de votre diſcernement, & par le plaiſir que vous avez toûjours parû prendre à mes petits ouvrages. Je formai le projet de celui-ci ſur un mot de celui que vous voulez bien que j'appelle, aprés vous, l'inventeur du Jeu. Les raports qu'il a trouvés entre *le renouvelé des Grecs* & le ſien lui *font* dit-il *preſager qu'un jour toute l'hiſtoire de la Conſtitution ne ſera plus qu'un conte de ma mere l'Oye.* C'eſt donc un eſſai de ce nouveau conte, que j'ai voulu faire, & ce fût d'abord le ſeul tître de mon ouvrage: mais j'ai ſongé depuis que l'aſſortiment demandoit qu'il n'y eut rien ici que de renouvellé; & cette réflexion m'à fait ajoûter au premier

titre, celui d'Enluminures.

Vous y verrez, Madame, que ce ſang de Macreuſe que vous m'avés tant reproché, ne laiſſe pas quelquefois de s'échauffer un peu : mais il faut l'attribuer au ſujet que j'avois à traiter.

Le ridicule & le comique y domine ſi fort, qu'on devient badin malgré ſoi, dans le recit des traits les plus ſerieux. J'ai ris, j'ai plaiſanté : peut-être auſſi vous ferai-je un peu rire : mais c'étoit un mal neceſſaire, au reſte la verité n'y perd rien. De tout tems il fût permis de la dire en riant. Il n'y avoit point de Loi qui le deffendit au ſiecle d'Horace, & je ne ſçais point qu'on en ait fait depuis. Je vois au contraire que les déffenſeurs de notre foi les plus graves ont uſé d'un droit qu'ils trouvoient établis dés la naiſſance du monde, & ſur l'exemple de Dieu même : *Voiez*, dit-il, quand il eut revetû l'homme de quelques peaux d'animaux mal couſuës, *voyez Adam, n'a-t'il pas tout-à-fait l'air d'un Dieu.* C'étoit, diſent les Peres & les Interpretes, une ironie plus propre á faire rougir l'homme de ſa ſotte credulité, que le reproche le plus ſerieux ; & ce n'eſt pas le ſeul endroit de l'Ecriture où Dieu ſe mocque du pecheur. On voit de même les Saints Docteurs mêler ſouvent dans leurs écrits les plaiſanteries legeres aux ſolides raiſons. Les Irenés, les Juſtins, les Tertulliens, les Jerômes, les Auguſ-

Geneſ. 3. *v.* 32.

tins, les Gregoires, & les Baſiles ſont pleins de ces traits enjoüez qui partent du feu d'une raiſon vive, & qui ne paroiſſent pourtant échapés qu'avec diſcernement. Ils ſçavoient *que toutes choſes ont leur tems*, que la Sageſſe même ne defend point de rire à propos, & les maîtres de l'art leur avoient apris qu'une raillerie fine tranche ſouvent mieux ſur les plus grands ſujets, que toute la force du raiſonnement. *Eccleſ.* 3. 4.

Sans ce ſecours ils trouvoient que leurs adverſaires euſſent eû ſur eux trop d'avantage. Il y avoit quelquefois tant d'extravagance dans les chimeres que les incredules opoſoient aux verités de l'Evangile, qu'ils doutoient avec raiſon, s'il falloit leur reprocher leur aveuglement, où ſe moquer de leur vanité. Ce qu'ils craignoient le plus, c'étoit de refuter trop ſerieuſement des ſotiſes : ils croïoient que c'eût été leur donner du poids & laiſſer entrevoir qu'elles meritoient autre choſe que du mépris ; ils alloient même juſqu'á prétendre que la verité ſeule avoit droit de rire, & que ſûre de ſa propre force, il lui convenoit de ſe joüer quelquefois de ſes ennemis, au lieu de les combatre. *Tertul. adverſus valent. cap.* 6.

Aſſurément tous ces gens là euſſent fait comme moi des Enluminures ; un Gregoire de Nazianze ſur tout vous eût ſçû bon gré d'avoir fait mettre l'hiſtoire de la Bulle en jeu de l'Oye, lui qui nommoit les Evêques de ſon tems *des Gruës & des Oyſons*. Avec ces idées ſoutenües du *Carm.* 10.

talent qu'il avoit pour la poëſie, il vous eût fait un conte achevé de celui dont je ne vous offre qu'un eſſai : pouvois-je mieux faire que de ſuivre l'ouverture que vous nous avez donnée ? Rien n'étoit plus convenable à détailler l'intrigue de *l'Unigenitus*, que le burleſque & le plaiſant. Jamais il n'y eût rien de ſerieux que pour les Jeſuites, & pour quelques petits eſprits élevez dans des Seminaires ignorans, pour tout le reſte ce n'eſt qu'une piece de Theatre où chacun tient les diſcours qui conviennent au rôle qu'il veut jouër. Le plus grand nombre des Evêques à préferé ſa fortune ou ſon repos à la defence de la verité, dont l'intereſt ne les touche que mediocrement ; falloit-il aller les prier bien civilement d'écouter les raiſons que nous avons de rejetter la Bulle, & de s'y rendre, eux qui les ſçavent & qui les diſſimulent, eux qui s'efforcent d'étoufer la voix de leur propre conſcience en criant bien haut qu'ils reçoivent avec reſpect ce qu'ils deteſtent peut-être encore plus que nous ? Ne valoit-il pas mieux les demaſquer & montrer le ridicule de leur perſonnage, pour les en faire rougir eux-même, ou au moins pour empêcher les ſimples de s'y méprendre ? Mais n'eſt-ce point manquer de reſpect pour leur caractere, & la charité peut-elle permettre de les déchirer par des railleries ſi mordantes ? A cela je répondrois volontiers, comme Saint Paul, lors qu'on lui reprocha qu'il parloit mal

a grand Prêtre Ananie : *Je ne ſçavois pas*, dit-il, *es freres, que ce fût là le Prince des Pretres.* Saint Auguſtin prétend qu'il ſe moquoit, & ce ſeroit ſans doute une affectation bien placée de méconnoître ceux dont la conduite eſt indigne de leur rang. Au contraire ce ſeroit un étrange engagement pour nous, ſi nous nous mettions en tête de conſerver l'honneur des Evêques, tandis qu'eux-même le ménagent ſi peu. Mais ce ſeroit une maxime plus étrange encore de ſoutenir que nous le devons, quand leurs fauſſes démarches ne vont á rien moins qu'à renverſer la religion. Qu'ils ſe deshonorent tant qu'ils voudront par des mœurs auſſi mondaines que celles que Saint Gregoire de Nazianze reprochoit á ſes Collegues, nous n'en ſerons pas édifiez : mais ils éprouveront ſi nous ſçavons nous taire. Ce ne ſera tout au plus qu'un préjugé contre la cauſe qu'ils ſoutiennent : mais quand la lacheté, l'intereſt, l'ambition, le faux honneur & l'entêtement leur font ſacrifier les anciens Dogmes de l'Egliſe, & ſes plus ſaintes Loix ; quand ils entreprendront de faire taire la verité même par l'abus de leur autorité ; nous ne croirons pas les reſpecter trop peu, ſi nous revelons toute leur turpitude ; nous ne craindrons pas de les décrier par de juſtes reproches. Ceux qui ſeroient touchez de ce ſcrupule doivent ſe ſouvenir *qu'il n'y a point de médiſance à parler pour la juſtice, & ſelon la verité.*

Act. 23.

Aug. epiſt. 138. alias. 5.

Aurel. Orlod. pag. 508.

Hilar. adverſus Conſt. *Qu'on ne nous prenne donc point pour des médiſans*, diſoit Saint Hilaire, *& qu'on ne nous ſoupçonne pas d'être menteurs : ſi nos diſcours ſont faux, qu'ils ſoient regardez comme infames : mais quand nous n'avançons rien qui ne ſoit public, nous uſons de la liberté de l'Evangile, & nous ne ſortons point des bornes de la moderation.*

J'adopte la penſée de ce Pere avec confiance, en écrivant j'ay toûjours eû devant les yeux la regle de Saint Auguſtin qui veut qu'on ne reproche rien á ſes adverſaires qui ne ſoit fondé ſur des preuves tres manifeſtes, *manifeſtiſſimis documentis.* Je n'ay pas voulu qu'on pût m'accuſer *d'être plus leger à médire, qu'exact à convaincre* ; & pour montrer que je n'avançois rien que de connu, j'ai pris ſoin d'en marquer les preuves à la marge. Quand je ne cite rien d'écrit, ce ſont des faits vivans, ou dont la datte eſt trop recente pour être oubliée ; j'ai même porté la délicateſſe juſqu'á ne donner pour des conjectures ceque je n'avaçois que ſur des connoiſſances ſecrettes.

Aug. de unit. eccle. cap. 5.

Après toutes ces précautions ſi des Cenſeurs ſeveres m'accuſent d'en avoir trop dit, la verité peut-être dira que ce n'en eſt pas encore aſſez. *Ipſa veritas fortaſſe adhuc dicat: nondum eſt ſatis.* Je ne conſeillerois donc pas á ceux qui ſe croiront maltraitez dans les Enluminures, d'en murmurer. Leurs plaintes ne ſeroient pas celles d'une vertu offenſée par des injures fauſſes : mais d'une vanité bleſſée par des accuſations

Aug. de mend. cap. 1.

Eccleſ. 7. v. 8.

veritables. Ce ne ſeroit point chez eux *la Sageſſe troublée par la calomnie*, mais l'orgueil irrité par la verité. Celui que je ne nomme pas trahiroit ſottement ſa propre conſcience, dit le petit Phedre que je vous ai donné : *ſtultè nudabit animi conſcientiam.* Ceux que j'ay nommez, pourroient ſe plaindre avec un peu plus de pretexte : mais ce ſeroit avec auſſi peu de juſtice. Celui de tous que je parois avoir le moins menagé, c'eſt Mr. l'Evecque de Soiſſons ; & celui là vous me l'abandonnez. Il eſt votre ami : mais je ſais que vous ne lui pardonnez point d'avoir tant écrit, & vous pouviés ajouter d'avoir écrit ſi follement. Je ne crois pas qu'on ait jamais pouſſé plus loin l'extravagance. je m'étois propoſé de le ſuivre dans tous ſes égaremens : mais il eût fallu pour ce nouvel Uliſſe un nouvel Homere, on y perd haleine. Il m'a couté ſeul plus de mille vers ; & je n'ai qu'à peine montré quelques uns de ſes écarts. L'impatience m'a pris, & je n'ay preſqu'eû de courage que pour lui dire des injures. Cependant je dirai de lui ce que Saint Auguſtin diſoit de Vincent Victor : que je l'ai traité le plus doucement que j'ai pû, *quanta potui lenitate tractavi*, Saint Auguſtin ſans doute étoit fort doux ; & ſes écrits ne reſpirent par tout que moderation : cependant la douceur dont il uſa envers Vincent Victor, ne l'empêcha pas d'apeller ce qu'il avoit écrit ſur l'origine de l'ame, *des opinions*

Fab : L. 2. Prol.

Retract. lib. 2. cap. 56.

De origine anim. l. 1. & 2. *abſurdes, des penſées empoiſonnées, une peſte contagieuſe, un Dogme pire que celui de Pelage, un horrible blaſphéme, une erreur d'une execrable impieté. Il s'eſt elevé*, dit-il, *contre les oracles de la verité avec une vanité folle :* il lui demande, *ſi quelqu'un peut avoir plus de preſomption, plus de temerité, plus d'audace dans ſon erreur.* Je n'en ai pas tant dit à Mr. de Soiſſons, & vous ſavez [illegible] il le meritoit : mais je ne le quitte pas pour toûjours. Je lui promets que nous nous retrouverons, & ſi j'ai du loiſir & de la ſanté, je lui tiendrai parole.

Il en eſt un autre qui vous touche d'un peu plus près, & dont je n'ai dit qu'un petit mot. Il eſt vrai que ce petit mot en dit beaucoup : mais il a trop d'eſprit pour s'y méprendre ; il verra bien que le reproche eſt trop ſerieux pour n'être pas une plaiſanterie ; j'eſpere même qu'il m'en ſaura bon gré : *Reprenez le ſage & il*
Prov. v. 8. *vous aimera.*

N'ai-je pas droit de me flatter auſſi que M. le C. de Noailles ne s'offenſera point de la peinture que j'ai faite de ſa conduite au ſujet du Livre des reflexions morales ſur le nouveau Teſtament, & de la Bulle ; il s'en faut bien que je ne le mene auſſi vivement que vous avez fait ſouvent en parlant á lui même. Je le fais reculer juſqu'au bout, & je n'ai fait en cela que ſuivre l'idée de la derniere regle du jeu.

Voila, MADAME, ce que j'ai crû de-

voir vous dire, moins pour me juſtifier dans votre eſprit, que pour vous donner le moyen de me juſtifier dans l'eſprit des critiques ou des ſcrupuleux. Ce n'eſt pas vous que je crains : l'idée du Jeu que vous avez vous même donnée, me repond que vous ne déſaprouverés pas les Enluminures ; au contraire vous vous ſaurés bon gré peut-être d'une plaiſanterie dont il peut naître tant de bien. Les Peres n'ont ~~peut-être~~ jamais eû pour écrire un pareil engagement. Ils attendoient preſque toûjours que la Providence leur en fit naître les occaſions : en cela j'ay ſuivi leur exemple, il ne me reſte qu'á deſirer leur ſuccès pour un ouvrage, qui n'étant qu'un amuſement dans ſon projet, eſt devenu le ſujet d'un travail tres ſerieux dans ſon execution.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de reſpect.

Le 15. d'Avril. 1722.

DESCRIPTION DU JEU DE LA CONSTITUTION.

BIBLIOTECA NAZ ROMA VITTORIO EMANUELE

LA rareté des Eſtampes du Jeu de la Conſtitution faiſoit ſouhaiter à ceux qui n'en ont point, qu'on leur en donnât du moins une deſcription, qui pût leur faciliter l'intelligence des Enluminures. On a crû qu'il étoit juſte de les ſatisfaire, & nous eſperons qu'il ne leur reſtera plus rien à deſirer quand ils auront lû ce qui ſuit.

Le Jeu de la Conſtitution n'eſt qu'une copie du Jeu de l'Oye; ce n'eſt pas même le premier dont on ait formé l'idée ſur cet ancien modéle; mais il ſeroit difficile d'en imaginer un plus intereſſant par ſon ſujet ou plus juſte dans ſes raports. Ils paroiſſent ſi naturels, qu'on diroit qu'ils ont dû ſe preſenter comme d'eux-mêmes à l'eſprit. Mais avant de les expliquer plus au long, nous allons mettre ici ſous les yeux du Lecteur ce que l'Auteur lui-même en dit. On ſait que les Caſes du Jeu forment une ſpire ovale qui laiſſe un milieu vuide, & voici ce qu'on y lit.

LE JEU DE LA CONSTITUTION.

Ce Jeu comme on le voit par ſa forme n'eſt qu'une imitation du Jeu de l'Oye. Ceux qui ſont inſtruits, en concevront aiſément les raports. Au lieu du Jardin de l'Oye, c'eſt au Concile qu'il faut arriver pour gagner. On y va par la Tradition des Apôtres, dont le nombre eſt égal à celui des Oyes, dont ils tiennent la place. Le Pont qu'on rencontre au nombre 6. marque les explications, par le moïen deſquelles on paſſe à l'Acceptation. Elle ſe trouve à 12. parce que ce nombre eſt le plus grand qu'on puiſſe faire en deux Dez; & que le grand nombre eſt la régle des Acceptans. Le Labyrinthe, c'eſt l'erreur où tombent ceux qui ſouſcrivent à la condamnation des 101. Propoſitions. Le Cabaret eſt le lieu de l'Accommodement. Le Corps de Doctrine, c'eſt le Puits où l'on a caché la Vérité. La Priſon, c'eſt la Baſtille. La Mort où le Jeu recommence, c'eſt celle de Clement XI. Tous ces raports ſemblent préſager qu'un jour l'hiſtoire de la Conſtitution ne ſera plus qu'un Conte de ma Mere-l'Oye. *Pour indiquer à ceux qui le feront, des circonſtances qui méritent de n'être pas omiſes, on a repreſenté le Schiſme, où quelques Evêques Conſtitutionaires ſe ſont portés, par la Robe déchirée qui ſe voit au nombre 15. Au 33. un Evêque ſonne du cor, & tient de l'autre main une trompette & un haut-bois. Ces trois inſtrumens expriment les trois Avertiſſemens de Mr. de Soiſſons, & les tons*

differens qu'il y prend. A 24. on a mis la Tour de Babel, & là ſe fait la confuſion du langage de la Foi dans la diverſité des ſens qu'on donne à la Bulle, & des manieres dont on la reçoit. Le Cardinal de Noailles eſt à la porte du Concile, c'eſt-à-dire, au nombre 62. d'où l'on ne peut plus joüer qu'en reculant. Les Evêques Réapellans ſont à 12. du Concile, parce qu'à la fin du Jeu le grand nombre ſera pour eux, comme il eſt au commencement pour les Acceptans.

REGLES GENERALES.

Pour ne pas gagner d'un ſeul coup, quand on fait 6. & 3. on va au premier Apel 26. & par 5. & 4. on va au 2. Apel 53.

6. Au Pont des explications on paye le prix dont on eſt convenu, & on ſe met à 12.

12. A l'Acceptation on ne joüe que le plus nombreux de ſes dez. Ainſi de 1. & 2. on ne joüe que le deux, &c.

15. Au Schiſme on paye, & on retourne à l'Unité, c'eſt-à-dire, au nombre 1. où eſt l'Arche.

16. Au Labyrinthe de l'erreur on joüe en retrogradant vers l'un, d'où l'on revient enſuite.

17. Au Cabaret de l'Accommodement on paye aux Joüeurs, & ils joüent chacun deux fois.

24. A la Tour de Babel on paye, & on attend qu'un autre en délivre.

33. Aux 3. Avertiſſemens on joüe le petit Dé

en avançant, & l'autre en reculant.

40. A la Priſon on ne paye rien, & on ne ceſſe point de joüer à ſon tour ; mais on ne comte rien juſqu'à ce qu'on faſſe cinq, qui multiplié trois fois, conduit au Roi Loüis XV. par qui on eſt délivré.

49. Au Puits de la Vérité cachée on paye, & on attend ſa délivrance.

58. A la mort de Clement XI. on paye, & on recommence.

63. Au Concile on gagne tout, & le Jeu finit.

Voilà toute l'inſtruction que l'Auteur a pû renfermer dans le milieu du Jeu. C'en eſt aſſez pour ceux à qui l'Eſtampe eſt preſente : mais il faut que nous entrions dans un plus grand détail en faveur de ceux qui ne l'ont point vûë.

1. L'Arche de Noé qu'on a repreſentée ſur la premiére Caſe du Jeu, n'eſt, ſelon les regles qu'on vient de voir, que le ſymbole de l'unité : mais, ſelon la ſeconde Enluminure, c'eſt la figure de l'Egliſe ; ce qui dans le fond revient au même, puiſque l'Egliſe eſt une.

2. Le nombre des Apôtres eſt égal à celui des Oyes, c'eſt-à-dire, qu'il y avoit treize Oyes comme il y a treize Apôtres en comtant Saint Paul. Ils tiennent la place des Oyes, & c'eſt par eux qu'on vole ſucceſſivement pour aller au Concile : ce que l'Auteur apelle une eſpece de Tradition ; parce que c'eſt à l'exemple & ſelon la Tradition des Apôtres, que l'Egliſe s'eſt toû-

jours aſſemblée pour décider les queſtions difficiles.

3. Comme les Oyes ſont diſpoſées de neuf en neuf, celui, qui commence par ce nombre devroit gagner de ce ſeul coup. Mais, pour ne lui pas laiſſer un ſi grand avantage, la régle veut qu'il s'arrête en certains endroits marqués. Par 6. & 3. il ſe met à 26. & par 5. & 4. à 53. On ſuit ici la même régle avec cette différence, qu'au lieu de la figure des Dez, c'eſt le premier Apel qu'on a mis à 26. & le ſecond à 53. l'un & l'autre eſt repreſenté par une affiche à la porte du Vatican avec ces mots, 1. *acte d'Apel.* 2. *acte d'Apel:* au reſte on conçoit aiſément la raiſon de ces diſpoſitions. Perſonne ne mérite mieux de gagner en arrivant promptement au Concile, que ceux, qui le demandent par un Apel & un Réapel.

4. Le raport du Pont avec les explications ſans leſquelles on ne pût accepter la Bulle, eſt trop naturel pour l'expliquer davantage. Il ne reſte qu'à dire que ce Pont eſt compoſé de pluſieurs tours & détours, & qu'on y voit quatre Evêques dont le premier eſt tombé & ſe ſauve à la nage; le 2. eſt à demi renverſé; le 3. chancéle; le 4. qui fait le premier pas ſur le Pont, tend les bras devant ſoi comme un homme qui craint de tomber.

5. Selon la régle du Jeu de l'Oye, quand on fait ſix on païe pour paſſer le Pont, & on ſe

met à 12. c'eſt ce qui s'appelle ici paſſer à l'Acceptation pour la raiſon que l'Auteur en a renduë. L'Acceptation eſt repreſentée par une femme avec un bandeau ſur les yeux, qui prend des deux mains le rouleau de la Conſtitution. Quand on eſt en cet endroit, on ne joüe que le plus nombreux de ſes Dez, c'eſt-à-dire, que de 1. & 2. on ne joüe que le 2. de 3. & 2. que le 3. &c. toûjours pour ſuivre le principe des Acceptans, qui conduit de mal en pis, comme on le verra dans la ſuite.

6. L'hiſtoire ou plûtôt la fable nous parle de pluſieurs Labyrinthes ; & tout le monde ſait que c'eſt un lieu où l'on peut s'égarer en mille maniéres, & dont on ne peut ſortir que par un ſeul endroit. C'eſt le vrai ſymbole de l'erreur. On s'écarte de la vérité par des routes infinies ; mais il n'en eſt qu'une pour y revenir : & c'eſt pour la trouver que la régle du Jeu veut qu'on aille en retrogradant quand on eſt au Labyrinthe. Il eſt ici repreſenté à-peu-prés comme au Jeu de l'Oye.

7. *Le Cabaret eſt le lieu de l'Accommodement.* On ſait qu'il s'en fait là de fort mauvais ; & quoique celui qui s'eſt conclu dans l'affaire de la Conſtitution ne ſe ſoit pas traité dans un véritable Cabaret, il n'en a pas été ni plus régulier ni meilleur. Ce Cabaret eſt repreſenté comme une maiſon dont la porte cochére eſt ouverte, & laiſſe voir un bâtiment au fond de la cour,

Il a pour enſeigne deux mains jointes à l'envers & liées d'une corde, au-deſſous deſquelles on lit *à l'accomm.* c'eſt-à-dire, à l'Accommodement. Au-deſſus de cette enſeigne & au fond de la cour il y a des fenêtres ouvertes, où l'on aperçoit des Evêques. Celui que ſon mauvais Dé jette dans ce lieu-là, païe non pas au Jeu, mais aux Joüeurs, pour exprimer que celui, qui eſt entré dans l'Accommodement, en a fait tous les frais ſans eſpérance d'en retirer aucun profit.

8. On verra dans une note ſur l'Enluminure du Puits, que, pour exprimer l'impuiſſance où nous ſommes de pénétrer les ſecrets de la nature, Democrite diſoit que la vérité avoit été jettée dans un puits. C'eſt ſur cette idée qu'eſt fondé le raport du Corps de Doctrine avec le Puits du Jeu de l'Oye : & ce raport ne paroîtra que trop juſte à ceux qui ont un peu refléchi ſur l'artifice d'une ſi indigne piéce. On ſent que l'Auteur n'a point eu d'autre but que d'obſcurcir les vérités chrétiennes, & de laiſſer aux partiſans de l'erreur le droit de les méconnoître.

9. On n'a pas oublié combien d'illuſtres Défenſeurs de la vérité furent exilés ou renfermés dans la Baſtille & dans les autres priſons du Roïaume à l'arrivée de la Conſtitution. La mort de Louis XIV. leur rendit la liberté, & c'eſt pour exprimer ce changement que la régle

du Jeu fait joüer ceux qui ſont dans la Priſon juſqu'à ce qu'ils faſſent cinq, parce que ce nombre les faiſant voler deux fois par la rencontre de deux Apôtres, ils vont de ce ſeul coup depuis 40. juſqu'à 55. où ils trouvent le portrait de Louis XV. qui paroît ainſi les délivrer. Cette Priſon reſſemble à-peu-prés à la Baſtille.

10. La mort ne pouvoit ſe trouver plus à propos dans le Jeu renouvellé des Grecs pour exprimer celle de Clement XI. Le Jeu y recommence, parce que l'affaire de la Conſtitution ne doit point être regardée comme une affaire finie. Nous renvoïons ſur cela le Lecteur à la lettre des ſept Evêques au nouveau Pape. La mort de ſon prédéceſſeur eſt repreſentée par un Squelete aſſis dans un fauteüil, qui a la Tiare ſur la tête, & qui léve la main comme pour bénir un jeune enfant à genoux à ſes pieds. C'eſt ſon cher *Unigenitus*.

Juſqu'ici, comme on le voit, l'Auteur n'a fait que ſuivre de point en point ſon modéle par une ſimple application des Evénemens du Jeu de l'Oye aux avantures de la Bulle. Mais il n'a pas voulu s'arrêter en ſi beau chemin, & il a mieux aimé charger ſon Jeu de nouveaux incidens, que de laiſſer imparfaite l'hiſtoire qu'il avoit entrepris de figurer. Voici donc ce qu'il a crû devoir y ajoûter.

1. Le Schiſme repreſenté par une Robe déchirée. Cette idée ſans doute eſt priſe de la

réflexion que quelques Peres ont faite ſur ce que les ſoldats jettérent la robe de Jeſus-Chriſt au ſort, ſans la couper. C'étoit, diſent-ils, la figure de l'Egliſe, qu'il ne faut jamais diviſer. Les Evêques Conſtitutionaires n'étoient pas aſſez convaincus de cette vérité, quand ils publiérent des Mandemens de Schiſme. C'eſt pourquoi la régle du Jeu renvoïe ceux qui les imitent, à l'unité.

2. Les trois Avertiſſemens de M. de Soiſſons. L'Auteur apparemment n'avoit point vû le quatriéme, quand il traça le plan de ſon Jeu : il en paroît même un cinquiéme depuis l'impreſſion des Enluminures, où le quatriéme n'eſt qu'indiqué : peut-être qu'un jour ces deux derniers y trouveront leur place auſſi-bien que les trois premiers, ſi l'envie de rimer revient à l'Enlumineur. Il ne nous reſte rien à dire de l'image ſous laquelle ces trois premiers Avertiſſemens ſont repreſentés, ſinon que l'Evêque qui ſonne du Cor a les joües fort enflées, ce qui lui fait donner le nom de *Pilo Boufi* dans les Enluminures. Nous ajoûterons ſur la régle qui veut qu'on joüe le moindre de ſes Dez en avançant, & le plus grand en reculant, que ce double mouvement eſt imaginé pour exprimer le caractére des Ecrits de M. de Soiſſons, où ſouvent une vérité ſe trouve ſuivie d'un grand nombre de fauſſetés. Cela s'appelle avancer un pas pour en reculer cent.

3. La Tour de Babel. Les Lecteurs ſe ſouviendront d'avoir vû ſous ce titre une table, ou tous les Evêques de France ſont rangés en différentes claſſes ſelon les démarches qu'ils ont faites pour ou contre la Conſtitution. C'eſt cette idée que l'Auteur du nouveau Jeu fait ingénieuſement ſervir à figurer la confuſion du langage de la Foi dans la diverſité des ſens, que les Evêques Acceptans ont donné à la Bulle, & des maniéres dont ils l'ont reçûë. La Tour, qu'il a fait graver, ne paroît pas toute entiére à cauſe de la petiteſſe des Caſes : mais elle ne laiſſe pas d'avoir encore pluſieurs étages & d'être percée d'un grand nombre de fenêtres, à chacune deſquelles on aperçoit un Evêque.

4. Les Evêques réappellans ſont au nombre de quatre. Ils tiennent un papier où on lit, Montpellier, Mirepoix, Senez & Boulogne.

5. Le portrait du Cardinal de Noailles eſt à 62. c'eſt-à-dire, à la porte du Concile : & ceux qui ſont aſſez malheureux pour le ſuivre & pour venir juſqu'à lui, ſont réduits à ne pouvoir plus joüer qu'en reculant, pour revenir enſuite au Concile. Cela veut dire que, pour gagner à ce Jeu-ci, il faut renoncer à l'Accommodement, réappeller ou revenir à ſon premier Apel. Le Concile eſt une aſſemblée d'Evêques où le Pape préſide. On voit auſſi ſur le devant quelques Prêtres, dont l'un eſt debout & ſemble parler pour la juſtification du livre & des propoſitions

condamnées. Aux deux côtés de la grande ovale ou ſpire que le Jeu forme, s'élevent deux Pilaſtres qui ſoûtiennent une architrave avec une friſe, au milieu de laquelle on voit en titre

LES REGLES DU JEU DE LA CONSTITUTION.

Sur l'Air du Branle de Metz.

Et ſur les deux Pilaſtres on lit les couplets ſuivants, que l'Auteur ſemble avoir faits pour égaïer les Joüeurs, ou pour les faire entrer plus aiſément dans l'eſprit de ſon jeu, qu'il ne prévoïoit pas devoir être fitôt enluminé.

I.

VOici le Jeu qu'on apelle
De la Conſtitution;
Jeu fin, dont l'invention
N'eſt pas tout à-fait nouvelle:
Et qui gagner y voudra,
Au Concile apel... apelle...
Et qui gagner y voudra,
Au Concile apellera.

2.

Pour arriver au Concile,
On ſuit la Tradition:
Et par la ſucceſſion
Des Apôtres on défile.
Mais, qui neuf d'abord fera,
Auroit le gain trop facile;
Mais, qui neuf d'abord fera,
A l'un des Apels ira.

3.

Qui par ſix & trois commence,
A vingt-ſix va ſe placer.
C'eſt-là qu'on a fait tracer
L'Apel, où s'ouvrit la danſe.
Et qui cinq & quatre fait,
Au ſecond Apel s'avance.;
Et qui cinq & quatre fait,
A cinquante-trois ſe met.

4.

A ſix un Pont ſe preſente
Pour des Explications,
Où par des contorſions
Pour paſſer on ſe tourmente:
Et pour ne ſe pas noyer,
A douze on fait ſa deſcente,
Et pour ne ſe pas noyer,
Certain prix il faut payer.

5.

Quand on eſt au nombre douze,
C'eſt à l'Acceptation,
D'où nulle précaution
N'empêche qu'on ne ſe blouſe;
Le grand nombre qu'on ſuivra,
Quelque parti qu'on épouſe,
Le grand nombre qu'on ſuivra,
De mal en pis conduira.

6.

D'un & deux le plus grand nombre
C'eſt le deux, on le joüera:
Et par-là l'on tombera
Dans le Labyrinthe ſombre;
Puis on retrogradera,
Comme au Cadran d'Achaz l'ombre,
Puis on retrogradera
Vers l'un, d'où l'on reviendra.

7.

Lors que par trois dans le Schiſme
On ſe voit précipité,
On retourne à l'unité:
C'eſt-là nôtre Catechiſme.
Mais on paye en retournant
Le prix du Catholiciſme,
Mais on paye en retournant
Le même prix qu'en entrant.

8.

Quand la règle générale
Vous conduit au Cabaret
De l'Accommodement fait
Par la vertu Cardinale,
Les Joüeurs vous régalez,
Et deux fois ils ont la bale:
Les Joüeurs vous régalez,
Et puis vous vous en allez.

9.

Le ſix dans la Tour vous jette,
Tour de la Confuſion,
Où chacun parle un jargon,
Que n'entend nul Interprete;
Vous payez en attendant,
Que quelqu'autre vous rachete,
Vous payez en attendant,
Que quelqu'autre en faſſe autant.

10.

Quand vous ouvrez la barriére
Du triple Avertiſſement,
Par un double mouvement
Vous faites vôtre carriére;
Va le Dé moindre en avant,
Va le plus grand en arriére;
Va le Dé moindre en avant,
Ainſi Soiſſons fait ſouvent.

11.

Si pour prix de vôtre zele,
Vous ſouffrez dans la Priſon,
Pour vous ſur nôtre horizon,
Luit une Etoile nouvelle:
Faites cinq & le triplez,
En donnant quinze coups d'aile.
Faites cinq & le triplez,
Et vers Loüis Quinze allez.

12.

Dans le Puits de Démocrite
Si le ſort vous a jetté:
Vous cherchez la Vérité,
Sans eſpoir & ſans mérite;
Mais quand un autre y viendra,
(Payez la ſomme preſcrite;)
Mais quand un autre y viendra,
Il vous en délivrera.

13.

Lors que par un cas bizarre
En allant ou revenant,
Vôtre Dé va rencontrant
La Mort deſſous la Tiare;
Il faut (je n'y puis penſer,)
O que la Mort eſt barbare!
Il faut (je n'y puis penſer)
Payer & recommencer.

14.

Qui point ſur point accumule,
Et croit faire ſon chemin,
En aprochant de la fin,
Doit craindre le ridicule;
Au Cardinal il viendra,
Et recu... recu... recule:
Au Cardinal il viendra,
Et recu... reculera.

Au-deſſus de ces Couplets & des Pilaſtres, on voit deux eſpeces de cartouches, où ſont gravés des Oyes aſſemblés en Concile, & on lit au deſſous d'un côté ce Vers Latin:

Non ego cum gruibus ſimul, Anſeribuſque ſedebo
In Synodis. Greg. Naz. Carm. 10.

Et de l'autre ce Vers François, qui eſt la traduction du précédent:

Je ne me verrai plus dans des Conciles d'Oyes.

LES ENLUMINURES DU JEU DE LA CONSTITUTION.

PREMIERE ENLUMINURE

Le Jeu de la Conſtitution ſera la clef de ſon Hiſtoire.

L'Avez-vous vû? Mais qu'il eſt beau!
Ce Jeu ſi vieux & ſi nouveau,
Que depuis peu je vois paroître.
Oüi je veux le faire connoître;
Et juſqu'au bout de l'Univers,
Si j'en ſuis cru, mes petits Vers
Lui ſerviront d'Enluminure.
Il lui manquoit cette parure,
Et j'en aurai ſeul tout l'honneur;
N'en déplaiſe à ſon Inventeur:

Je dirois à ſon Inventrice :
Mais n'écoutons point ce caprice,
Et ſachons mieux nous ménager.
Sans le ſécret tout eſt danger,
A certain jeu que nul n'ignore :
A celui-ci c'eſt pis encore.
A tout propos & ſans raiſon,
C'eſt ou l'éxil ou la priſon
Pour un innocent badinage,
Pour un Livret, pour un image ;
Et ſouvent pour bien moins auſſi :
Or je crains qu'il n'en ſoit ainſi
Du joli Jeu que j'enlumine.
O quelle ~~ffroïable~~ *mine*
Je vois faire à nos grands Prélats !
Quels cris ! quels tranſports ! quels éclats
Contre ce nouveau ſacrilége !
Où fuirai-je ! que deviendrai-je !
Je ſuis perdu. Pardon, Meſſieurs,
Je n'écris que pour des rieurs.
Et je ne puis que vous déplaire,
Si vous ~~vous mettez~~ *en colere :*
~~*Mais*~~ *riez, croïez moi, riez ;*
Car auſſi bien, plus vous criez,

Plus on rit de vous dans le monde.
C'eſt, dit-on, leur dépit qui gronde
De ſe voir peint au naturel.
Dans cet endroit là, c'eſt un tel;
Ici c'eſt celui là. Que faire?
Je vous l'ai dit, rire ou vous taire,
Et nous laiſſer rire en repos.
Revenons à notre propos:
Si j'entre bien dans le myſtére,
Pour inſtruire on a voulu plaire,
Et ſous un air de nouveauté,
Dire en joüant la vérité.
On veut que le divin Homere
Ait eu l'adreſſe ſinguliere
De cacher ſous ſes fictions
Les plus grandes inſtructions. (a)
Si je dis faux, qu'on me l'impute:
Au moins je vois dans la diſpute
Que plus d'un ſavant le prétend,
Et plus en croit qui moins l'entend.
Qui peut-donc m'empêcher de croire
Que, malgré l'oubli de l'Hiſtoire,

(a) On dit qu'Homere a voulu montrer dans l'Iliade que la diſcorde ruine les meilleures affaires. En ſeize mille Vers bien ſonnans, bien comptés, plus n'en dit l'Iliade divine. La Mothe Fab. 4. liv. Fab. 4 & l'Odyſſée fait voir que la préſence d'un Prince eſt néceſſaire à ſes Etats.

Le Jeu renouvellé des Grecs (a)
Eſt plein de myſtere ſecrets?
Car enfin le Jardin de l'Oye
N'eſt-ce pas la Ville de Troye?
Les Joüeurs ſont les Aſſiégeans.
J'en dis trop aux habiles gens:
Le reſte eſt facile à comprendre;
Et m'entend bien qui veut m'entendre.
Or c'eſt d'après un plan ſi beau
Qu'on a dreſſé le Jeu nouveau,
Un Docteur en Myſtagogie
En a trouvé l'Analogie.
Tous les raports en ſont heureux:
Et la Bulle pour nos neveux
Ne ſera, s'il faut qu'on l'en croïe,
Qu'un Conte de ma Mere l'Oye. (b)
Ce Jeu par ſes arrangemens,
Par ſes loix, par ſes mouvemens
Fera voir aux races futures
Les romaneſques avantures,
Qu'eut chez nous le Décret Romain.
D'un coup de dez, d'un tour de main
Chaque joüeur aura la gloire
De rapeller un trait d'Hiſtoire;

(a) Le Jeu de l'Oye eſt appellé *renouvellé des Grecs*. On ſupoſe iciqu'ils l'imaginerent pour ſe déſennuïer de la longueur du Siége de Troye. Sur ces ſortes de faits, on ne craint ni l'inſcription de faux, ni les anacroniſmes.

(b) Chacun ſait ce que c'eſt qu'un conte de ma Mere l'Oye. Ce n'eſt point outrer le préſage de dire qu'un jour la Conſtitution ſera le ſujet d'un de ces ſortes de contes. Et je gagerois qu'avant la fin de ce ſiécle, le Janſéniſme ſera le titre de quelque Roman.

Tantôt ceci, tantôt cela.
Venons au fait : nous y voilà.

II. ENLUMINURE.

L'Arche de Noë repreſentée ſur la premiere Caſe du Jeu, eſt la figure de l'Egliſe au milieu des agitations, que la Conſtitution lui cauſe.

D'Abord à mes yeux ſe preſente
L'Arche ſur les ondes flotante.
C'eſt l'Egliſe, dont le deſtin
Eſt de floter juſqu'à la fin
Sur la vaſte Mer de ce monde,
Mer en orages ſi feconde.
L'Arche n'en eſt pas à couvert :
De ſiécle en ſiecle elle a ſouffert
Quelque ſecouſſe violente.
Souvent on la vit chançelante,
Et prête à fondre ſous les eaux.
Mais à de plus terribles fleaux
Fut-elle jamais réſervée,
Que depuis la Bulle arrivée ?

L'Enfer de ſa paix irrité
Dès long-tems avoit médité
De lui porter ce coup funeſte.
Une race ou bien une peſte, (a)
Que de ſes goufres il vomit,
Race au nom de qui tout fremit,
Race à ſes œuvres devoüée
N'en ſera point deſavoüée,
Le coup étoit bien préparé. (b)
Loiola ! Ton nom déclaré
N'ajoute rien à ma peinture.
Elle eſt priſe d'après nature.
De tes Enfans ce ſont les traits:
On les connoît à leurs forfaits.
Cette race en monſtres feconde
N'épargne aucun endroit du monde:
Et par tout ſes noirs attentats
Troublent l'Egliſe ou les Etats.
De vous en faire ici l'Hiſtoire,
Ce ſeroit une mer à boire.
Avant moi mille autres eſprits,
Sans l'épuiſer l'ont entrepris.
On a beau s'empreſſer d'écrire;
Plus on dit, plus il reſte à dire.

(a) Il ſeroit à ſouhaiter que tous les Etats euſſent penſé comme la République de Veniſe, *qui aime mieux la guerre, la peſte & tout autre fleau que les Jéſuites.* Lettre de M. Canaye à Henry IV. du 24. Janvier 1607.

(b) Un Archevêque de Dublin prêchoit en 1558. que les Jéſuites s'efforceroient d'anéantir la verité, & quepeu s'enfaudroit qu'ils n'y réüſſiſſent. En effet ils ſeroient bien près de leur but, ſi la Bulle *Unigenitus* eût été reçûë ſans contradiction.

Chaque jour enfante ſes maux ;
Ce ſont ſans ceſſe excès nouveaux.
Rendons Juſtice aux fils d'Ignace :
Rien n'eſt égal à leur audace.
Depuis quatorze luſtres pleins (a)
Cinq dogmes forgés de leurs mains
Et dignes de leur artifice ,
Servent d'armes à leur malice.
On a vû ces perſécuteurs
Des bons Livres & des Auteurs
Faire gemir ſous leur puiſſance
Et le ſavoir & l'Innocence.
Les petits troupeaux diſperſés ,
Les Monaſtéres renverſés ,
Et les Egliſes uſurpées ,
Et les Ecoles diſſipées ,
Les Paſteurs captifs ou bannis ,
Les ſujets fideles punis.
On a vû cette troupe fiere
Tyranniſer la France entiere
Sous un Roi par l'un d'eux ſeduit, (b)
Par un zele aveugle conduit
Digne d'ailleurs d'un Roi fidele ,
Il fit une guerre cruelle

(a) Ce fut dans l'Aſſemblée de Sorbonne du 1. de Juillet 1649. que les 5. Propoſitions furent déferées par M. Cornet, qui parut agité comme s'il eût eu quelque preſſentiment des maux, qu'il alloit cauſer à l'Egliſe. L'Auteur de cette réflexion, qui l'écrivoit il y a plus de 75. ans, n'avoit vû que le commencement des douleurs.

(b) La prophétie de l'Archevêque de Dublin dit que les Jéſuites ſeront admis dans les conſeils des Princes, qui n'en ſeront pas plus ſages.

A la vertu qu'il cheriſſoit.
L'Impoſteur qui le trahiſſoit,
Juſqu'à la fin l'eut pour complice
Du déteſtable ſacrifice
Qu'il fit à Dieu dans ſes fureurs
De ſes fideles Serviteurs.
Un Savant & pieux ouvrage (a)
Fut ſur tout l'objet de ſa rage.
Là par des traits trop bien marqués
Les ſiens ſe crurent attaqués.
Les intrigues de leur cabale,
La licence de leur morale,
Leurs excès, leurs relâchemens;
Enfin tous leurs égaremens
Y ſont devoilés ſans miſtere.
Le livre enflama leur colere;
Il s'étoit par tout répandu;
Par tout il s'étoit bien vendu
Sans enchere & ſans loterie. (b)
Ceci paſſoit la raillerie.
Il falloit en perdre l'Auteur;
En décrier l'Aprobateur.
Ils ont recours aux ſtratagêmes;
Ils font propoſer des problêmes, (c)

(a) Le Nouveau Teſtament du Pere Queſnel.

(b) L'Auteur s'eſt trouvé dans une Ville, où l'on fit une Loterie de quelques exemplaires du nouveau Teſtament du P. Lallemant, qui n'avoient pu ſe débiter.

(c) Le fameux

Dans leurs libelles furieux
Queſnel eſt un ſeditieux, (a)
Un hérétique qui pis eſt.
Ainſi le veut leur interêt.
De le dire il n'en coute guere.
Le prouver c'eſt une autre affaire.
On trouve bien un ſot Prélat (b)
Qui le condamne avec éclat :
Mais ce foible préliminaire
Ne fait que de l'eau toute claire.
Un Bref en vain de Rome vient ; (c)
Pour rien notre Egliſe le tient :
Et la mêche mal allumée
Ne produit que de la fumée.
Que faire ? on appelle au ſecours (d)
Les Leſcures & les Chamflours.
La Docte Faculté d'Aniere
A ſes Chefs ſe joint toute entiere.
On crie au feu de toutes parts.
On affiche de fiers placards
A la porte de l'Eminence.
Si le Prélat qui s'en offenſe
Fait voir que les Cenſeurs ont tort ;
On commence à crier plus fort :

Problême débité par les Jéſuites en 1698. & brûlé par un Arrêt du Parlement du 15. Janvier 1699.

(*a*) Un autre Libelle des Jéſuites a pour titre, *Queſnel ſeditieux.* Il parut en 1704.

(*b*) Ordonnance de M. d'Apt du 15. Octobre 1703. Ce Prélat eſt connu ſous le nom de *Cenſeur de S. Paul* ; & par ſon Apel du Roi Mineur au Roi Majeur.

(*c*) Bref de Clement XI. du 13 de Juillet 1708.

(*d*) Ordonnance des Evêques de Luçon & de la Rochelle du 15. de Juillet 1710. leurs Neveux la firent afficher à la porte du Cardinal de Noailles qui la condamna avec celle de M.

On le dénonce au Roi lui-même. (a)
On veut qu'il prononce Anathême
Contre la chimerique erreur
Dont il eſt, dit-on, le fauteur.
Contre lui les meilleures têtes (b)
A ſe liguer ſont toutes prêtes.
On leur avoit fait la leçon,
Comme à la Rochelle & Luçon,
Sur tout ce qu'ils avoient à dire;
Il ne reſtoit qu'à le ſouſcrire,
Et ſans un malheureux hazard
Et l'imprudence de Bochart
Noailles touchoit à ſa perte.
Mais la mêche fut découverte.
Par ce coup à l'eſpoir rendu
Je crus le fourbe confondu.
Je crus que la noirceur du crime
Le précipitoit dans l'abyme,
Que lui-même il s'étoit creuſé.
Je crus que le Prince abuſé
Tourneroit ſa juſte colere
Contre une troupe téméraire,
Qui pour tout ranger ſous ſes loix,
Oſe en impoſer même aux Rois.

de Gap du 4. Mars 1711.

(a) Lettre des mêmes Evêques au Roi contre le Cardinal de Noailles.

(b) C'eſt dans la fameuſe Lettre de l'Abbé Bochart, qu'il eſt parlé de ces *meilleures Têtes du Clergé* & des modéles de lettres qu'on leur envoïoit, pour écrire au Roi contre le Cardinal de Noailles.

Que mon attente étoit frivole !
L'impoſteur ſait d'une parole
Deſarmer le Prince irrité.
Et malgré ma crédulité
Le feu mal éteint ſe rallume ;
Le fer eſt remis ſur l'enclume :
On le bat tandis qu'il eſt chaud ;
Et l'affaire enfin d'un plein ſaut (a)
Devant le S. Pere eſt portée.
Déja ſa Bulle eſt projettée : (b)
C'en eſt fait ; il va prononcer.
Ciel ! que vient-on de m'annoncer !
Je vois la monſtrueuſe Bulle.
Ma Muſe ici d'effroi recule ;
Et pour ſortir d'étonnement,
Va ſe repoſer un moment.

(a) Il étoit contre les Canons & contre les Libertez de l'Egliſe de France, que l'affaire du P. Queſnel fût jugée à Rome en premiere inſtance.

(b) On reconnoit dans la Bulle le precis des Libelles furieux que les Jeſuites avoient débités juſqu'alors contre le P. Queſnel.

III. ENLUMINURE.

Le Pont des explications où l'on voit des Evêques, qui chancelent, qui font des écarts, ou qui tombent, marque leur embarras pour trouver de mauvais ſens dans les Propoſitions condamnées.

REprenons d'un ton moins ſévere,
Le ſérieux fait qu'on révére
Ce qui merite du mépris.
Egaïons un peu nos eſprits,
Pour raconter combien la Bulle
Rejoüit par ſon ridicule.
On prit la plume, on fit des vers;
On la chanta ſur tous les airs.
Faridondon, Faridondenne,
Moi-même j'exerçai ma veine
A la façon de barbari,
Ce ne fut en tous lieux qu'un cri.
A Clement onze on fit la nique;
On étrilla ſon fils unique. (a)

(a) La Bulle

Jeunes & vieux, petits & grands,
On vit ſe mettre ſur les rangs
Gens de tout ſexe & de tout age ;
Et chacun fit ſon perſonnage.
Ce petit jeu me plaiſoit fort :
J'en ris beaucoup, avois-je tort..?
Peut-on lire le préambule,
Le tiſſu, la fin de la Bulle ;
Compter les propoſitions
Et les qualifications,
Sans faire des éclats de rire ?
Quand le S. Pere vient nous dire
Que Queſnel eſt un ſeducteur ;
Un adroit & ruſé tireur,
Dont les imperceptibles fléches
Font dans les cœurs de larges bréches ;
Un faux Prophete, un Impoſteur, (a)
Un fauſſaire, un Loup raviſſeur ;
Qu'il eût le vieux ſerpent pour Pere ;
Que ſon ouvrage eſt un ulcere
D'où le pus ſort & ſaute aux ïeux ;
Le dit-il d'un ton ſerieux ?
J'aime mieux croire qu'il ſe moque.
Autrement ſa Bulle me choque,

commence par le mot *Unigenitus* qui ſignifie un fils unique,

(a) Le portrait que le Pape fait ici du P. Queſnel n'eſt point flateur. Ce ne ſont pas ſans doute des loüanges qu'il lui donne. Mais n'allez pas croire auſſi que ce ſont des injures atroces dont il

Et je ne puis la concevoir.
Car ſeroit-il beau de le voir
Changer la Foi du premier âge ?
En condamner le ſaint langage,
Se déclarer ouvertement
Contre le grand commandement ;
Enſeigner qu'un vil mercenaire
Sans amour à ſon Dieu peut plaire ;
Qu'il ne faut craindre un Dieu ſi bon,
Que comme un Chien craint un bâton ;
Traiter d'erreur ou d'hyperbole
L'article premier du Symbole ; (a)
Qui confeſſe un Dieu tout-puiſſant :
Ne ſeroit-il pas bien plaiſant.
Que Dieu par ſa toute puiſſance,
Ne pût vaincre la réſiſtance,
Que lui feroit le cœur humain,
Lui qui tient ce cœur en ſa main ?
Que malgré ſa foibleſſe extrême
L'homme fit le bien de lui-même
Et ſans la grace du Sauveur,
Ainſi l'a cru quelque reveur,
Quelque Pelagien moderne :
Mais pour le S. Pere, on nous berne,

accable un Prêtre ſans l'avoir entendu. M. de Soiſſons vous répondroit poliment *qu'il n'y a qu'à lire la Bulle pour voir combien vous vous êtes trompé.* Let. à M. d'Angouleſme. p. 10.

(a) A prendre la Bulle à la lettre comme on le doit & comme le Pape a toujours voulu qu'on la prît, elle enſeigne tout ce qu'on dit ici qu'elle n'enſeigne pas, c'eſt-à dire qu'elle met *en danger juſqu'au premier article du Symbole dans lequel nous faiſons profeſſion de croire un Dieu tout-puiſſant.* S. Aug.

Il n'en croit rien. J'en dis autant Enchir. c. 96. n. 24.
De la Loi ; le fait eſt conſtant.
Voudroit-il faire un parallele
De l'ancienne & de la nouvelle ?
Dire qu'on n'a qu'un même eſprit
Sous Moyſe & ſous Jeſus-Chriſt ?
Qui le pretent lui fait injure.
De nous défendre l'Ecriture,
Il n'y penſa jamais non plus.
Ce ſont des diſcours ſuperflus
D'avancer qu'à la pénitence
Il veut ôter la repentance,
Et faire pour céder au tems
Des pénitens impénitens.
Qui le dit de ſa Bulle abuſe.
C'eſt à tort auſſi qu'on l'accuſe
D'avoir mauvaiſe intention
Sur l'excommunication.
Tout cela n'eſt qu'un jeu ſans doute.
Un Jeu ! vraîment on vous écoute,
Crioient bien haut les Boutes-feu.
Non non, ceci n'eſt point un jeu ;
Mais bien un Jugement ſuprême
Prononcé par l'Egliſe même,

Qu'il faut ſans délai recevoir.
Le Roi vous en fait un devoir, (a)
A vous qu'ici ſon ordre aſſemble,
Doctes Prélats, que vous en ſemble?
Le cas étoit embaraſſant.
Nous voici dans un pas gliſſant,
Dans un bourbier, diſoit Tonnerre, (b)
Ce Heros, ce foudre de guerre,
Dont on vit tourner le Cerveau
Comme le vin dans un tonneau.
Avec lui toute l'Aſſemblée
Etoit étrangement troublée.
On y faiſoit beaucoup de bruit,
De longs diſcours & peu de fruit.
Le Decret paroiſſoit énorme
Et dans le fond & dans la forme.
Par quelle imagination
Paſſer à l'Acceptation?
Le fleuve eſt creux, le lit eſt large
(Je mettrai la rime à la marge)
En attendant tous nos Prélats
Ne font que de triſtes hélas
De n'être pas à l'autre rive.
Enfin un Architecte arrive

(a) On fit voir aux Evêques aſſemblés une dépêche du Pape au Nonce par laquelle il paroiſſoit que le Roi s'étoit engagé à faire recevoir la Bulle purement & ſimplement. Voïez la Rép. de M. d'Auxerre à un Evêque pag. 13.

(b) M. de Langres crioit qu'il eût fallu des Bœufs pour tirer les Evêques de ce mauvais pas & qu'il ne voïoit dans l'aſſemblée que des ânes. Mais comme il eut depuis changé de langage, on lui fit voir à lui-même que ſon âne n'étoit qu'une bête.

Celui

Celui de qui vint ſurement
Le Proverbe qui-bâtit-ment.
Le ſavant ouvrier s'engage
A faire un pont pour le paſſage
Le Pont des explications.
Plus de déliberations. (a)
On donne à plein dans l'ouverture
Du Docteur en Architecture.
On choiſit des Maîtres Maſons ; (b)
On convient du prix des façons.
On commence ſelon l'uſage
Par tracer le plan de l'ouvrage.
Ce ne ſont que tours & détours.
Souvent on va contre le cours
Du fleuve qui fait perdre haleine.
Trois mois ſe paſſent dans la peine ;
Le Pont eſt fait, paſſez Meſſieurs.
Sur tout gardez-vous des rieurs.
La ſcene fut auſſi plaiſante
Que le jeu nous la repréſente.
Ne voïez-vous pas ſur le Pont
Ces Marmots mitrés qui s'en vont ?
Remarquez bien leur perſonnage :
L'un tombe & ſe ſauve à la nage.

(a) M. d'Auxer. Rép. à un Evêq. pag. 13. Les ſuites du refus (d'accepter) ſe préſenterent à nous comme un abyme ſans fond... Accablés de difficultés on ſaiſit l'expédient qui parut le plus propre. . . On crut que la providence pourvoiroit au reſte.

(b) M. Vivant & le P. Doucin Jeſuite furent choiſis pour travailler aux Explications: mais on s'aperçût bien-tôt que ces Maîtres Maſons n'étoient que des Maîtres-Maſſacres. Et le ſieur de Targny fit l'Inſtruction.

L'autre eſt à demi renverſé.
Un troiſiéme moins avancé
Chancéle, & ne tardera pas
A faire auſſi quelque faux pas;
Que dites-vous du quatriéme?
Il marche droit, voiez vous-même;
Je le vois bien; mais croïez-moi,
Je vous en répons ſur ma foi,
Il ne paſsera pas trois arches
Sans faire de fauſſes démarches.
Le Pont eſt étroit & ſcabreux,
On en a mal rempli les creux.
A chaque inſtant on y trébuche,
M'entendez-vous? Etes-vous cruche?
Faut-il que nous vous expliquions
Le Pont des Explications.
On dit qu'une tête inſenſée (a)
En eut la premiere penſée,
Un faiſeur d'accommodemens
Qui ſait tourner ſes ſentimens
Au gré du premier vent qui ſouffle.
De quoi ſe mêloit ce Marouſle?
Ce ſot lettré, ce vrai Baudet,
Qui fut la dupe de Godet. (b)

(a) On n'a pû mettre le projet extravagant de recevoir la Bulle avec des Explications dans une tête plus inſenſée que celle de l'Abbé C. ſi quelque autre prétend à cet honneur on lui rendra dans une ſeconde Edition toute la juſtice qu'il mérite.

(b) L'Abbé C.

Godet l'apui des Moliniſtes,
Godet le fleau des Janſeniſtes
Le fit être Pélagien,
Lui qui paſſoit pour le ſoutien
Des vrais défenſeurs de la Grace.
Il mange & boit, *grand bien lui faſſe,*
De honte un autre en ſeroit mort.
Qui que ce ſoit, on eut grand tort
D'écouter ſon avis bizarre.
Auſſi le ſuccès en fut rare,
Et pour le croire il faut le voir.
Que n'a-t'il pas fallu ſavoir? (a)
Pour trouver que cenſure injuſte
Veut dire une cenſure juſte;
Et que le devoir *dans Queſnel*
Ce n'eſt pas un devoir réel,
Mais un devoir imagnaire.
Que dites-vous du Commentaire?
Il eſt ſans doute fort ſavant:
Mais il falloit auparavant
Réformer nos Dictionnaires,
Nos uſages & nos Grammaires;
Et qui pis eſt le droit des gens,
Je parle aux moins intelligens.

fut obligé de donner une déclaration de ſes ſentimens à la pourſuite de l'Evêque de Chartres qui le trouva pis que Moliniſte & qui s'en moqua.

(a) Voici la 91. Prop. du P. Queſnel. *La Crainte d'une excommunication injuſte ne nous doit jamais empêcher de faire notre devoir.* Et ſur cela l'Inſtruction Paſtorale des 40. dit. *Si l'injuſtice eſt conſtante, ſi le devoir eſt un devoir réel, la propoſition renferme une vérité à laquelle il eſt impoſſible de ſe refuſer.* Or la prop. ne peut avoir que cet unique ſens. Donc on ne peut la cõdamner ſans condamner une vérité à laquelle on ne peut ſe refuſer. On ſe

Il eſt des loix dans la nature
Contre la fraude & l'impoſture.
Ces loix que chacun porte en ſoi
Condamnent la mauvaiſe foi, (a)
La fauſſeté, la calomnie.
Elles couvrent d'ignominie
Tous ces crimes & leurs Aûteurs,
Leurs complices & leurs fauteurs.
Prononcez. Que faut-il donc faire
A nos donneurs de Commentaire.
Par tout dans leur Inſtruction
On voit régner l'illuſion,
Les chimeres & les menſonges;
Et les viſions & les ſonges,
Les ſens forcés & détournés;
Sens avec peine imaginés,
Sens trop ſubtils qui nous échapent;
Que les plus habiles n'atrapent
Qu'après avoir couru long-tems. (b)
Or ce n'étoit qu'avec ces ſens
Qu'on pouvoit recevoir la Bulle,
Et malgré tout ſon ridicule
Ce fut par cette invention
Qu'on vint à l'acceptation.

borne à ce ſeul trait pour montrer la juſteſſe des explicatiõs ſur la foi de M. de Soiſſons qui dit 1. Avert. pa. 19. *qu'il n'y a aucunes des propoſitions cenſurées dont la condamnation ait été mieux éclaircie par les Evêques de France que celle qui parle de l'Excommunication. Crimine ab uno diſce omnes.*

(a) Ce fut le ſuffrage de M. du Mans que pour ſauver la foi il falloit ſacrifier la bonne foi.

(b) On a fait dire à M. de Metz qu'il avoit couru la poſte quinze jours pour atraper les mauvais ſens qu'il donne aux propoſitions, tant ils ſont éloignés du ſens qui ſe préſente à l'eſprit.

IV. ENLUMINURE.

L'Acceptation répréſentée par une Femme avec un bandeau ſur les ïeux qui prend la Bulle des deux mains.

LA voïez-vous la bonne Dame ?
Des deux mains du fond de ſon ame
Elle reçoit aveuglément
L'Oracle ſacré de Clement.
Elle y croit plus qu'à l'Evangile,
Plus qu'aux Décrets d'un grand Concile.
L'Evangile n'eſt ce qu'il eſt,
Que quand & comment il lui plaît.
Oüi, s'il l'avoit dit, l'Evangile (a)
Seroit plus faux que la Sybille.
Il eſt ſeul Juge de la foi :
Seul à l'Egliſe il fait la loi.
Quand il parle, ſans qu'il s'explique,
Il faut obéir ſans réplique,
Révérer ces déciſions
Comme des révélations,
Et n'en point ſonder les myſteres.

(a) Il y a plus de 70. ans qu'Albizzi Aſſeſſeur de l'Inquiſition diſoit que l'Evangile ne ſeroit pas Evangile, ſi le Pape ne l'avoit approuvé.

BIBLIOTECA ... ROMA VITTORIO EMANUELE

L'Eſprit farci de ces chimeres,
La Dame au bandeau ſur les ieux
S'en va les prêcher en tous lieux.
Déja l'Eſpagne & l'Italie
Y donnent juſqu'à la folie.
La Bulle par ſon ſeul aſpect
Leur imprime un profond reſpect.
On la prend, enſuite on la baiſe.
Le Pape a parlé de ſa chaiſe,
Sa chaiſe de commodité,
Ce qu'il a dit lui fut dicté
Par l'eſprit ſaint qui le gouverne.
A d'autres cette baliverne....
Mais qu'entens-je? Juſques chez nous
On tiendroit des propos ſi fous?
Quel eſt donc ce nouveau prodige?
Eſt-ce enchantement, ou preſtige?
Etes-vous tous enſorcelez?
Prelats répondez-nous, parlez.
Avez-vous bû dans l'onde noire?
Avez-vous perdu la mémoire?
Etes-vous ſans précaution
Venus à l'acceptation? (a)
Regardez de grace en arriere;

(a) C'eſt un fait conſtant que les Evêques de l'aſſemblée de 1713 & 1714 ne reçûrent la Bulle que relativement aux explications.

Voilà le pont & la riviere:
C'eſt par là que..... non, dites-vous,
Ce pont n'étoit pas fait pour nous.
Même aucun fleuve à notre vûe
Ne s'offre ici. C'eſt ma bévûe;
Je l'avois cru; mais je vois bien
Qu'après tout il n'en étoit rien.
Ecoutez pourtant mon ſcrupule
(Car pour rien je ne diſſimule)
Quand vous eûtes tous paſſé l'eau,
Ne vous mit-on point un bandeau
Comme à la Dame votre amie?
Révélons toute l'infamie
De vos honteux déguiſemens. (a)
Vous en eûtes des complimens
Dignes de vous & du Saint Pere.
Vous aviez ému ſa colere:
Il vous croïoit aſſez hardis,
Aſſez vains, aſſez étourdis,
D'une arrogance aſſez complete,
Pour avoir mis ſur la ſellette
Son divin Unigenitus:
Or à ces ïeux un tel abus
Eût été le plus noir des crimes.

Que gagnõs nous dit M. d'Auxerre *à diſſimuler des faits de cette nature?* Réponſ. à un Evêq. pag. 12. Mais M. de Soiſſons qui croit qu'on gagne tout avec de l'impudence dit 1. Avert. pa. 75. *Ce n'étoit point pour eux-même qu'ils ont dreſſés les explications; ils n'en avoient pas beſoin.*

(a) Ces déguiſemens ſont exprimés dans la lettre des 9. Evêq. au Roi. C'eſt *que dans le même tems que les 40 déclaroient d'un côté qu'ils ne recevoient la Conſtitution que dans le ſens des explications, ils dreſſoient un acte qui faiſoit paroître au Pape qu'elle étoit acceptee purement & ſimplement.*

Vous alliez être les victimes
De ſa juſte indignation :
Mais votre humble ſoumiſſion
Lui fit des mains tomber les armes, (a)
Et calma toutes ces allarmes.
Pour moi qui ſais la vérité,
Je hais votre duplicité.
A Rome il falloit comme en France
Déclarer avec aſſurance
Que la Bulle ne valoit rien :
Que pour en tirer quelque bien,
Il avoit fallu la refondre,
L'incorporer & la confondre
Avec les Explications : (b)
Et qu'après ces précautions
Elle ne valoit rien encore.
Au contraire on dit qu'on l'honore ;
Qu'on la reçoit avec reſpect :
Qu'on n'y trouve rien de ſuſpect ;
Que chacun y voit la doctrine
Et les mœurs & la diſcipline
De ſon Egliſe. Oh pour le coup
Vous nous embarraſſez beaucoup.
Si ce n'eſt pas bouffonnerie ;

(a) Bref du Pape du 14. Mars. 1714. aux Evêques de l'aſſemblée. *Notre peine a entiérement ceſſé, lorſque nous avons apris que ce délai* (de lui donner une preuve de leur juſte ſoumiſſion) *n'eſt venu d'aucun deſſein de ſoumettre nos Décrets à votre examen ou à votre jugement.* Ce bref qui ſera la honte éternelle des Evêques de France, les trouva tout auſſi laches qu'ils venoient de le paroître en reçevant la Conſtitution.

(b) *N'avons-nous pas regardé les explications comme une condition ſans laquelle on ne pouvoit accepter la Bulle.* Rép. de M. d'Aux. à un Evêq. pag. 12.

J'admire votre effronterie.
Oüi vous êtes de faux témoins (a)
Au nombre de ſept pour le moins.
Les preuves en ſont bien aquiſes.
Vous n'avez point vû vos Egliſes,
Et dans la Conſtitution
Vous voïez leur tradition ;
Que Dieu vous conſerve la vûë !
Sans lunette & ſans longue-vûë
Vous voïez à plus de cent lieux ;
Que Dieu vous conſerve les ïeux !
Ainſi toujours le ridicule
Vient ici rimer à la Bulle.
C'eſt peu que pour flater Clement
Nos Prélats mentent lâchement ;
C'eſt peu qu'à leurs droits ils renoncent ;
D'un ton bien haut ils nous prononcent
Qu'il faudra nous ſoumettre auſſi ;
Et qu'ailleurs c'eſt tout comme ici.
Ecoutez-les, toute l'Egliſe
Comme eux à la Bulle eſt ſoumiſe.
Oüi c'eſt deſormais une loi,
Un nouvel article de foi,
Qui n'étoit point dans le Symbole.

(a) Il y avoit dans l'Aſſemblée de 1713. & 1714. ſept Evêques nouvellement ſacrés qui n'avoient point encore été dans leurs diocêſes.

N'en croiez pas à leur parole ;
Ils auront de tous les Etats
D'autentiques certificats.
Leurs courriers ſur la terre & l'onde
Ont déja parcouru le monde : (a)
Qu'ils ſoient donc les bien revenus.
Dans leurs paquets ſont contenus
Les témoignages canoniques,
Et les lettres ſcientifiques
Des Evêques de l'Univers.
Avant même qu'ils ſoient ouverts ; (b)
On peut en croire à l'Eminence
Qui l'annonce aux Prelats de France.
Ne laiſſons pas de les ouvrir.
Il eſt bon de les parcourir.
Souvent pour le corps on prend l'ombre.
Comptons-les ; ſont-ils en grand nombre ?
Quoi ! trente Evêques de ſix cens ? (c)
Vous nous croïez bien innocens.
Allez ailleurs tendre vos pieges.
Vous nous vantiez que tous les ſieges
Au premier ſiege étoient unis ;
Que de leurs ſuffrages munis
Vous aviez de quoi nous confondre.

(a) Les Cardinaux de Rohan & de Biſſy & l'Evêque de Niſmes avoient écrit dans tous les Etats Catholiques pour mandier des témoignages en faveur de la Conſtitution.

(b) On verra dans la ſuite que le Cardinal de Biſſy vouloit que les Evêques fiſſent mention de ces témoignages même avant de les avoir vûs.

(c) Il y a dans l'Europe catholique environ 600. Siéges ; & ces prétendus certificats de l'Egliſe univerſelle ſe réduiſent à 30. ou 35.

Mais oſeroit-on vous répondre
Que vous êtes des charlatans ?
Je m'en doutois depuis long-tems ;
Car je ne ſuis pas trop crédule.
Que le monde ait reçu la Bulle,
Vous ne le prouvez pas trop bien ;
Mais encor ne negligeons rien,
Examinons vos témoignages. (a)
Que chantent-ils ? d'humbles hommages,
Un grand reſpect qu'on a rendu
Au Décret du Ciel deſcendu (b)
Pour réformer l'analogie
De la vieille Théologie.
Mais l'a-t'on vû, lû, diſcuté ?
Ce ſeroit une impieté (c)
D'en avoir même la penſée.
Il n'eſt point de tête ſenſée, (d)
Qui ne verſât plûtôt ſon ſang.
Le Pape occupe un ſi haut rang,
Qu'en voyant ſon nom reſpectable,
C'eſt une honte abominable (e)
Pour toute Catholicité
Que le moindre doute écouté
Sur les oracles qu'il prononce.

(a) Ceux qui ont eu la patience de lire ces témoignages, reconnoîtront tout ce qu'on dit ici d'extravagant ſur l'autorité du Pape & ſur ſon infaillibilité

(b) Univerſ. de Conimbre.

(c) Archev. de Palerme.

(d) Archev. de Grenade.

(e) Le même.

Même il ſuffit qu'on nous annonce
Qu'un Decret à Rome a paru, (a)
Pour y croire ſans l'avoir vû.
Voilà la foi de tous les âges. (b)
Ainſi doivent penſer les ſages:
Confeſſer de cœur & d'eſprit
Un Vicaire de Jeſus-Chriſt,
Sous qui ſeul ſon troupeau doit paître;
Le ſeul Docteur & le ſeul Maître;
Qu'à ſon Egliſe il ait donné;
Qui n'a jamais rien ordonné (c)
Qui ne fût ſaint; qui ne décide
Rien que de vrai. Suivons ce guide;
Il ne ſauroit nous égarer.
S'il lui plaît de nous déclarer
De ſon autorité ſuprême
Que notre foi n'eſt plus la même;
Il faut vîte & ſans contredit
Répliquer tout bas il l'a dit. (d)
Qui ne ſuit pas ce Catéchiſme,
Va droit à l'héreſie, au ſchiſme. (e)
C'en eſt l'unique & vrai chemin.
Sur ce principe tout divin
Vos Evêques plus qu'Orthodoxes

(a) L'Arch. de Palerme Patriarche Occident. de Lisbonne.

(b) Electeur de Tréves, Archevêq. de Saragoſſe & autres.

(c) Arch. de Paler. *Le Maître de l'Egliſe Univerſelle ne peut enſeigner que ce qui eſt véritable; il ne peut ordonner que ce qui eſt ſaint.*

(d) Univerſ. de Conimbre. Le P. Théophile Rainaud Jeſuite avoit fait un livre qui n'avoit pour titre que ces deux mots des Diſciples de Pytagore *il l'a dit* αὐτὸς ἔφα pour ſoutenir la Bulle d'Alexandre VII. *C'eſt tout comme ici.*

(e) Arch. de Tolede. *Il n'y a*

Ont établi les Paradoxes,
Que vous produiſez en leur nom.
Voulez-vous y ſouſcrire, ou non?
Eſt-ce ainſi que votre ſequelle
Dit que l'Egliſe univerſelle
Reçoit la Conſtitution?
Je le veux bien: mais tout de bon
Vous nous contez des fariboles,
Et par vos fades hyperboles
Vos affaires en vont moins bien.
Qui prouve trop, ne prouve rien.

point d'autre ſource des héréſies & des ſchiſmes, que le refus d'obéir au Pontife de Dieu, & de reconnoître un ſeul juge Vicaire de Jeſus-Chriſt.

V. ENLUMINURE.

Le Schiſme répréſenté par une Robe déchirée.

MAis que vois-je? Ah qu'allez-vous faire?
Arrêtez Troupe témeraire,
Votre projet me fait horreur.
Prélats! quoi pour un faux honneur,
De Jeſus la Robe ſacrée
Sera par vos mains déchirée!
Vous qui nous prêchiez l'union,

Vous rompez la Communion;
Vous vous ſéparez de vos Freres,
Vous les traitez de Réfractaires.
Leur crime eſt énorme en effet..
Voyons, jugeons-les, qu'ont-ils fait?
Remontons juſqu'à l'origine.
Le fait vaut bien qu'on l'examine.
Quand on vit la Bulle arriver,
Je le dis ſans beaucoup rever,
Il n'eût pas été difficile
De la dénoncer au Concile.
De tous les partis qu'on a pris,
Nul n'a réüni les eſprits:
Mais on convenoit ſans partage
Que c'étoit un mauvais ouvrage.
Il falloit donc avec douceur
Le faire entendre à ſon Auteur.
Lui répreſenter que ſa Bulle
Par mille défauts étoit nulle;
Pour ne lui rien dire de plus,
Que ſes ſoins étoient ſuperflus;
Que notre Egliſe a ſes uſages
Très anciens, mais encor plus ſages;
Que les points qu'il a condamnez

Avoient chez nous leurs Juges-nez:
Bref il falloit, ſans autre forme,
Renvoïer le Décret informe:
Sommer l'Auteur de le changer;
Ou le menacer du danger
D'en répondre à toute l'Egliſe.
Malheur à qui ſe ſcandaliſe,
C'eût été là mon ſentiment,
Et le plus ſûr aſſurément.
Que ne vient-on ſur mille affaires
Prendre mes avis ſalutaires!
Je les donne ſans interêt:
Et vous voïez ce qu'il en eſt
De ne pas ſuivre mes idées.
Les choſes ſont mal décidées.
Ah. Dandin vous l'avez voulu. (a)
Mais lors qu'enſemble on eut conclu
Que la Bulle n'étoit pas claire;
Qu'il lui falloit un Commentaire; (b)
Que n'interrogeoit-on l'Auteur!
C'étoit lui faire trop d'honneur.
Au lieu d'interpréter ſa Bulle,
D'y donner un ſens ridicule,
C'étoit lui faire compliment

(a) Mol. George Dand. Act. 1. Scene 7.

(b) *On eſt convenu entre tous les Evêques que la Conſtitution avoit beſoin de quelques explications. Lettre des 9. Evêques au Pape.*

D'aller à lui directement.

Huit Prélats prirent cette route. (a)
Mais bon.... ſonez comme il écoute.
Le Pape contrefit le ſourd ;
C'étoit bien pour lui le plus court.
Il crioit : On veut me déplaire (b)
Par S. Paul ! ma Bulle eſt plus claire
Que le Soleil en plein midi.
Qu'on ne ſoit pas aſſez hardi
D'oſer en ſonder le myſtere.
C'eſt comme notre premier Pere
Toucher à l'arbre défendu.
Meſſieurs vous l'avez entendu.
Jugez ſi je vous en impoſe ;
Et ſouffrez que je vous propoſe
Un petit doute qui me vient.
Le Pape au langage qu'il tient (c)
Ne parle-t'il qu'à vos Confreres ?
N'eſt-il point d'autres témeraires,
Sur qui ſes reproches fougueux
Tombent encor plus que ſur eux ?
N'êtes-vous pas bien plus coupables,
Vous qui vous êtes crus capables
De commenter, d'interpréter,

(a) Il étoient neuf ; mais M. de Laon s'étant ſéparé d'eux, on ne le compte pas. Le Roi leur deffendit d'envoïer leur lettre au Pape.

(b) Bref au Roi du 8. mai 1714. Autre aux Evêques acceptant du 20. Novembre 1716.

(c) Dans le Bref du 20. Novem. 1716. Le Pape traite d'erreur toute Explication qui dit plus que la lettre de ſa Bulle. *Qui ne croira*, dit M. d'Aux. *Que ce trait pouroit bien avoir été lancé contre nous....*

De

De modifier, limiter,
Reſtraindre & fixer ſes paroles ?
Vraîment ce ſont bien là vos rôles.
Ainſi que vous, peuple mittré,
Gros Jean remontre à ſon Curé.
Liſez-donc ces Brefs redoutables,
Ces Décrets par tout reſpectables
De la ſainte Inquiſition.
Liſez-les ſans prevention ;
C'étoit ſur vous & votre ouvrage
Qu'en devoit retomber l'outrage.
Rome du moins par ces éclats
Tonnoit ſur plus de huit Prélats. (a)
Déja plus de trente des vôtres
Augmentoient le nombre des nôtres.
Sous PHILIPPE *on parloit raiſon.*
Toutes choſes ont leurs ſaiſon.
Celle-ci même a ceſſé d'être :
Mais on la reverra peut-être.
Je ne deſeſpere de rien.
Tantôt du mal, tantôt du bien :
Le beau tems vient après la plüie.
Quand Loüis ne fut plus en vie,
Les eſprits plus en liberté

Le Pape à vû l'Inſtruction, ne l'a point approuvée.... On a de bonnes preuves qu'il ne devoit jamais l'approuver. Rép. à un Evêq. p. 26.

(a) Outre les huit Evêques opoſans il y en avoit ſept autres qui refuſoient de recevoir la Bulle, & trente deux qui s'étoient unis pour demander des explications.

Revinrent à la verité.
A la Ville & dans la Province
On les vit ſous l'aveu du Prince
Se déclarer ouvertement.
Mais pour agir plus prudemment
Trente Prélats ſe réünirent ;
Et de concert ils écrivirent (a)
Au Prince qui les écouta.
A Rome enſuite il députa.
Vous en ſavez la réuſſite. (b)
Le Pontife orgueïlleux s'irrite :
Les prieres & les raiſons
Et les répreſentations
Sont des piéges qu'on vient lui tendre ;
Il n'entend, ni ne veut entendre ;
Il n'a rien vû, ne veut rien voir ;
Que tout ſe range à ſon devoir ;
Que tout redoute ſa colere.
Retirez-vous. Sa Bulle eſt claire ;
Députez, vous perdez vos pas.
Clement ne s'expliquera pas.
Or à qui tient-on ce langage ?
Ce n'eſt à perſonne, je gage.
On bat en vain les glorieux.

(a) Il y eut deux lettres à M. le Régent, l'une ſignée de 18. Evêques, & l'autre de 32. du mois de Janvier 1716.

(b) M. Chevalier & le P. de la Borde députés ne purent rien obtenir du Pape, pas même une audiance.

Mais reprenons le ſérieux :
Car votre fureur me démonte.
Faut-il que la mauvaiſe honte (a)
L'un lâche & feint engagement
Aille juſqu'à l'emportement ?
Perſuadez qu'on vous outrage ;
Vous le diſſimulez de rage.
Ainſi voit-on l'orgueil humain
Affecter de benir la main (b)
Qu'il hait d'une parfaite haine.
Et ſouvent ; au fort de ſa peine ;
Sa fierté par un deſaveu
Fait bonne mine à mauvais jeu.
Tels ſont, Conſtitutionnaires ;
Vos triomphes imaginaires.
Rome vous donne des ſoufflets ;
Vous traite comme ſes valets ;
Et vous ſoutenez la gageure.
Sur d'autres vous jettez l'injure.
Et quel eſt enfin leur forfait ?
Ils ont dit ; & vous avez fait.
La Bulle à leurs ieux n'eſt pas nette ;
Ils demandent qu'on l'interprete.
Vous l'avez fait ſans l'avoir dit,

(a) Il faut ici renvoïer les Evêques à l'avis que les Jeſuites donnent à M. de Soiſſons. *Au lieu de couvrir par une mauvaiſe honte l'affront que vous avez reçû, vous devez en pourſuivre vigoureuſement une ſatisfaction ſolemnelle.* 3. Lettre pag. 47.

(b) Illam oſculantur quâ ſunt oppreſſi, manum. Phœd. Fab. lib. 5. Fab. 1.

Et c'eſt là votre grand dépit.
On interdit tout commentaire, (a)
Qu'il ſoit fait, ou qu'il ſoit à faire.
N'importe, il faut diſſimuler.
Il eſt trop tard de reculer.
Un abyme apelle un autre abyme. *
Et le crime conduit au crime.
Pourſuivez donc : abandonnez
Les droits qui vous furent donnez
Avec votre ſaint miniſtere.
Dégradez votre caractere ;
Laiſſez-en tomber les honneurs.
Faites plus : armez vos fureurs
Contre tous ceux qui les ſoutiennent. (b)
Que nuls égards ne vous retiennent ;
Pas même les plus ſacrez nœuds
Qui vous uniſſent avec eux.
Ne differez plus à les rompre :
Même au danger de voir corrompre
La pureté de notre foi
Par une monſtrueuſe loi.
Criez que vous l'avez reçûe
Dans les termes qu'elle eſt concûe.
Vous l'avez dit par lâcheté,

(a) *Si nos Confreres ſont coupables pour oſer demander au Pape l'Intelligence de ſa Bulle ; nous le ſommes encore plus qu'eux tous, nous qui avons entrepris de l'expliquer ſans vouloir ſéparer notre acceptation de nos Explications.* Let. de M. de Caſtres à ſon Dioceſe. 8. Fev. 1719.

* Pſeaume 41.

(b) *Nous plaidons pour des droits que vous chériſſez.* Monſ. d'Auxer. Rép. à un Evêq. p. 60.

C'eſt aſſez avoir acheté
Le beau droit de le dire encore.
Qui ſe dédit ſe deshonnore. (a)
Tout eſt permis pour ſoutenir
Un faux pas, loin d'en revenir.
Il faut même avec impudence
Sacrifier ſa conſcience;
Et par de généreux efforts
En étoufer tous les remors.
C'eſt par ces traits que ſe ſignale
Votre vigueur Epiſcopale.
Rien ne l'arrête, on le voit bien.
Auſſi ne ménagez-vous rien.
Fallût-il imiter le traître
Dont le baiſer trahit ſon maître.
Vous traitez d'accommodement;
Et déja votre Mandement
Eſt préparé pour la rupture.
Sous le maſque de l'impoſture
Vos Chefs vous arment en ſecret.
Ils ſont informés du Décret (*b*)
Que contient la lettre Papale,
Qui dit: *La Charge Paſtorale, &c.*
Cette lettre par ſes excès

(a) *Les Auteurs du trouble... prétendent..... qu'un Evêque ne peut ſans ſe deshonorer avoüer de bonne foi qu'il s'eſt trompé. L'étrange morale, qui fait aux hommes une loi de leurs fautes; & qui dans leurs chûtes ne laiſſe entrevoir à leur orgueïl que la triſte reſſource d'y perſeverer avec opiniatreté.* Mandem. de M. d'Ac[illegible] p. 5.

(*b*) Lettre du Card. de Biſſy du 14. Septem. 1718. Dans le tems qu'on négocioit un accommodemẽt. On n'a fait preſque ici que la mettre en vers. Tout ce qui eſt d'un caractere different, en eſt pris.

Peut avoir un mauvais ſuccès.
On craint ici la vigilance
Des premiers Magiſtrats de France.
Ils pourroient bien par un Apel
Rendre votre affront immortel,
Et donner la paix à l'Egliſe.
Pour prévenir cette entrepriſe,
Il faut, Monſieur, qu'inceſſamment
Vous compoſiez un Mandement
Où votre zéle ſe réveille.
Sur tout datez-le de la veille (*a*)
Que vous pourrez le commencer.
On ne ſauroit trop s'avancer.
Soïez court dans le Préambule.
Dites : qu'on a reçû la Bulle ;
Et que l'Apel eſt abuſif.
Venez vîte au diſpoſitif,
C'eſt là l'eſſentiel. A ces cauſes, &c.
N'omettez aucune des clauſes
Qu'en cet endroit vous trouverez.
Nos Prélats les plus éclairez,
Et ceux dont l'intention pure
Cherche la paix dans la rupture,

(a) *Datez du jour que vous recevrez nos lettres*, c'eſt-à-dire de la veille qu'il ſera commencé, ſi les lettres arrivent le ſoir.

Nous en ont dit leur ſentiment.
Il faut exprimer nommément
Un écrit de nos adverſaires,
Un écrit que ces téméraires
Ont nommé leur Inſtrumentum. (*a*)
C'eſt un aſſez vilain Factum
Qui ne fait pas d'honneur aux nôtres.
Et des Prélats comme nous autres
Sentent qu'il leur ſeroit honteux
De le laiſſer lire chez eux. (*b*)
Le parti pour nous le plus ſage
Eſt d'en interdire l'uſage.
Vous le ferez ſans l'avoir vû,
Notre préſent avis reçû;
La choſe eſt de grande importance.
Vous voudrez bien auſſi, je penſe,
Vous dire dûment informé
Du contenu d'un imprimé
Qui peut-être eſt encore à faire.
Cela ne fait rien à l'affaire;
Car vous l'aurez inceſſamment.
Vous direz donc conſéquemment,
Et vous n'en aurez point de peine

(*a*) Inſtrumentum Appellationis, &c. C'eſt l'acte d'Appel des Evêques de Mirepoix, Montpellier, Senez & Boulogne.

(b) *Vous en ſerez plus mépriſans pour nous.* Reproche d'un Eveq. à M. d'Auxer. Dans ſa Rép. p. 63. C'eſt toujours là par où le baſt les bleſſe.

Sur une preuve ſi certaine,
Que par de bons certificats
Vous ſavez que tous les Etats
A la Bulle ont rendu l'hommage.
Ainſi parloit un perſonnage
Digne de foi comme d'honneur;
Un docte & puiſſant raiſonneur,
Net & concis dans ſes ouvrages.
Il n'emploïa que ſix cens Pages
Pour prouver, à ce que l'on dit,
Que l'homme a tout ce qui ſuffit,
Lorſqu'il manque du néceſſaire. (a)
Par une lettre circulaire
Il conſeille dévotement
L'antidate & le faux ſerment
Aux ſaints Prélats de ſa Morale.
Ainſi fait-on dans leur cabale,
Quand les beſoins ſont importans.
Et le tout pour gagner du tems.
L'avenir n'auroit pû le croire;
Si pour en fixer la mémoire,
La lettre n'étoit miſe au jour. (b)
Vous, qui conſervez de l'amour
Pour la candeur des premiers âges,

(a) C'eſt le précis qu'on a fait du Mand. du Card. de Biſſy contre le P. Juennin, où il prouve que la grace ſuffiſante eſt de foi: mais que la grace efficace eſt néceſſaire pour toute bonne action. C'eſt prouver qu'il eſt de foi qu'on a tout ce qui ſuffit, quand on manque du néceſſaire.

(b) Dans l'Inſtruction Paſtor. du Cardinal de Noailles. p. 32.

Vous déteſterez les uſages
Que font les Prélats de nos jours,
Du menſonge & de ſes détours.
N'oublierez pas que leur rupture (a)
N'eut pour principe qu'un parjure;
Pour motif que le faux honneur,
Et pour prétexte que la peur
De voir leur fureur prévenue;
Que ſans honte & ſans retenüe
L'impatience du ſuccès
Les jetta dans tous les excès.
Non, jamais à l'unité ſainte
On ne pouvoit donner atteinte
Par un plus indigne projet.
Il n'eſt point de juſte ſujet
Qui permette qu'on ſe ſépare,
C'eſt Auguſtin qui le déclare. (b)
Mais ce Pere aujourd'hui n'a pas
Un grand crédit chez nos Prélats.
Dans la diſpute avec leurs freres
Les Athanaſes, les Hilaires,
Les Baſiles, les Cypriens
N'ont jamais rompu les liens
De cette unité prétieuſe

(a) M. d'Aux, dit qu'il eſt près d'aſſurer par tout ce qu'il y a de plus ſaint que le plus grand nombre des Evêques penſoit qu'on ne pouvoit accepter que relativement. *Mais*, dit-il, *de quelle utilité pourroit être le ſerment... Le Public m'en diſpenſe... Il regarde comme un parjure le ſerment de quiconque auroit le courage de nier un fait comme celui-ci.* Réponſ. à un Evêque pag. 20.

(b) *On ne peut jamais avoir aucune bonne raiſon de diviſer l'unité.* Liv. 2. Cont. Ep. Parmen. c. 11.

A l'Egliſe ſi glorieuſe.
Toujours unis de ſentiment
On peut penſer diverſement
Sans ceſſer d'aimer la concorde.
Chez nous au contraire on s'accorde
Sur la ſubſtance de la foi.
Et ſi vous demandez pourquoi
Sur tout le reſte on ſe diviſe,
Je vous l'ai dit, c'eſt ma ſurpriſe.
J'ai beau me rapeller les tems
Où par des ſchiſmes éclatans,
On a vû déchirer l'Egliſe;
Rien n'eſt égal à l'entrepriſe
Des Auteurs du ſchiſme nouveau.
On en vit frémir leur troupeau
Qui déteſta ce ſacrilege.
Le coupable & honteux manege
De leurs ſchiſmatiques fureurs
Déplut aux plus ſages Paſteurs. (a)
L'exemple ne put les corrompre;
Et le faux zéle en voulant rompre
Ne fit après de vains efforts
Que paſſer du crime aux remors.

(a) Il n'y eut qu'environ 30. Evêques qui ſe joignirent aux Cardinaux de Biſſy & de Rohan pour donner des Mandemens de ſéparation. Tous les autres eurent horreur de leur entrepriſe. Et on voit dans les lettres des Jéſuites à M. de Soiſſons qu'en effet ils ne comptoiẽt plus que ces 30. Evêques dans leur parti. *Vingt ou trente Evêques*, diſent-ils, *n'auroient-ils pas ſuffi à la bonne cauſe, &c.* 4. Lett. p. 59.

VI. ENLUMINURE.

Le labyrinthe eſt l'image des erreurs que la Conſtitution fait revivre & de celles qu'elle a fait naître.

Que veut dire ce labyrinte ?
Quoi toujours des ſujets de plainte !
Reprenons-en le triſte cours.
Par ſes tours & par ſes retours
Le labyrinthe répréſente
Les erreurs que la Bulle enfante,
Ou qu'elle tire du tombeau.
Sous mes pas, dans ce champ nouveau
S'ouvre une trop vaſte carriere.
L'art y ſuccombe à la matiere.
Je vois renaître à millions
Tous ces monſtres d'opinions
Qu'enfanta l'école d'Ignace.
Monſtres dont tant de fois l'audace
Vit réprimer ſes attentats
Par le zéle de nos Prélats.
Mais en vain, pour les mettre en poudre,
Prirent-ils ſi ſouvent la foudre ;

Si la puiſſance de Clément
Les fait revivre en un moment.
Si pourtant, contre toute attente,
Jamais ſa Bulle eſt triomphante ;
Revenez braves Eſcobars
Combattre ſous ſes étendars.
Que dans la loi, dans les Prophétes
Il n'échappe à vos interpretes
Ni maxime, ni vérité.
Qu'ils renverſent l'autorité
Des loix même de la nature.
Ceſſons de parler en figure.
Ils ont fait tout ce que j'ai dit,
Et mon préſage eſt un récit.
La Bulle paroiſſoit à peine, (a)
Que leur troupe en devint plus vaine ;
Et ſans attendre le ſuccès
Crut le champ libre à ſes excès.
L'un de Pélage ſuit la trace,
Il ſauve l'homme ſans la grace
Et ſans le ſecours de la foi.
L'autre l'affranchit de la loi
Du ſuprême Auteur de ſon être.
Pourquoi veut-on qu'à ce ſeul maître

(a) Auſſi-tôt que la Bulle fut arrivée, les Jéſuites la citérent dans tous leurs Colleges. Et dès le mois de Décembre 1713. je vis les conſéquences qu'un de leurs Profeſſeurs de Toulouſe en tiroit contre la néceſſité de la foi au médiateur pour être ſauvé.

Il raporte ſes actions ? (a)
Sans tant gêner ſes paſſions,
Ne peut-on pas en conſcience
Agir par la concupiſcence (b)
Et pour la ſeule volupté ?
C'eſt MINGRIVAL *qui l'a dicté:*
Et MINGRIVAL *eſt-ce une bête ?*
On peut ſe propoſer l'honnête,
Ce ſeroit bien le plus certain ;
Mais ce n'eſt pas la ſeule fin (c)
Digne de l'humaine nature.
On peut aimer la créature ;
Le cœur y peut être attaché ;
Et ce n'eſt pas un grand péché (d)
De la chercher pour elle-même.
De toujours tendre au bien ſuprême,
Rien ne nous en fait une loi. (e)
On peut le croire ſur la foi
D'une philoſophique Théſe.
Et ſur ce point, par parenthéſe,
Je dois vous avertir que Caën
N'eſt que l'écho du Vatican.
Queſnel avoit dit le contraire ;
Il l'avoit pris de plus d'un Pere ;

(a) Propoſit. du P. de Mingrival Jéſuite dénoncées à M. d'Amiens. *Ce n'eſt qu'un conſeil de rapporter à Dieu toutes ſes actions.*

(b) *Il eſt permis d'agir par la concupiſcence & pour la ſeule volupté.*

(c) *La fin honnête n'eſt pas la ſeule digne de l'homme.*

(d) *Ce n'eſt pas un péché de mettre ſa derniere fin dans les créatures.*

(e) Théſe ſoutenue chez les Jéſuites de Caën le 15. & 16. de Juillet 1719. *Il n'y a aucune loi qui nous oblige à rapporter toutes nos actions à une fin ſoit honnête, ſoit ſurnaturelle.*

S. Paul le dit expreſſément ; (a)
Mais il faut en croire Clément ;
Et ce n'eſt point là la doctrine
De ſa Bulle plus que divine.
Il parle bien d'un autre ton. (b)
C'eſt par ſes yeux que SALLETON, (c)
Ce grand Argus des Interprétes,
A vû ſi clair dans les Prophétes.
Quand l'un dit qu'il faut au Seigneur
Se convertir de tout ſon cœur,
Seroit-ce aux Chrétiens qu'il s'adreſſe ?
Pour moi ſur ſa parole expreſſe
Je l'avois crû : mais SALLETON
Aujourd'hui me répond que non.
Franchement j'étois une buze ;
Et ſa raiſon me deſabuſe.
Quoi ! ſous une loi de douceur
Se convertir de tout ſon cœur !
C'eſt en perdre tout l'avantage :
Et le Chrétien dans le partage
Seroit plus léſé que le Juif.
Cet argument eſt déciſif.
On en avoit vû le modéle
Chez LE ROUX *l'organe fidéle* (d)

(a) 1. Aux Cor. c. 10. v. 31. *Soit que vous mangiez, ou que vous buviez, quoique ce ſoit que vous faſſiez, faites tout pour la gloire de Dieu.* C'eſt là ce que le P. de Mingrival appelle *une loi de conſeil.*

(b) Voïez les propoſit. condamnées depuis la 44. juſqu'à la 58.

(c) Le Pere Salleton Jéſuite Profeſſeur à Poitiers a enſeigné que cet endroit du Prophéte Joël c. 2. v. 12. *Convertiſſez-vous à moi de tout votre cœur*, ne regardoit que le tems de la loi de nature ou de la loi de Moïſe. La raiſon qu'il en donne, eſt la même que celle du Sr. le Roux qu'on va bientôt voir.

(d) Le Roux

De la docte Société.
Il fit tout exprès un traité
Pour bannir de la pénitence
Tout amour même qui commence : (a)
Et ſans cela, dit ſon écrit,
On fait injure à Jéſus-Chriſt.
Non, ſous la loi de l'Evangile
Le Salut n'eſt point plus facile,
S'il faut qu'avant ce Sacrement
On ait un amour dominant,
Quelque foible qu'on l'imagine.
Car en ſuivant cette doctrine,
On nous feroit tout à la fois (b)
D'un double joug porter le poids.
Du joug de cet amour ſincere
Qui fut au Juif ſi néceſſaire ;
Et, pour ſurcroît d'affliction,
Du joug de la Confeſſion.
Ainſi parloit ce ſage Maître
Qui parut coupable ſans l'être.
Jugez vous-même s'il eut tort.
L'Almanach marquoit-il la mort
Du grand Monarque de la France ? (c)
Et ſans ce coup, quelle apparence,

Profeſſeur en l'Univerſité de Reims.

(a) Troiſiéme Propoſition cenſurée. *Notre deſſein dans cette diſſertation eſt de bannir la néceſſité d'une charité dominante quoique foible.*

(b) Sixiéme Propoſition du ſieur le Roux. *J. C. n'auroit point rendu le ſalut des hommes plus facile ſi l'amour de Dieu dominant étoit néceſſaire dans le Sacrement de Pénitence... On nous auroit impoſé le joug que les Juifs étoient obligés de porter, & avec celui-là un très onéreux dont ils n'étoient point chargés, qui eſt celui de la Confeſſion.*

(c) Le ſieur le Roux pour s'excuſer d'a-

Qu'il dût jamais être cité
Par l'inſolente Faculté,
Dont le dépit & la vangeance
Le condamna ſans indulgence ? (a)
Ce fut un triſte évenement,
Et je le plains ſincerement.
Mais revenons à l'efficace
Du grand ſacrement dont la grace
Doit nous diſpenſer d'aimer Dieu.
Donc que la crainte y tienne lieu
De tout amour. C'eſt une drogue
Bonne à purger la ſynagogue.
Remarquez même, s'il vous plaît,
(Car il eſt de notre interêt
De mettre nos droits hors d'atteinte)
Remarquez que la ſeule crainte
D'un mal qui paſſe avec le tems,
Devant Dieu nous rend pénitens ; (b)
Qu'on peut apaiſer ſa colere
Par la crainte de la galere,
Ou par la peur d'être pendu.
Ce Dogme eſt fort bien entendu.
Car à ce prix il eſt probable
Que ſans craindre ni Dieu, ni Diable,

On

voir enſeigné tes erreurs, répondit à l'Archevêque de Reims qu'il ne croïoit pas que le Roi mourroit ſi-tôt. Belle raiſon pour un Théologien, répondit l'Archevêque.

(a) La Cenſure eſt du 14. Janvier 1716.

(b) *Il eſt tout-à-fait vrai-ſemblable*, dit le P. Salleton, *que la douleur néceſſaire au chrétien pour obtenir le pardon de ſon péché, peut naître de la crainte d'une peine temporelle.* La conſéquence qu'on tire ici de cette propoſition, eſt très naturelle. On ne craint point Dieu, on ne craint point le Diable, puiſqu'on ne craint pas même les peines de l'Enfer.

On peut aller en Paradis.
Retenez bien ce que je dis.
C'en eſt moins, qu'il n'en reſte à dire,
Ma plume ſe laſſe d'écrire
Tous les ſonges des Salletons.
C'eſt encor pis de-là les monts.
Je perdrois mille fois haleine
Sans pouvoir épuiſer FONTAINE (a)
Et VIVA *qui dans leurs canaux*
N'ont rien moins que de vives eaux.
Clément de très louche mémoire
A ſes enfans en faiſoit boire.
C'étoit en faire trop de cas, (b)
Pour ne les reconnoître pas.
Auſſi remarque-t'on ſans peine
Que la ſource où puiſoit FONTAINE
Etoit la Bulle de Clément.
Source de tout égarement
Et de toute erreur le prétexte.
C'eſt pour en deffendre le texte
Que Rome a vû cet Ecrivain
Enſeigner que l'amour humain,
Sans raport à l'être ſuprême, (c)
Eſt un amour bon de lui-même

(a) Ce ſont deux Jéſuites dont le premier a écrit à Rome & l'autre à Naples pour la défenſe de la Conſtitution.

(b) Le livre du P. Fontaine qui a pour titre *La Théologie de la Conſtitution deffendue*, a été débité par les ordres & aux dépens du Pape.

(c) Théol. de la Conſt. ſur la 44. Propoſit. *Il eſt de foi depuis la Conſtitution, que l'amour hu-*

Pour le devoir & pour la fin.
Que ſi quelquefois Auguſtin
Et ſes pareils, gens pleins de zéle,
Pour enflammer l'ame fidéle,
Ont dit que ſans la charité
Tout n'eſt en nous que vanité,
Et preſque toujours pis encore :
Que par elle ſeule on honore
Un Dieu lui-même tout d'amour :
Qu'un pénitent par ſon retour,
S'il ne l'aime, ne peut lui plaire :
Que pour apaiſer ſa colere,
L'amour qui nous fit ſes enfans,
Peut ſeul nous rendre pénitens :
Qu'un pécheur, qu'arrête la Gêne,
Laiſſe voir qu'il craint plus la peine,
Qu'il ne déteſte le péché :
Qu'on demeure au crime attaché,
Tant qu'on n'aime pas la juſtice :
Qu'enfin la crainte du ſuplice
Ne fait d'un pécheur abbatu
Qu'un ennemi de la vertu :
Tout cela FONTAINE *l'explique* (a)
Ce ſont des fleurs de Rhétorique :

main ou la charité humaine ſans aucun raport à Dieu, eſt légitime. Et ce n'eſt pas aſſez de dire que cet amour eſt permis quant à l'office ou au devoir, mais que la fin en eſt mauvaiſe.

(a) Sur la Propoſit. 51. pag. 451. *S. Auguſtin en loüant une auſſi excellente vertu que la charité, s'eſt peut-être un peu trop abandonné aux figures de Rhétorique. Ce ſont-là des figures de Rhétorique.*

Et de ces éloges outrés
Communs aux Orateurs ſacrés. (a)
Que ne diſoit-il aux Apôtres ?
Car S. Paul tout comme les autres
A ce prix-là n'eſt qu'un Rhéteur,
Un Sophiſte, un Déclamateur ;
Qui par de pompeuſes paroles
Et de viſibles hyperboles,
Donne tout à la charité, (b)
Sans doute il eût bien mérité,
Que quelque Bulle Clémentine
Eût rectifié ſa doctrine.
Son texte & ceux des ſaints Docteurs
Sont faux, contiennent des erreurs ;
Si par un égard charitable
On n'y donne un ſens favorable.
Avant FONTAINE, FRANCOLIN (c)
L'avoit dit, ſur tout d'Auguſtin.
Oüi certes l'Evêque d'Hyppone
A grand beſoin dans plus d'un Prône,
Qu'on limite & fixe ſon ſens ;
De peur qu'en mille endroits preſſans
Il ne contrediſe la Bulle, (d)

(a) Le même ſur la Prop. 47. c. 6. Les Peres ont loüé la charité avec des exagérations familiéres aux Prédicateurs.

(b) 1. Aux Cor. chap. 13.

(c) Franc. Cleric. Rom. Tom. 2. diſp. 7. pag. 183. dit que ces Propoſitions de S. Auguſtin. *On n'honore Dieu qu'en aimant. La foi peut être ſans la charité ; mais ſans la charité la foi ne ſert de rien.* Sont fauſſes & contiennent des erreurs à moins qu'on ne leur donne un ſens plus exact & plus favorable.

(d) Le Pere Font. pag. 992. *Il faut limiter & fixer S. Aug. de peur qu'il ne*

paroiſſe contredire un dogme légitimement déſini par la Bulle. M. de Soiſſons eſt dans le même principe. I. Avert. pag. 96. *Ce n'eſt pas la déciſion que j'examine par les SS. Peres, ce ſont les SS. Peres que j'examine par la déciſion.*

Ce qui ſeroit fort ridicule.
Ainſi ſouvent, a t'il prêché :
Qu'on a le déſir du péché,
Quand on ne le fuit que par crainte. (*a*)
Or ſi devant la Bulle ſainte,
Cette erreur a pû s'excuſer ;
Ne ſeroit-ce pas s'abuſer,
Et ſe livrer à l'Anathême
D'oſer encor penſer de même ? (*b*)
Au reſte c'eſt très ſagement
Qu'on a proſcrit ce ſentiment,
Qui n'a de lieu dans la conduite,
Que chez une ame mal inſtruite. (*c*)
Mais ſachez dans l'occaſion
Diriger votre intention,
Lorſque la crainte vous arrête,
Mettez-vous bien fort dans la tête,
Que quand vous craignez le péché,
Votre cœur en eſt détaché.
Cette recette eſt très certaine.
Clément l'aprouva dans FONTAINE ;
Ou pour parler plus congrüement,
FONTAINE *l'apprit de Clément.*

(*a*) Aug. cont. 2. Epiſt. Pelag. c. 9.

(*b*) Le Pere Fontaine pag. 959.

(*c*) Le Pere Fontaine pag. 959.

N'a-t'il plus rien à nous apprendre ?
Quiconque a ſa Bulle à deffendre,
Doit ſaper dans leurs fondemens
Les notions de tous les tems : (a)
Renverſer toutes les maximes :
Tous les droits les plus légitimes :
Anéantir les ſaints Canons :
Réduire à d'inutiles noms
Les degrez de la Jérarchie,
Avilir notre Monarchie,
Et d'un Evêque faire un Roi :
Donner des formules de foi,
Qui ne propoſent rien à croire :
Démentir les faits de l'hiſtoire,
Qui nous atteſtent les erreurs
Du plus grand nombre des Paſteurs :
Etablir notre certitude
Sur l'ombre de la multitude :
Dire que ſon autorité
Peut, ſans bleſſer la verité,
Flétrir un texte, qui l'exprime :
Qu'une cenſure eſt légitime,
Qui proſcrit comme des erreurs
L'Ecriture & les ſaints Docteurs :

(a) Tous ces Paradoxes & ces erreurs ſont des ſuites néceſſaires de la Bulle & des principes qu'on établit pour la recevoir.

Que, ſans reſpect pour leur langage,
L'Egliſe peut en prendre ombrage ;
Et que ſa condamnation
Rendroit mauvais ce qui fût bon. (a)
Sur ces bizarres paradoxes,
On voit nos Prélats Pſeudodoxes (b)
Souſcrire au Décret de Clément.
L'auroient-ils pû faire autrement ?
Dans ce phanatique ſyſtême,
Rien n'échape à leur Anathême,
S'il leur plaît d'en craindre l'abus.
Languet, par ſon pompeux Phœbus, (c)
A brillé ſur tous ſes confreres
Dans l'art d'étaler ces chimeres.
Il les débite ſans égards.
Jamais on ne vit tant d'écarts,
Tant de raiſonnemens frivoles,
Tant de riens ſous tant de paroles.
Je ſuis ravi qu'avant la fin
Il ſe retrouve en mon chemin.
Je me fais une grande fête
De ſoutenir ce tête à tête.
Si je lui fais mauvais parti,
Qu'il s'en tienne pour averti,

(a) *Quand les Propoſitions auroient été innocentes avant leur condamnation, après la condamnation elles ceſſent de l'être.* M. de Soiſſons I. Avertiſſ. pag. 59.

(b) Pſeudodoxe ſignifie un homme qui enſeigne le menſonge & la fauſſeté.

(c) Jean Joſeph Languet Evêque de Soiſſons.

Je ne veux point le prendre en traître.
Mais, pour combatre un ſi grand maître ;
Muſe il faut aller en ſecret
Boire deux coups au cabaret.

VII. ENLUMINURE.

Le Cabaret de l'Accommodement ou l'Accommodement de Cabaret.

J'Entre au premier, qui ſe préſente.
Ha ! ha ! l'Enſeigne en eſt plaiſante.
A. l'Ac... à l'Ac...com...mo...dement.
Gliſſons nous-y tout doucement.
Une Muſe Eccléſiaſtique
Doit toujours craindre la critique ;
Et les airs que nous nous donnons
De violer les ſaints Canons, (a)
Déplairoient à quelqu'un peut-être ;
Mais qu'aperçois-je à la fenêtre ?
Ce ſont des Evêques, je crois,
Voilà des Mîtres & des Croix.
Oüi ce ſont, ſi je ne m'abuſe,

(a) Les Canons deffendent aux Eccléſiaſtiques d'aller au Cabaret.

Des Evêques. Entrons ma Muſe,
Puiſque nos Prélats ſont ici,
Nous pouvons bien y boire auſſi;
Ce qu'ils font, n'eſt que bon à faire.
Mais Ciel! quelle importante affaire
Les raſſemble dans ce ſaint lieu?
Seroit-ce la gloire de Dieu? (a)
Cherchons quelqu'un qui nous l'enſeigne.
A s'en raporter à l'Enſeigne,
Il va ſe faire aſſurément
Entr'eux un Accommodement.
Un Accommodement, vous dis-je,
Dont le nœud tiendra du prodige.
Il paſſe les efforts humains.
Ne voïez-vous pas ces deux mains,
Qu'aſſemble à revers une corde?
La choſe au Symbole s'accorde:
Il faudra de ſemblables nœuds,
Pour unir nos Prélats entr'eux;
Si quelqu'Emballeur s'en aviſe.
Au different, qui les diviſe,
Je deſeſpere de le voir.
Quand l'un dit blanc, l'autre dit noir.
Ceux, qui prétendent que la Bulle

(a) Rép. de M. d'Auxer. à un Evêque. *On parle franchemẽt & librement, quand on écrit à un ami, êtes-vous bien perſuadé M. que le pur zéle de la ſaine doctrine ait été l'ame & le principe de cette affaire* pag. 51.

De notre foi ſoit la formule,
Nous chantent qu'on s'allarme en vain:
Que par tout le dogme en eſt ſain:
Qu'enfin nos craintes ſont frivoles:
Mais ce ne ſont que des paroles.
D'autres annoncent ſur les toits:
Que la Bulle attaque à la fois
La foi, les mœurs, la diſcipline:
Que toute l'ancienne doctrine
Eſt proſcrite, & ce ſont des faits.
Ceux ci, qui craignent les effets
D'une loi ſi mal digérée,
L'ont au Concile déferée.
Ceux-là par un coup ſolemnel
Ont traité d'abus leur Appel.
Comment terminer cette guerre?
Le Ciel eſt moins loin de la terre;
Les Loups moins ennemis des Chiens....
Mais à propos je me ſouviens
D'avoir lû que leur Paix *eſt faite.* (a)
Quoiqu'il en ſoit tout m'inquiéte
Pour une paix dont le projet
Doit ſe conclure au Cabaret,
Le lieu n'eſt pas de bon augure:

(a) On a fait ſur l'Accommodement un petit Poëme, qui a pour tître *La paix des Loups & des Chiens.*

Et, ſans en ſavoir l'avanture,
On n'y comprend ni A. ni B.
Vous ſaurez donc qu'il eſt tombé (a)
Du Ciel un Ecrit *admirable,*
D'une ſtructure incomparable,
Digne enfin du céleſte Eſprit.
C'eſt un Prélat qui nous le dit.
Cet Ecrit ſi plein de merveilles
Eſt le fruit des ſavantes veilles
D'un homme neutre dans la foi, (b)
D'un homme qui s'eſt tenu coi,
Qui ſe nomme à peu près de même. (c)
On comprend l'importance extrême
De ſa ſage précaution.
On eſt ſujet à caution,
Lorſque par un projet bizare,
Et par l'effort d'un talent rare,
On s'offre d'unir par traité
L'erreur avec la verité.
C'eſt la découverte ſavante
Du céleſte *Ecrit, qu'on nous vante.*
Je l'expliquerai, ſi je puis,
Dans l'Enluminure du puits.
En attendant ſans en rien dire,

(a) Lettre de l'Evêque de Blois au grand Vic. de Vannes du 14. Mars 1720. *Il eſt tombé un Ecrit du Ciel entre les mains de M. le Régent & de l'Abbé du Bois.*

(b) Ibid. *comme l'objet étoit de faire la paix, vous comprenez bien qu'il étoit important que l'Auteur fût caché ; parce que d'un parti on eut apréhendé ce qui ſeroit* venu de *l'autre.*

(c) Perſonne n'ignore que cet homme neutre dans la foi ne ſoit l'Abbé C**.

Je me borne au fruit qu'on en tire.
Ce fruit ſera la paix, dit-on,
L'arbre eſt mauvais, & le fruit bon.
Mais un embarras, qui me reſte
Sur cet ouvrage tout céleſte,
Eſt de ſavoir par quel eſprit,
Ou par quel ordre on l'entreprit. (a)
Par qui l'Acephale Architecte,
Qui n'eſt, dit-on, d'aucune ſecte,
Fut chargé d'un ſi haut projet.
Je n'ai rien lu ſur ce ſujet,
Qui faſſe une preuve complete.
Mais il ne faut pas qu'un poëte
Demeure court en beau chemin.
Faiſons donc un peu le devin.
Ce n'eſt point un vain ſtratagême.
Très ſouvent la verité même
N'eſt pour nous qu'un fruit du haZard:
Et les grands Maîtres de notre art,
Par leurs conjectures ſenſées,
Ont prédit des choſes paſſées.
O vous, qui vous plaignez ſans fin
Des rigueurs de votre deſtin!
Vous, qui criez qu'on vous opprime,

(a) Rien ne rendit l'Accommodement plus ſuſpect que le myſtere qu'on en faiſoit à ceux qu'il interreſſoit le plus. Le ſecret pourtant n'étoit pas le même pour tous les Evêques, & ſelon les perſonnages qu'on vouloit leur faire faire, ou qu'on étoit aſſuré d'eux, on leur faiſoit voir *le deſſous des Cartes*. C'eſt ainſi que quelques-uns s'en expliquerent.

Qui croïez n'avoir d'autre crime,
Que l'amour de la verité,
Vous n'avez que trop mérité
Que contre vous tout s'indiſpoſe.
Les maux, dont votre zéle eſt cauſe,
Ne ſont-ils pas d'aſſez grands maux ?
Vous avez fait deux Cardinaux. (a)
Et qui pis eſt dans votre affaire,
Il en reſte un troiſiéme à faire.
Or on n'eſt point fait Cardinal
Sans avoir fait quelque grand mal.
Que ferai-je, dit en ſoi-même
Celui dont la bouche blaſphême ?
Il faut machiner ſourdement
Quelque faux Accommodement.
Il faut amuſer le ſaint Pere
Par une agréable chimere,
Qu'au fond il n'aprouvera pas ;
Mais qu'il condamnera tout bas. (b)
On lui vantera l'avantage
D'avoir fait ceſſer le partage,
Que cauſoit chez nous ſon Décret.
Il aura le plaiſir ſecret
De voir la rébelle Eminence

(a) Les Cardinaux de Biſſy & de Mailly.

(b) On fit entendre aux Evêques qu'on avoit parole du Pape qu'il ne diroit rien contre ce qui s'alloit faire.

Par une feinte déférence
Rendre à ſa Conſtitution
Et reſpect & ſoumiſſion. (a)
Il eſt aiſé de l'y contraindre.
On n'aura qu'à lui faire craindre
De voir conſommer aujourd'hui
Ce qu'on méditoit contre lui,
Lorſque Loüis perdit la vie.
Choſe dont il n'a nulle envie.
Il s'aime trop le bon Prélat,
Pour s'expoſer à cet éclat,
Il parlera pour faire mine
Toujours d'un bon corps de doctrine;
Mais qu'il ſe rende à cela près,
On peut en faire un tout exprès.
Il dit. Vers le Prélat facile
On députe alors la Sybille,
Qu'il écoute depuis long-tems. (b)
Qu'on me pardonne, ſi je mens,
Au défaut de preuves plus ſures,
Je donne ici mes conjectures.
Déja la Sybille a parlé.
Je vois le Prélat ébranlé.
C'en eſt fait. Il va ſe ſoumettre,

(a) *Le reſpect & la ſoumiſſion ne ſont pour lui que des formalités de ſtile.* 3 let. des Jéſuites à M. de Soiſſons. pag. 74. Si la Bulle mérite du reſpect, quelle injuſtice de l'avoir ſi long-tems rejettée. Si elle n'en mérite point, quelle mommerie de le dire & de la recevoir.

(b) La Sybille du Bois de Boulogne; c'eſt tout dire à ceux qui ſont inſtruits. On prie ceux qui ne le ſont pas, d'ignorer ſans chagrin ce qu'on ne pourroit leur révéler ſans en cauſer beaucoup à des perſonnes qu'on reſpecte.

Pourvû qu'on veüille lui promettre
De bonnes Explications
Avec quelques conditions, (a)
Qui lui paroiſſent néceſſaires.
Nous ſommes bien dans nos affaires,
Dit notre Cardinal futur,
Nous avons renverſé le mur:
Tout eſt fait, ſi Noailles *cede.*
Il n'eſt point de mal ſans remede,
Quand on ne veut rien épargner.
Je ſais comment on peut gagner
Les fiers deffenſeurs de la Bulle.
Ils ſont ſenſibles au ſcrupule,
Quand il s'agit du faux honneur.
Rien ne leur a fait tant de peur (b)
Que la plus légere apparence
D'un Appel de toute la France.
Faiſons-les en donc menacer; (c)
Ce ſeul coup va les terraſſer.
Tel eſt le jeu qu'un fourbe joüe
Pour monter au haut de la roüe,
Que la fortune fait tourner.
C'eſt un double change à donner,
Qui fait le nœud de ſon intrigue.

(a) Voïez le mémoire ſur la paix de l'Egliſe. 1. pag.

(b) Lettre circul. du Car. de Biſſy aux Evêques de France du 14. Sept. 1718. *On dit que Mrs. les Gens du Roi du Parlement de Paris appelleront de la Bulle & de toutes ſes ſuites au futur Concile général. Dans des circonſtances ſi facheuſes, &c.*

(c) On voit par les lettres de M. de Soiſſons à l'Evêque de Sées & par celles des Jéſuites à M. de Soiſſons qu'il y a ſur ces menaces plus que des conjectures. Voici comme ils lui parlent 4. lett. pag. 53. *Vous qui défiez tout le Quênelliſme avec tant de confiance & de mépris, vous*

Mais quoi ! tandis qu'il ſe fatigue,
Ne veut-il que me divertir ?
Oüi dans ſon rôle ſans mentir
Je crois voir la Scene badine
De Charlote *&* *de* Mathurine,
A qui Dom Juan *tour-à-tour*
Déclare tout bas ſon amour. (a)
C'eſt par une ruſe pareille,
Qu'aux Prélats on dit à l'oreille,
Que s'ils ne cédent, on ſera
Non pour ceux-ci, mais pour ceux-là,
En un mot pour leurs adverſaires.
Par des menaces ſi contraires
Tout ſe diſpoſe à filer doux ; (b)
En agneaux on change les loups.
Voilà l'intrigue bien ourdie.
C'eſt une Tragi-comédie, (c)
Qu'on nomme l'Accommodement,
Mais l'Auteur dès le titre ment.
Tout s'y termine à des paroles.
On choiſit pour les premiers rôles
Les Acteurs les plus éminens.
Les Noailles *&* *les* Rohans
Sont chargés de montrer la piece (d)

qui inſultiez ſi hautement à ſon petit nombre & à ſes Chefs, vous crûtes le voir ſur le point d'envahir tout le Roiaume & de faire trembler le reſte du Monde.

(a) Voïez le feſtin de Pierre Act. 2. Scene 4.

(b) 1. Lettr. des Jéſuites à M. de Soiſſons pag. 54. *La conciliation fut l'effet de la foibleſſe des uns & de la mauvaiſe foi des autres.* Ils devoient dire de la crainte opoſée des uns & des autres & de la mauvaiſe foi de tous.

(c) Le comique a régné dans toute l'intrigue de l'Accommodement & le tragique dans la Cataſtrophe ou dans les ſuites.

(d) Lettre de M. de Blois dé-

ja citée. *L'Ecrit a été remis authentiquement entre les mains des CC. de Noailles & de Rohan.* On ne ſait ce que veut dire cet *authentiquement*, ſi ce n'eſt que les Cardinaux n'euſſent pas la liberté d'en laiſſer des copies aux Evêques, ce qui fut en effet très fidélement exécuté.

Aux deux partis, qu'elle interreſſe.
L'Ecrit leur eſt ſéparément
Remis. Mais authentiquement.
C'eſt un mot que je n'entens guére.
Mais venons au fond de l'affaire.
Nous touchons aux faits importans.
Rohan *le Chef des Acceptans*
A tour de Rôle *les convoque.* (a)
(Dans ce mot-là rien ne me choque)
Et ſon Hôtel dès ce moment
*Fut nommé l'*ACCOMMODEMENT.
A ce Cabaret canonique
On voit les Prélats de ſa clique
Quatre-à-quatre ſe reſſembler. (b)
Là pour opiner ſans trembler
Sur une Céleſte *lecture,*
D'abord la ſobre Prélature
Boit à longs traits ſelon ſon rang,
De la vigne le plus pur ſang. (c)
Ce préalable étoit fort ſage.

(a) Ibid. *A tour de Rôle nous avons été convoqués chés le Cardinal de Rohan quatre-à-quatre.*

(b) Les aſſemblées ou les repas de la belle Eminence dont il fut tant parlé durant l'Aſſemblée de 1713 & 1714. étoient de dix; mais pour l'Accommodement on craignoit que dans un ſi grãd nombre on ne trouvât plus de difficultés à s'accorder.

(c) Un ancien Auteur commence ainſi la rélation d'une aſſemblée d'Evêques. *Biberat Epiſcoporum ſobrietas ſanguinem uvæ meraciſſimum.*

Car

Car ces Meſſieurs dans leur jeune âge
Ont tous lû : Jejunus venter
Non audit verba libenter. (a)
Il s'agiſſoit pour eux d'entendre,
Et d'entendre juſqu'à comprendre
Des vérités & plus de cent
Qu'on leur liſoit rapidement.
Des points de foi ſi difficiles,
Que jamais les plus grands Conciles
N'en déciderent autrefois
De ſi grands ni tant à la fois.
Mais pourquoi tant de diligence ?
Ont-ils le don d'intelligence
Juſqu'à juger à livre ouvert ?
Vouloit-on les prendre ſans verd ?
Que dis-je ? ils percerent les voiles,
De jour ils virent les étoiles.
Le céleſte Ecrit *qu'on leur lut,*
En plus d'un endroit leur déplut.
Tant la doctrine en étoit pure !
L'Eſprit qui dicta l'Ecriture,
Pour s'être ici trop négligé,
Par nos Prélats fut corrigé. (b)
Chacun retoucha ſon ouvrage ;

(a) Ce proverbe latin ſe traduit en François. *Ventre affamé n'a point d'oreilles.*

(b) Cet Ecrit tombé du Ciel fut vû & corrigé par les Prélats, dit M. de Soiſſons dans ſes remarques ſur la lettre circul. du Cardin. de Noailles.

Et lui fit parler le langage
De ſes propres préventions.
Bref à leurs obſervations (a)
Ont eu égard & *pour tout dire,*
L'Ecrit revû n'en fut que pire.
Pour notre benin Cardinal
Il n'y faiſoit ni bien ni mal.
Il trouvoit la piéce achevée.
Pourvû qu'elle fût aprouvée, (b)
Non plus du Pape : il ſavoit bien
Que le Pape n'en feroit rien.
D'avoir tous les Prélats de France,
C'étoit de ſa condeſcendance
Autrefois le dernier dégré. (c)
Mais ſon zéle fut modéré
Par la peur qu'il eût de ſon ombre.
Il s'étoit donc réduit au nombre
De quatre-vingt. (d) *C'étoit aſſez*
Pour démentir ſes faits paſſés :
Et ſouſcrire à ſon inconſtance.
L'objet de la grande importance
C'étoit la bonne expreſſion
Pour marquer la rélation.
Qu'elle eût été nette & préciſe,

(a) Let. de M. de Blois, *nous avõs fait nos obſervations, & on y a eu égard.*

(b) Ibid. *L'autoriſation la plus forte qu'il pût ſouhaiter après celle du Pape, étoit celle des CC. de Rohan, de Biſſy & de Gêvres, &c.* Une autoriſation plus forte que celle-là, eût été celle de l'Egliſe.

(c) *Que l'Egliſe Gallicane autoriſât les articles de doctrine arrêtés... C'étoit le dernier dégré de condeſcendance, auquel on eût pu ſe porter pour le bien de la paix.* Prem. Inſtr. Paſtor. du Card. de Noailles. p. 30.

(d) *On a marqué qu'on n'accepteroit point la Bulle, que l'õ n'eût au moins la ſignature de 80. Evêques.*

Le parti ne l'eût pas permiſe.
L'honneur du Pape en eut ſouffert
Il fallut le mettre à couvert
Sous l'envelope entortillée (a)
D'une fraſe bien embroüillée.
On trouva le tempérament
Du merveilleux uniquement
Qui dit tout ce qu'on lui fait dire. (b)
Tant les mots ont ici d'empire !
Quand on eut fait tout examen ;
Chacun convînt de dire Amen (c)
Et d'approuver le Commentaire.
Mais cet Amen *ſi néceſſairre*
Pouvoit ſe dire en deux façons. (d)
Qui le croira ? deux factions
Sur cet incident ſe formerent.
Soudain les eſprits s'échauferent.
Le débat en fut long & vif. (e)

Mémoire ſur la paix de l'Egliſe p. 2. Se borner à 80. Evêques, c'eſt ſupoſer que les 50. autres ne le ſont pas, ou que les raiſons qu'ils auront de ne pas ſigner ſeront mauvaiſes, quoiqu'on ne les ſache pas.

(a) Par cette fraſe entortillée, le Card. de Noaill. fait retomber ſur lui le reproche qu'il faiſoit aux 40. de l'Aſſemblée de 1714. de leur peu *de ſimplicité & de candeur*, ils n'avoient fait que diſſimuler la rélation, & il l'exclud.

(b) L'Auteur du Mémoire ſur la paix de l'Egliſe ſe donne en vain la torture pour prouver qu'*uniquement* ne ſignifie pas uniquement. Il fait pitié.

(c) Lettre de M. de Blois, *quand tout l'examen a été fait, chacun ſe porta pour content & convint de ſigner.*

(d) Ibid. *Deux formules propoſées. L'une étoit d'une lettre, l'autre d'un acte aprobatif pour être mis au bas du Corps de doctrine.*

(e) *L'altercation fut grande.*

Rohan *veut* l'Acte approbatif.
Avec Biſſy tout ſaint Sulpice
Eſt pour la lettre approbatrice.
On en ignoroit la raiſon,
Sans le bon mot *d'un grand Garçon*, (a)
Qui, par ſa ruſtique figure,
Honnit un peu la Prélature.
Mais on la ſait, grace à ſes ſoins,
C'eſt que la lettre engageoit moins.
N'admirez-vous pas la prudence
Et la candeur de l'Eminence,
Qui pour ce parti-là prit feu.
S'il ne veut s'engager que peu;
C'eſt pour être un jour moins parjure.
Dans une intention ſi pure,
Ne fit-il pas très ſagement
De réſiſter indécemment (b)
Aux raiſons du parti contraire?
Pour lui plaire on ſuſpend l'affaire:
Et pour réünir les eſprits,
Le Prince pour Arbitre eſt pris. (c)
Ce choix me plaît. Mais me trompe-je?
N'entens-je pas quelque manege,
Et des courſes durant la nuit? (d)

(a) *Quelques-uns ſe trahirent en diſant pour raiſon de préférence, que la lettre engageroit moins. Ce fut l'Evêque de Chartres qui dit le bon mot.* Ibid.

(b) Ibid. *La réſiſtance opiniâtre & indécente du Card. de Biſſy & de ſon parti auroit fait rompre, ſi l'on avoit tenu ferme. Car il vouloit ſe retirer.*

(c) Ibid. *On convint de ſe concilier en préſence de S. A. R.*

(d) Ibid. *Il y eut des allées & des venuës pendant la nuit.*

Prélats, l'eſprit qui vous conduit,
Eſt toujours l'eſprit de lumiére.
On le voit bien à la maniére
Dont ſe ménage votre paix.
Le projet, les clauſes, les faits,
Ces conferences pacifiques,
Ces pas nocturnes, ces pratiques,
Tout reſſent la ſimplicité
De notre ſainte antiquité.
Pourſuivez; achevez l'ouvrage.
Pourquoi différer davantage?
Raſſemblez-vous inceſſamment.
Concluez l'Accommodement.
De bonne ou de mauvaiſe grace, (a)
Qu'importe? pourvû qu'il ſe faſſe.
Il ſe fait, le voilà conclu.
Enfin la lettre a prévalu.
Pour la ſouſcrire avec paraphe,
On l'attache avec une agraphe
Aux bonnes explications.
Là ceſſent les diviſions. (b)
La paix eſt donc faite. Fanfare!
Partez Paſtel, Caulet, la Fare (c)
Evangéliſtes à pieds plats.

(a) *La conciliation a été qu'on prendroit le parti de la lettre, mais qu'elle ſeroit inſerée & ſignée ſur l'original même du précis de doctrine par une eſpéce de complaiſance pour le parti qui fait la réconciliation de mauvaiſe grace.* Ibid.

(b) Voïez le pitoïable raiſonnement de l'auteur du Mém. ſur la paix de l'Egliſe p. 2. & 3. ſur les avantages de l'aprobation donnée par les Evêques au Corps de doctrine.

(c) Ce ſont ces trois Mrs qui ont été les couriers Apoſtoliques, pour porter l'accommodement à ſigner aux Evêq. abſens. Ils vont leur annoncer une paix qui eſt faite, ſans que

Allez annoncer aux Prélats
La bonne ou mauvaiſe nouvelle,
Que le Ciel ou l'Enfer révele.
Sur ce fait le doute eſt permis,
Mais quand vous leur aurez remis
Le divin précis de doctrine ;
Ne ſouffrez pas qu'on l'examine (a)
Trop à loiſir ni de trop près.
Ainſi que les divins décrets,
Cet Ecrit veut qu'on le révére,
Sans en trop ſonder le myſtére.
Venez à la ſouſcription ;
C'eſt là votre commiſſion.
Il eſt des Prélats, qu'on amuſe,
Pour d'autres il faut de la ruſe.
Trompez, s'il ſe peut, les plus fins. (b)
Tout ſera bon, s'il ſert aux fins
De ceux, dont vous êtes Miniſtres.
Mais il revient des bruits ſiniſtres,
Qui gatent un peu vos ſuccès.
Vous ne trouvez pas tout l'accès,
Qu'on avoit oſé vous promettre.

les parties intéreſſées & les alliés aïent eu de part au Traité.

(a) Les Prélats abſens cõme les préſens n'eurent point d'autre cõmunicat. du Corps de doctrine que par une ſimple lecture. Auſſi diſent-ils dans leur aprobation qu'ils ont lû par ordre de S. A. R. comme les Cenſeurs des livres diſent, j'ai lû par ordre de M. le Chancelier, &c.

(b) Lettre de M. de Mirepoix raportée par MM. de Senez, de Montpelier & de Boulogne dans leur lettre au Roi pag. 6. *Ma ſimplicité reconnoit qu'on l'a trompée.* Or de l'aveu d'un Evêq. ſi ſavant que ne peut-on pas conclurre contre l'aprobation que les autres ont donnée au Corps de Doctrine.

On lit ici plus d'une lettre (a)
De la part de ces Apellans ;
Ce ſont d'inſuportables gens.
On ne peut leur parler d'affaire ;
Il n'entendent rien au myſtere ;
Ils vous demandent cent raiſons ;
Ils font ſur tout mille façons ;
Ils veulent qu'à tout on regarde ;
Ils exigent qu'en tout on garde ,
(Sans dire comment ni pourquoi)
La juſtice & la bonne foi ;
C'eſt là leur grande maladie.
Liſez ce qu'écrit d'Abadie (b)
Des doutes ; des difficultés ,
Dont ſes pareils ſont entêtés. (c)
Pour eux le mal eſt ſans remede.
La Bulle à leurs ïeux eſt ſi laide ;
Qu'avec tout les ſecours de l'art ,
Et tous les emplâtres du fard ,
On ne ſauroit la rendre belle.
Si l'Explication nouvelle
Eſt auſſi bonne , qu'on l'a dit ;
En uniſſant ce double Ecrit ,
La gloſe au texte fera honte.

(*a*) Voïez les lettres de MM. de Montpelier, Boulogne, Acqs & de Caſtres au Cardinal de Noailles. Ils lui demandẽt tous *les motifs & les raiſons qui l'ont mis au deſſus des difficultez qui les arrêtent.*

(*b*) M. l'Evêque d'Acqs. Voïez ſes doutes propoſés au Card. de Noail.

(*c*) M. de Caſtres. *Plus je réfléchis ſur ce qui m'a été propoſé par MM. les Abbez Paſtel & Caulet, plus je me confirme dans mes doutes , plus je ſens redoubler mes craintes.*

Comment faites-vous votre compte?
Vous leur offrez pour l'accepter
Ce qu'il faut pour le rejetter.
Car la gloſe, ne vous déplaiſe,
Fait voir que la Bulle eſt mauvaiſe.
Par quel détour croit-on pouvoir
L'improuver & la recevoir? (a)
Tant de duplicité les bleſſe.
C'eſt, diſent-ils, crainte, ou foibleſſe,
Qui fait avaler ſans raiſon
Le remede avec le poiſon.
Allez Empiriques Apôtres
Vanter votre Antidote *à d'autres;*
Qui ſoient un peu plus complaiſans.
Laiſſez-là ces hommes peſans,
Qui ne ſavent pas vous entendre.
Ils n'ont pas l'eſprit de comprendre
Qu'on puiſſe dans un même cas
Souſcrire & ne ſouſcrire pas,
Et concilier ſans magie
La cenſure & l'Apologie : (b)
Flétrir des textes plus de cent
D'un Auteur qu'on croit innocent;
L'abſoudre & lui dire Anathême.

(a) Lettre de Boulogne & Montpelier au Card. de Noail. *Nous ne voions point d'exemples que l'Egliſe ſe ſoit ſervie de pareils détours, d'équivoques pour autoriſer des choſes qu'on a cru mauvaiſes.*

(b) Ce qu'il y a de bon dans les nouvelles explications, juſtifie les Propoſitions du P. Queſnel, & c'eſt de ces explications qu'on ſe ſert pour recevoir la Bulle qui les condamne.

Allez proposer ce problême
A des esprits plus délicats.
Moi qui connois tous nos Prélats,
Je vous répons de la centaine. (a)
La Cour les a toujours sans peine
Conduits à l'unanimité :
Et le vrai centre d'unité
C'est pour eux le Trône du Prince.
Passez de Province en Province,
Et quand tous vos tours seront faits ;
Revenez Anges de la paix,
Entendre bénir votre Zéle
Par la voix du peuple fidéle,
Qui fut toujours la voix de Dieu. (b)
Mais quoi ! Ce ne sont en tout lieu
Que cris lamentables, que plaintes.
Sont-ce donc des allarmes feintes,
Ou de sérieuses douleurs ?
Vit-on jamais verser des pleurs
Au doux bruit d'une paix prochaine ?
Si l'espérance en est certaine,
Pourquoi ces murmures confus,
Ce soulevement, ces refus (c)
D'un Senat qui passe pour sage ?

(a) Le Cardinal de Noailles ne demandoit que 80. Evêqu. & là-dessus le Mémoire sur la paix de l'Eglise, dit *S. A. R. qui comprend la justice de cette précaution prend des mesures pour avoir l'aprobation de cent.* pag. 2.

(b) Si la voix du peuple est la voix de Dieu, l'Accommodement ne fut pas son ouvrage.

(c) Refus du Parlement qui ne voulut point enrégistrer la Déclaration du Roi qui autorise l'Accommodement.

Ceci n'eſt pas d'un bon préſage,
Et ne nous produira jamais,
Que le trouble au lieu de la paix,
Mais on le veut, il faut ſe taire.
Pourquoi tant parler d'une affaire,
Où celui qui peut ordonner,
Ne permet pas de raiſonner?
Toutes les loix ſont violées. (a)
Les plaintes ſont diſſimulées,
Les opoſans ſont déboutés,
Sans pouvoir même être écoutés.
L'Egliſe étoit leur dernier Juge:
Mais on leur ferme ce refuge:
Et l'Appel eſt, à ce qu'on dit,
Legitime, mais interdit. (b)
Ils pourront dans toute autre affaire
Appeller, s'il eſt néceſſaire;
Mais il a plû pour cette fois
De leur ôter l'appui des loix.
Au reſte on les laiſſe à leur aiſe
Penſer que la Bulle eſt mauvaiſe, (c)
A cela près, que de leur foi

(a) Les loix de l'Etat & de l'Egliſe ſont également violées par l'Accõmodement, il y eut des Mémoires & des Requêtes préſentées de la part de la Sorbonne, de l'Univerſité, &c.

(b) Déclarat. du Roi du 4. Août 1720. *Déſirant protéger l'unanimité des Evêques, faiſons très expreſſes défenſes d'interjetter Appel (de la Bulle) au futur Concile. N'entendons dõner atteinte aux régles de l'Egliſe & aux maximes du Roïaume touchant le droit d'apeller au futur Concile.*

(c) Les Appellans n'ont point tant à ſe plaindre de l'accommodement on ne les oblige point à renoncer à leur Appel. Ils peuvent demeurer en paix, on ne veut que les excommunier, encore n'eſt-ce qu'en ſtile.

Ce ſoit l'irréfragable loi.
Le fait paroît un peu bizarre.
Et s'il faut que je me déclare,
J'opine avec le Grand Conſeil. (a)
Non pas dans ce grand appareil,
Où toute la France ſurpriſe
Vit ſes Païrs Peres de l'Egliſe
Prononcer déciſivement
Le purement & ſimplement,
Qu'ils avoient apris de mémoire.
Ce jour ne ternit point la gloire,
Que s'aquît cette illuſtre Cour
Par le refus du premier jour.
L'arrêt, que rendit le grand nombre,
Ne fut que l'arrêt de ſon ombre.
Et le Conſeil fut étonné
D'avoir ſans ſoi-même opiné. (b)
Ainſi par un ſécret myſtere,
Tout ne fut qu'ombre en cette affaire.
Ombre d'erreurs, ombres d'excès,
Ombre de ſchiſme, ombre de paix,
Ombre d'une Cour toujours ſage,
Qui par une ombre de ſuffrage,
Confirme une ombre d'unité

(a) Le Parlement aïant perſiſté dans ſon refus, la déclaration du Roi fut portée au Grand Conſeil, qui refuſa de même. Ce fut après ce refus qu'on y fit venir les Princes & les Ducs & Pairs à qui on marqua dans le billet d'invitation qu'ils n'auroient que ces deux mots à dire pour conclure à l'enregiſtrement pur & ſimple de la déclaration. On fait ſur cela la plaiſanterie d'un Prince qui dit qu'aïant répété toute la nuit *purement & ſimplement. Il avoit prononcé en opinant ſimplement & purement.*

(b) La pluralité des voix ſe trouva du côté de ceux qui n'étoient point membres du Grand Conſeil.

Par une ombre d'autorité.
Pour achever le ridicule,
On reçoit l'ombre de la Bulle;
Et la vaine ombre d'union,
N'eſt au fond que confuſion.

VIII. ENLUMINURE.

La Tour de Babel, ou la confuſion du langage de la foi dans les divers ſens qu'on donne à la Bulle, & dans les differentes manieres dont on la reçoit.

TOut eſt parlant dans notre image.
Chaque figure a ſon langage:
Et cette Tour nous dit tout bas:
Mes Hôtes ne s'entendent pas.
A ce diſcours, on voit ſans peine
De quelles gens la Tour eſt pleine.
Figurez-vous donc là-dedans
La troupe des Accommodans.
C'eſt un vrai Conciliabule.
Chacun dit, je reçois la Bulle (a)
A l'avanture & ſans raiſon.

(a) Ce qu'il y a de plus probable ſur ce que penſent pluſieurs Evêq. en reçevant la Bulle, c'eſt ce qu'ils ne penſent rien. Voïez là-deſſus la 6. part. de la réponſe de M. Petipied à M. de Soiſſons pag. 16.

Ce n'eſt qu'un refrain de chanſon,
Comme le cul dans une hotte. (a)
Chantons donc tous ſur cette note :
Le cul dans une hotte. *Hélas !*
C'eſt où ſe ſont mis nos Prélats !
Mais revenons à leur ramage.
Ecoutons ces oyſons en cage. (b)
Ont-ils reçu la Bulle, oui, oui....
Oui oui oui.... *Vous l'avez oüi :*
Autre choſe eſt de le comprendre.
Ce oui, que vous croïez entendre.
Renferme des ſens infinis :
Et dans le terme ſeul unis
Les Prélats ſur l'intelligence
Sont plus diviſés qu'on ne penſe.
Diſons plus qu'on ne peut penſer.
Non ce n'eſt point trop avancer
Sur un paradoxe ſi rare.
Ce qui fait leur accord bizarre
A parler unanimement,
C'eſt qu'ils penſent diverſement.
Car voici comme je raiſonne.
Aux uns la Bulle paroît bonne,
Et ce nombre-là n'eſt pas grand.

(a) Ceſt le refrain d'un ancien Vaudeville dont l'application paroîtra très juſte à ceux qui l'entendrõt.

(b) Si le nom d'Oiſons bleſſoit les Evêques on les ſuplie de conſiderer qu'õ leur épargne celui de grües que S. Grégoire de Naziance y joignoit. *Non ego cum gruibus, ſimul anſeribusque ſedebo in ſynodis.* Carm. 10.

Reprenons la ſuite des faits. (a)
Il n'eſt pour accepter la Bulle
Sur le fond, ni ſur la formule
Aucun concert : & chacun fait
Ou comme il peut, ou comme il ſait.
L'un prend à gauche ; l'autre à droite.
L'un par une rigueur étroite
Suit la lettre de cet Ecrit.
L'autre n'en cherche que l'eſprit ;
Et pour la lettre il l'abandonne.
Celui-là croit la Bulle bonne
Et la reçoit tout ſimplement :
Celui-ci rélativement
A certains ſens imaginaires.
Les voilà déja bien contraires.
Eux ? point du tout ; c'eſt moins que rien :
Ils ſont d'accord : je le veux bien.
Voilà donc la Bulle acceptée.
Comment ſera-t-elle traitée.
L'un dit : elle eſt régle de foi.
Non dit l'autre. Pour une loi,
Paſſe une loi... qui rime en ique.
Que ſais-je ? une loi dogmatique. (b)
Loi, qui rime encore en ion,

(a) Tous les faits ſuivans ſont démontrés par des Ecrits ſans replique, & ſur tout par la premiere Inſtruction Paſtor. du Cardinal de Noailles.

(b) Voïez l'Inſtruction Paſtor. du Cardinal de Noail. 1. Prop. 1. pag. & la réponſe de M. d'Aux. pag. 49.

Une

Une loi de précaution :
Une loi.... loi d'œconomie.
Tu badines, Muſe ma mie,
Dis ſon vrai nom, tu le ſais bien.
Qui moi ? je meurs ſi j'en ſais rien.
Car tantôt c'eſt loi de doctrine ;
Tantôt c'eſt loi de diſcipline,
Tantôt ceci, tantôt cela.
Et quelquefois ces Meſſieurs-là
Voudroient qu'on crût ſur leur parole
Que Clément fut Maître d'école ;
Et que ſa Conſtitution
N'eſt point une déciſion (a)
Mais une leçon de Grammaire.
Cette leçon n'eſt pas trop claire ;
Et le nouveau Grammairien
Penſe mal, ou n'écrit pas bien.
Que s'il faut en croire les autres ;
Si le Succeſſeur des Apôtres
A fait une régle de foi :
Qu'on nous aprenne au moins ſur quoi.
Quelle eſt la vérité nouvelle
Que par ſa Bulle il nous révéle ?
Ah ! vous êtes trop curieux.

(a) I. Avert. de M. de Soiſſons pag. 51. 52. *L'Egliſe* (c'eſt-à-dire le Pape, car ces termes ſont ſynonimes chez le Prélat) *n'eſt pas moins reſpectable quand elle proſcrit des mots, que quand elle prononce des déciſions* pa. 59. *Elle veut que vous évitiez cette maniere de vous exprimer.* Sur ce principe le Pape devoit dire que les propoſ. du P. Queſnel étoient des ſolleciſmes, des barbariſmes, &c. Et non pas des héréſies & des blaſphêmes, des erreurs. *Littera errorem non habet, apices ſine crimine ſunt.* Amb. de fid. l. 2. c. 1.

Rohan *veut* l'Acte approbatif.
Avec Biſſy tout ſaint Sulpice
Eſt pour la lettre approbatrice.
On en ignoroit la raiſon,
Sans le bon mot *d'un grand Garçon*, (a)
Qui, par ſa ruſtique figure,
Honnit un peu la Prélature.
Mais on la ſait, grace à ſes ſoins;
C'eſt que la lettre engageoit moins.
N'admirez-vous pas la prudence
Et la candeur de l'Eminence,
Qui pour ce parti-là prit feu.
S'il ne veut s'engager que peu;
C'eſt *pour être un jour moins parjure.*
Dans une intention ſi pure,
Ne fit-il pas très ſagement
De réſiſter indécemment (b)
Aux raiſons du parti contraire?
Pour lui plaire on ſuſpend l'affaire:
Et pour réünir les eſprits,
Le Prince pour Arbitre eſt pris. (c)
Ce choix me plaît. Mais me trompe-je?
N'entens-je pas quelque manege,
Et des courſes durant la nuit? (d)

(a) *Quelques-uns ſe trahirent en diſant pour raiſon de préférence, que la lettre engageroit moins. Ce fut l'Evêque de Chartres qui dit le bon mot.* Ibid.

(b) Ibid. *La réſiſtance opiniâtre & indécente du Card. de Biſſy & de ſon parti auroit fait rompre, ſi l'on avoit tenu ferme. Car il vouloit ſe retirer.*

(c) Ibid. *On convint de ſe concilier en préſence de S. A. R.*

(d) Ibid. *Il y eut des allées & des venuës pendant la nuit.*

Prélats, l'eſprit qui vous conduit,
Eſt toujours l'eſprit de lumiére.
On le voit bien à la maniére
Dont ſe ménage votre paix.
Le projet, les clauſes, les faits,
Ces conferences pacifiques,
Ces pas nocturnes, ces pratiques,
Tout reſſent la ſimplicité
De notre ſainte antiquité.
Pourſuivez; achevez l'ouvrage.
Pourquoi différer davantage?
Raſſemblez-vous inceſſamment.
Concluez l'Accommodement,
De bonne ou de mauvaiſe grace, (a)
Qu'importe? pourvû qu'il ſe faſſe.
Il ſe fait, le voilà conclu.
Enfin la lettre a prévalu.
Pour la ſouſcrire avec paraphe,
On l'attache avec une agraphe
Aux bonnes explications.
Là ceſſent les diviſions. (b)
La paix eſt donc faite. Fanfare!
Partez Paſtel, Caulet, la Fare (c)
Evangéliſtes à pieds plats.

(a) *La conciliation a été qu'on prendroit le parti de la lettre, mais qu'elle ſeroit inſerée & ſignée ſur l'original même du précis de doctrine par une eſpéce de complaiſance pour le parti qui fait la réconciliation de mauvaiſe grace.* Ibid.

(b) Voïez le pitoïable raiſonnement de l'auteur du Mém. ſur la paix de l'Egliſe p. 2. & 3. ſur les avantages de l'aprobation donnée par les Evêques au Corps de doctrine.

(c) Ce ſont ces trois Mrs qui ont été les couriers Apoſtoliques, pour porter l'accommodement à ſigner aux Evêq. abſens. Ils vont leur annoncer une paix qui eſt faite, ſans que

Allez annoncer aux Prélats
La bonne ou mauvaiſe nouvelle,
Que le Ciel ou l'Enfer révele.
Sur ce fait le doute eſt permis,
Mais quand vous leur aurez remis
Le divin précis de doctrine;
Ne ſouffrez pas qu'on l'examine (a)
Trop à loiſir ni de trop près.
Ainſi que les divins décrets,
Cet Ecrit veut qu'on le révére,
Sans en trop ſonder le myſtére.
Venez à la ſouſcription;
C'eſt là votre commiſſion.
Il eſt des Prélats, qu'on amuſe,
Pour d'autres il faut de la ruſe.
Trompez, s'il ſe peut, les plus fins. (b)
Tout ſera bon, s'il ſert aux fins
De ceux, dont vous êtes Miniſtres.
Mais il revient des bruits ſiniſtres,
Qui gatent un peu vos ſuccès.
Vous ne trouvez pas tout l'accès,
Qu'on avoit oſé vous promettre.

les parties intéreſſées & les alliés aïent eu de part au Traité.

(a) Les Prélats abſens cõme les préſens n'eurent point d'autre cõmunicat. du Corps de doctrine que par une ſimple lecture. Auſſi diſent-ils dans leur aprobation qu'ils ont lû par ordre de S. A. R. comme les Cenſeurs des livres diſent, j'ai lû par ordre de M. le Chancelier, &c.

(b) Lettre de M. de Mirepoix raportée par MM. de Senez, de Montpelier & de Boulogne dans leur lettre au Roi pag. 6. *Ma ſimplicité reconnoît qu'on l'a trompée.* Or de l'aveu d'un Evêq. ſi ſavant que ne peut-on pas conclurre contre l'aprobation que les autres ont donnée au Corps de Doctrine.

On lit ici plus d'une lettre (a)
De la part de ces Apellans ;
Ce ſont d'inſuportables gens.
On ne peut leur parler d'affaire ;
Il n'entendent rien au myſtere ;
Ils vous demandent cent raiſons ;
Ils font ſur tout mille façons ;
Ils veulent qu'à tout on regarde ;
Ils exigent qu'en tout on garde ,
(Sans dire comment ni pourquoi)
La juſtice & la bonne foi ;
C'eſt là leur grande maladie.
Liſez ce qu'écrit d'Abadie (b)
Des doutes ; des difficultés ,
Dont ſes pareils ſont entêtés. (c)
Pour eux le mal eſt ſans remede.
La Bulle à leurs ïeux eſt ſi laide ;
Qu'avec tout les ſecours de l'art ,
Et tous les emplâtres du fard ,
On ne ſauroit la rendre belle.
Si l'Explication nouvelle
Eſt auſſi bonne , qu'on l'a dit ;
En uniſſant ce double Ecrit ,
La gloſe au texte fera honte.

(*a*) Voïez les lettres de MM. de Montpelier, Boulogne, Acqs & de Caſtres au Cardinal de Noailles. Ils lui demandẽt tous *les motifs & les raiſons qui l'ont mis au deſſus des difficultez qui les arrêtent.*

(*b*) M. l'Evêque d'Acqs. Voïez ſes doutes propoſés au Card. de Noail.

(*c*) M. de Caſtres. *Plus je réfléchis ſur ce qui m'a été propoſé par MM. les Abbez Paſtel & Caulet, plus je me confirme dans mes doutes , plus je ſens redoubler mes craintes.*

Comment faites-vous votre compte?
Vous leur offrez pour l'accepter
Ce qu'il faut pour le rejetter.
Car la gloſe, ne vous déplaiſe,
Fait voir que la Bulle eſt mauvaiſe.
Par quel détour croit-on pouvoir
L'improuver & la recevoir? (a)
Tant de duplicité les bleſſe.
C'eſt, diſent-ils, crainte, ou foibleſſe,
Qui fait avaler ſans raiſon
Le remede avec le poiſon.
Allez Empiriques Apôtres
Vanter votre Antidote *à d'autres;*
Qui ſoient un peu plus complaiſans.
Laiſſez-là ces hommes peſans,
Qui ne ſavent pas vous entendre.
Ils n'ont pas l'eſprit de comprendre
Qu'on puiſſe dans un même cas
Souſcrire & ne ſouſcrire pas,
Et concilier ſans magie
La cenſure & l'Apologie : (b)
Flétrir des textes plus de cent
D'un Auteur qu'on croit innocent;
L'abſoudre & lui dire Anathême.

(a) Lettre de Boulogne & Montpelier au Card. de Noail. *Nous ne voions point d'exemples que l'Egliſe ſe ſoit ſervie de pareils détours, d'équivoques pour autoriſer des choſes qu'on a cru mauvaiſes.*

(b) Ce qu'il y a de bon dans les nouvelles explications, juſtifie les Propoſitions du P. Queſnel, & c'eſt de ces explications qu'on ſe ſert pour recevoir la Bulle qui les condamne.

Allez proposer ce problême
A des esprits plus délicats.
Moi qui connois tous nos Prélats,
Je vous répons de la centaine. (a)
La Cour les a toujours sans peine
Conduits à l'unanimité :
Et le vrai centre d'unité
C'est pour eux le Trône du Prince.
Passez de Province en Province,
Et quand tous vos tours seront faits ;
Revenez Anges de la paix,
Entendre bénir votre Zéle
Par la voix du peuple fidéle,
Qui fut toujours la voix de Dieu. (b)
Mais quoi ! Ce ne sont en tout lieu
Que cris lamentables, que plaintes.
Sont-ce donc des allarmes feintes,
Ou de sérieuses douleurs ?
Vit-on jamais verser des pleurs
Au doux bruit d'une paix prochaine ?
Si l'espérance en est certaine,
Pourquoi ces murmures confus,
Ce soulevement, ces refus (c)
D'un Senat qui passe pour sage ?

(a) Le Cardinal de Noailles ne demandoit que 80. Evêqu. & là-dessus le Mémoire sur la paix de l'Eglise, dit *S. A. R. qui comprend la justice de cette précaution prend des mesures pour avoir l'aprobation de cent.* pag. 2.

(b) Si la voix du peuple est la voix de Dieu, l'Accommodement ne fut pas son ouvrage.

(c) Refus du Parlement qui ne voulut point enrégistrer la Déclaration du Roi qui autorise l'Accommodement.

Ceci n'eſt pas d'un bon préſage,
Et ne nous produira jamais,
Que le trouble au lieu de la paix,
Mais on le veut, il faut ſe taire.
Pourquoi tant parler d'une affaire,
Où celui qui peut ordonner,
Ne permet pas de raiſonner?
Toutes les loix ſont violées. (a)
Les plaintes ſont diſſimulées,
Les opoſans ſont déboutés,
Sans pouvoir même être écoutés.
L'Egliſe étoit leur dernier Juge;
Mais on leur ferme ce refuge:
Et l'Appel eſt, à ce qu'on dit,
Legitime, mais interdit. (b)
Ils pourront dans toute autre affaire
Appeller, s'il eſt néceſſaire;
Mais il a plû pour cette fois
De leur ôter l'appui des loix.
Au reſte on les laiſſe à leur aiſe
Penſer que la Bulle eſt mauvaiſe, (c)
A cela près, que de leur foi

(a) Les loix de l'Etat & de l'Egliſe ſont également violées par l'Accommodement, il y eut des Mémoires & des Requêtes préſentées de la part de la Sorbonne, de l'Univerſité, &c.

(b) Déclarat. du Roi du 4. Août 1720. *Déſirant protéger l'unanimité des Evêques, faiſons très expreſſes défenſes d'interjetter Appel (de la Bulle) au futur Concile. N'entendons donner atteinte aux régles de l'Egliſe & aux maximes du Roïaume touchant le droit d'apeller au futur Concile.*

(c) Les Appellans n'ont point tant à ſe plaindre de l'accommodement on ne les oblige point à renoncer à leur Appel. Ils peuvent demeurer en paix, on ne veut que les excommunier, encore n'eſt-ce qu'en ſtile.

Ce ſoit l'irréfragable loi.
Le fait paroît un peu bizarre.
Et s'il faut que je me déclare,
J'opine avec le Grand Conſeil. (a)
Non pas dans ce grand appareil,
Où toute la France ſurpriſe
Vit ſes Païrs Peres de l'Egliſe
Prononcer déciſivement
Le purement & ſimplement,
Qu'ils avoient apris de mémoire.
Ce jour ne ternit point la gloire,
Que s'aquît cette illuſtre Cour
Par le refus du premier jour.
L'arrêt, que rendit le grand nombre,
Ne fut que l'arrêt de ſon ombre.
Et le Conſeil fut étonné
D'avoir ſans ſoi-même opiné. (b)
Ainſi par un ſécret myſtere,
Tout ne fut qu'ombre en cette affaire.
Ombre d'erreurs, ombres d'excès,
Ombre de ſchiſme, ombre de paix,
Ombre d'une Cour toujours ſage,
Qui par une ombre de ſuffrage,
Confirme une ombre d'unité

(a) Le Parlement aïant perſiſté dans ſon refus, la déclaration du Roi fut portée au Grand Conſeil, qui refuſa de même. Ce fut après ce refus qu'on y fit venir les Princes & les Ducs & Pairs à qui on marqua dans le billet d'invitation qu'ils n'auroient que ces deux mots à dire pour conclure à l'enregiſtrement pur & ſimple de la déclaration. On fait ſur cela la plaiſanterie d'un Prince qui dit qu'aïant répété toute la nuit *purement & ſimplement. Il avoit prononcé en opinant ſimplement & purement.*

(b) La pluralité des voix ſe trouva du côté de ceux qui n'étoient point membres du Grand Conſeil.

Par une ombre d'autorité.
Pour achever le ridicule,
On reçoit l'ombre de la Bulle;
Et la vaine ombre d'union,
N'eſt au fond que confuſion.

VIII. ENLUMINURE.

La Tour de Babel, ou la confuſion du langage de la foi dans les divers ſens qu'on donne à la Bulle, & dans les differentes manieres dont on la reçoit.

TOut eſt parlant dans notre image.
Chaque figure a ſon langage:
Et cette Tour nous dit tout bas:
Mes Hôtes ne s'entendent pas.
A ce diſcours, on voit ſans peine
De quelles gens la Tour eſt pleine.
Figurez-vous donc là-dedans
La troupe des Accommodans.
C'eſt un vrai Conciliabule.
Chacun dit, je reçois la Bulle (a)
A l'avanture & ſans raiſon.

(a) Ce qu'il y a de plus probable ſur ce que penſent pluſieurs Evêq. en reçevant la Bulle, c'eſt ce qu'ils ne penſent rien. Voïez là-deſſus la 6. part. de la réponſe de M. Petipied à M. de Soiſſons pag. 16.

Ce n'eſt qu'un refrain de chanſon,
Comme le cul dans une hotte. (a)
Chantons donc tous ſur cette note :
Le cul dans une hotte. *Hélas !*
C'eſt où ſe ſont mis nos Prélats !
Mais revenons à leur ramage.
Ecoutons ces oyſons en cage. (b)
Ont-ils reçu la Bulle, oui, oui....
Oui oui oui.... *Vous l'avez oüi :*
Autre choſe eſt de le comprendre.
Ce oui, que vous croïez entendre.
Renferme des ſens infinis :
Et dans le terme ſeul unis
Les Prélats ſur l'intelligence
Sont plus diviſés qu'on ne penſe.
Diſons plus qu'on ne peut penſer.
Non ce n'eſt point trop avancer
Sur un paradoxe ſi rare.
Ce qui fait leur accord bizarre
A parler unanimement,
C'eſt qu'ils penſent diverſement.
Car voici comme je raiſonne.
Aux uns la Bulle paroît bonne,
Et ce nombre-là n'eſt pas grand.

(a) Ceſt le refrain d'un ancien Vaudeville dont l'application paroîtra très juſte à ceux qui l'entendrõt.

(b) Si le nom d'Oiſons bleſſoit les Evêques on les ſuplie de conſiderer qu'õ leur épargne celui de grües que S. Grégoire de Naziance y joignoit. *Non ego cum gruibus, ſimul anſeribusque ſedebo in ſynodis.* Carm. 10.

Ailleurs le cas eſt different,
La Bulle eſt mauvaiſe. A ce compte
Il faut, pour en couvrir la honte,
Dans un bon ſens l'interpreter,
Et ſous ce raport l'accepter.
Sur un jugement ſi contraire,
C'eſt une ſuite néceſſaire
Que quand chacun dit, je reçoi
Nul n'eſt entendu que de ſoi. (a)
Ce ſont des redites frivoles.
On eſt d'accord dans les paroles;
Mais on differe dans le ſens.
Qu'on diſe à ce prix, j'y conſens
Que par tout la Bulle eſt reçüe, (b)
C'eſt-à-dire qu'une cohüe
Le redit par un faux concert.
Mais cette redite ne ſert
Qu'à tout broüiller, qu'à tout confondre.
C'eſt un écho, qu'on fait répondre,
Qui répétant tant mal que bien,
Redit tout, & ne comprend rien.
Je reçois.... je reçois.... la Bulle....
La Bulle.... acheve ridicule:
Echo dis-nous pourquoi, comment?

(a) Je reçois ſignifie dans les uns, je reçois le ſens de la Bulle; dans les autres, je reçois le texte, ou ſi je reçois quelque ſens c'eſt celui que je dõne à la Bulle, &c.

(b) Rép. de M. d'Aux. pag. 26. *C'eſt un principe de bon ſens qu'il eſt ridicule de diſputer des mots, quand on convient des choſes par la même raiſon, n'y a-t'il pas de la puérilité à faire ſonner bien haut je ne ſais quelle union dans les mots, pendant qu'il eſt très certain qu'on ne* convient pas dans le ſens.

Comment?... attendez un moment.
C'eſt ici que dans ſon langage,
La Prélature ſe partage :
Et que chacun dans ce qu'il dit,
Se voit auſſi-tôt contredit.
La Bulle eſt claire, elle eſt obſcure. (a)
Notre acceptation fut pure,
Et ſans nulle reſtriction.
Point du tout l'acceptation
Fut rélative & reſtrictive.
Soit : elle fut donc rélative : (b)
Mais de cette rélation,
Qui confirme, oui ; qui reſtraint, non;
Que faut-il croire, je vous prie,
Tandis que chacun ſe récrie
Qu'il a pour ſoi la vérité ?
Ce n'eſt point ma difficulté.
Dans une diſpute ſi vaine
La choſe la moins incertaine,
C'eſt que perſonne n'eſt d'accord ;
Et du menſonge c'eſt le ſort.
Toujours il ſe dément lui-même.
Mais de ſon inconſtance extrême
Voulez-vous quelques nouveaux traits;

(a) Rép. de M. d'Auxer. à un Evêq. pag. 25. *Qu'il nous ſoit permis de croire que la Bulle eſt obſcure, c'eſt une grace que nous demandõs... Mais non, mes cheres freres, ne dites point que la Conſtitution eſt obſcure.* I. Aver. de M. de Soiſſons. pag. 75.

(b) Les Evêques Conſtitutionnaires n'aïant plus le frõt de conteſter le témoignage de près de 40. de leurs Confreres ſur la rélation, ont imaginé les défaites puériles qu'on lit dans la letre du Cardin. de Rohan à l'Archev. d'Arles, à la fin du I. Avert. de M. de Soiſſons.

Reprenons la ſuite des faits. (a)
Il n'eſt pour accepter la Bulle
Sur le fond, ni ſur la formule
Aucun concert : & chacun fait
Ou comme il peut, ou comme il ſait.
L'un prend à gauche ; l'autre à droite.
L'un par une rigueur étroite
Suit la lettre de cet Ecrit.
L'autre n'en cherche que l'eſprit ;
Et pour la lettre il l'abandonne.
Celui-là croit la Bulle bonne
Et la reçoit tout ſimplement :
Celui-ci rélativement
A certains ſens imaginaires.
Les voilà déja bien contraires.
Eux ? point du tout ; c'eſt moins que rien :
Ils ſont d'accord : je le veux bien.
Voilà donc la Bulle acceptée.
Comment ſera-t-elle traitée.
L'un dit : elle eſt régle de foi.
Non dit l'autre. Pour une loi,
Paſſe une loi... qui rime en ique.
Que ſais-je ? une loi dogmatique. (b)
Loi, qui rime encore en ion,

(a) Tous les faits ſuivans ſont démontrés par des Ecrits ſans replique, & ſur tout par la premiere Inſtruction Paſtor. du Cardinal de Noailles.

(b) Voïez l'Inſtruction Paſtor. du Cardinal de Noail. 1. Prop. 1. pag. & la réponſe de M. d'Aux. pag. 49.

Une

Une loi de précaution :
Une loi.... loi d'œconomie.
Tu badines, Muſe ma mie,
Dis ſon vrai nom, tu le ſais bien.
Qui moi ? je meurs ſi j'en ſais rien.
Car tantôt c'eſt loi de doctrine ;
Tantôt c'eſt loi de diſcipline,
Tantôt ceci, tantôt cela.
Et quelquefois ces Meſſieurs-là
Voudroient qu'on crût ſur leur parole
Que Clément fut Maître d'école ;
Et que ſa Conſtitution
N'eſt point une déciſion (a)
Mais une leçon de Grammaire.
Cette leçon n'eſt pas trop claire ;
Et le nouveau Grammairien
Penſe mal, ou n'écrit pas bien.
Que s'il faut en croire les autres ;
Si le Succeſſeur des Apôtres
A fait une régle de foi :
Qu'on nous aprenne au moins ſur quoi.
Quelle eſt la vérité nouvelle
Que par ſa Bulle il nous révéle ?
Ah ! vous êtes trop curieux.

(a) I. Avert. de M. de Soiſſons pag. 51. 52. *L'Egliſe* (c'eſt-à-dire le Pape, car ces termes ſont ſynonimes chez le Prélat) *n'eſt pas moins reſpectable quand elle proſcrit des mots, que quand elle prononce des déciſions* pa. 59. *Elle veut que vous évitiez cette maniere de vous exprimer.* Sur ce principe le Pape devoit dire que les propoſ. du P. Queſnel étoient des ſolleciſmes, des barbariſmes, &c. Et non pas des héréſies & des blaſphêmes, des erreurs. *Littera errorem non habet, apices ſine crimine ſunt.* Amb. de fid. l. 2. c. 1.

Croïez toujours ; vous ferez mieux.
Croïez : quoi ? croïez qu'il faut croire.
C'eſt à ce burleſque Grimoire
Qu'on veut réduire notre foi.
Telle eſt la force de la loi
Qu'au nom de Clément on propoſe.
Il faut croire... encor ? pas grand-choſe.
Croire la.... Vous m'entendez bien ;
Il faut croire, ne croire rien. (a)
Qu'à ce devoir chacun ſe range.
Le Symbole eſt aſſez étrange.
Mais d'en propoſer un plus clair,
Ce ſeroit prononcer en l'air,
Et s'expoſer à faire rire.
Ce que le Pape a voulu dire ;
Aux Evêques n'eſt point connu.
Entr'eux on n'eſt point convenu
D'un ſens unique de la Bulle.
L'un avance, l'autre recule.
Le Pape les condamne tous.
Son chien ne mãge point de choux,
Et ne veut pas qu'un autre en mãge.
Qu'on l'explique ; il le trouve étrange.
Et qu'on l'invite à s'expliquer,

(a) Rien n'eſt égal à l'embarras des Conſtitutionnaires pour fixer l'objet de foi décidé par la Bulle. M. de Soiſſons en pluſieurs endroits & ſurtout dans ſa lettre à M. d'Angoulême pag. 21. & ſuiv. dit que cet objet eſt de faire abſtraction de tout objet. Il cite à ce ſujet un endroit de Palavicin qui dit que le Concile de conſtance par la cenſure reſpective des articles de Wiclef ne prétendit pas faire un article de foi. Et delà le Prélat conclud avec ſa juſteſſe ordinaire que Clément XI. par une cenſure pareille a fait un article de foi qui eſt de croire qu'il faut croire.

Il vous dit que, ſans répliquer
Il faut ſonger à ſe ſoumettre,
Et prendre ſa Bulle à la lettre.
C'eſt ſon refrain. Voici le mien
Qu'il faut croire, ne croire rien.
Rien. Je dis rien touchant la Bulle ;
Car je ne ſuis point incrédule.
Mais je veux du moins, quand je croi ;
Qu'un objet ſûr fixe ma foi.
Je parle en Ange de l'école. (a)
Compoſez-moi donc un Symbole,
Dont chaque article ait ſon objet.
Sur tout, Meſſieurs, dans ce projet
Accordez-vous, s'il eſt poſſible.
Sur ce point je ſuis inflexible.
Terminez tous vos differens ;
Uniſſez-vous, & je me rens.
Mais quoi ! jamais dans leur langage
Moins de concert, plus de partage,
Que depuis leur réünion.
Ce n'eſt plus que confuſion, (b)
Que contrariétés extrêmes,
Ou d'eux-mêmes avec eux-mêmes ;
Ou des divers partis entr'eux.

(a) *Perſonne ne peut croire, ſi on ne lui propoſe quelque vérité qui ſoit l'objet de ſa foi.* S. Thom. 2. 2. q. 1. art. 9.

(b) *C'eſt par pitié que Dieu voit cette confuſion dans leur langage, de peur que s'ils ſe fuſſent tous entendus, leur union n'eût été pernicieuſe à notre foi par l'acceptation de la Bulle.* Aug. in Pſal. 54. n. 11.

Il ne faut ici que des ïeux.
Et pour juger ſi j'exagére ;
L'attention la plus légére
Vaudra tout un raiſonnement.
Vous m'entendez apparemment.
Cette cronique médiſante
Plus inſtructive que plaiſante,
La Tour de Babel *en un mot,* (a)
Ce n'eſt pas l'ouvrage d'un ſot :
Ne l'avez-vous point parcourüe ?
C'eſt l'à que d'une ſeule vüe
S'offrent des contradictions
Plus encor qu'on n'y lit de noms ;
Sans le parti qui ſur la Bulle
N'a pû rien dire, ou diſſimule ;
Sans les oppoſés oppoſans, (b)
Les ſeuls Prélats Accommodans
Forment quinze claſſes marquées.
Dans ces claſſes ſont indiquées
Toutes leurs oppoſitions,
Leurs ſchiſmes, leurs diviſions,
Leurs plus que triples inconſtances. (c)
Ils vont ſelon les circonſtances
Du noir au blanc, du blanc au noir.

(a) La Tour de Babel eſt une table qui répréſente les partis, les oppoſitions & les variatiõs des Evêques diſtribuées en pluſieurs claſſes diviſées & ſoudiviſées.

(b) Il y a eu des Evêques des deux partis qui ſe ſont oppoſés à l'Accommodement.

(c) On voit dans la Tour de Babel des Evêques qui ont varié juſqu'à quatre fois ſur la Conſtitution.

Forts le matin, foibles le ſoir,
Selon les tems ils ſe conduiſent.
Ce qu'ils ont fait ils le détruiſent ;
Condamnent ce qu'ils approuvoient,
Rejettent ce qu'ils reçevoient.
Ce ſont des tours de paſſe-paſſe.
Tel eſt unique dans ſa claſſe, (a)
Qui prétendoit tout réünir.
On ne ſauroit le définir ;
Et dans ſon équivoque eſpece,
S'il eſt Pape, il ſera Papeſſe.
Or reprenons notre diſcours.
Dans tous ces tours & ces retours,
Dans ce flux & reflux bizarre,
Un eſprit mal inſtruit s'égare.
La foi du peuple ſe confond.
Il voit un abime profond,
Un cahos, un fagot d'épine,
Un vrai pot-pourri de doctrine,
Où ſans lui permettre de choix
Dans un Symbole on en met trois,
Qui ſur les mêmes points l'inſtruiſent,
Et qui tous trois s'entredétruiſent.
Il voit la Conſtitution

(a) Voïez là deſſus la réflexion de l'Auteur de la Tour de Babel.

Détruite par l'Inſtruction,
Et cette Inſtruction divine
Par le nouveau corps de doctrine. (a)
Ainſi qui les reçoit tous trois,
Croit & décroit plus de cent fois.
Ne penſez pas que je m'engage
A vous en dire davantage.
Les ſeules contradictions
Des diſcours & des actions
Enfanteroient de gros volumes.
Je laiſſe à de meilleures plumes,
Ou je réſerve à d'autres tems
Cent petits contraſtes plaiſans.
Rohan par exemple à Saverne
Comment croit-on qu'il ſe gouverne?
Son Mandement dit qu'il gémit; (b)
Et certaine lettre nous dit
Qu'avec ſes amis il s'amuſe.
Or ſur cela nul ne s'abuſe.
On ſait ce qu'il faut en penſer.
Mais s'il s'agit de prononcer
Ce qu'il croit dans ſa conſcience, (c)
Ce point-là paſſe ma ſcience.
Ce que je puis dire aujourd'hui

(a) C'eſt réduire le peuple à ne pouvoir deviner ce qu'il faut qu'il croie, de lui propoſer des choſes contraires à croire.

(b) Le Mandemẽt de ſchiſme où ce Cardinal dit *qu'il a gémi devant Dieu*, eſt daté de Saverne. Et c'eſt dans une lettre à M. de Langres qu'il parle ainſi. *Quel plaiſir n'aurois-je pas de vous y amuſer quelques momens?* Cette lettre eſt publique.

(c) Le Cardinal de Rohan dans ſon avis ſur le projet de Mandement du Card. de Noailles dit: *Nous*

De tout Prélat qui comme lui
Se dit Conſtitutionnaire,
C'eſt qu'ils ont tous dans cette affaire
Beaucoup parlé, beaucoup écrit;
Et qu'on ne ſait ce qu'ils ont dit.

croïons dans nos conſciences, comme s'il en avoit une. C'eſt inſulter le public, & pécher contre les bienſéances.

IX. ENLUMINURE.

Premier Appel interjetté le 1. de Mars 1717. & répréſenté par une affiche à la porte du Vatican. Cet Appel étoit néceſſaire, il eſt Canonique.

UNe peinture plus touchante
Frappe mes ieux & les enchante.
Liſez, c'eſt l'Acte ſolemnel
Qui contient le premier Apel.
Sous cet étendart honorable
Marche une troupe vénérable.
Saints Evêques, zélés Paſteurs,
Prêtres pieux, ſavans Docteurs
Vierges illuſtres, ſolitaires,
Gens enfin de tous caractéres.
Mais les grands pas qu'ils font au Jeu, (a)

(a) Quand on fait neuf par ſix & trois au commencement du Jeu, on ſe met au nombre 26. où eſt le premier Appel.

Nous feront reculer un peu
Pour reprendre plus haut l'hiſtoire.
Rapellez en votre mémoire
Ce grand jour que le Seigneur fit.
Déja tout gronde & tout frémit.
Les plus effroïables tempêtes
Sont près de fondre ſur nos têtes ; (a)
Mais ſon bras n'eſt point racourci.
Tu ne viendras que juſqu'ici, (b)
Dit-il à la mer courroucée.
LOÜIS *meurt.* (c) *A cette penſée*
Tout reſpire. On ſuſpend ſes pleurs,
L'eſpoir renaît dans tous les cœurs.
PHILIPPE *qui connoît la France,*
Sait pour gagner la confiance
Rendre aux eſprits la liberté.
Le Jéſuite eſt déconcerté,
Et compte ſes jours par ſes pertes.
Toutes les priſons ſont ouvertes.
Tous les illuſtres exilés
Sont des Provinces rapellés.
Dans ſa déroute générale
En vain l'expirante cabale
Veut ſe roidir contre le ſort. (d)

(a) Le Roi devoit venir au Parlement pour faire enregiſtrer une déclaration foudroïante contre les Evêques qui refuſoient de recevoir la Bulle.

(b) Job. c. 38. v. 11.

(c) Le 1. de Septemb. 1715.

(d) Ce fut alors que ſe forma *la confédération du faux honneur* entre les Evêques acceptans, ainſi que l'appelle Monſ. d'Argoulême dans ſon Mandement pour l'Appel page 5.

Elle fit un dernier effort ;
Mais l'entrepriſe mépriſée
N'excita que de la riſée.
On ſait le projet curieux
Dont Langres *devint furieux* (a)
La peine étoit trop douce encore.
Un Evêque être aſſez pécore
Pour trouver la foi des Chrétiens
Dans l'erreur des Pélagiens !
Qu'en dites-vous ? Mais ſa mépriſe
D'aucun Prélat ne fut compriſe.
A ce trait jugez, connoiſſeurs,
Du haut ſavoir de Meſſeigneurs. (b)
Pour Langres *je ſais qu'on l'excuſe.*
Si dans ſon raport il s'abuſe,
C'eſt, dit-on, que dans ce moment
Le Prélat parloit l'Allemant. (c)
Pendant la Cacade nouvelle
Du faux honneur & du faux zéle,
Le zéle de la vérité,
Que la crainte ou l'autorité
Avoit ſû réduire au ſilence,
Revient contre la violence
Par un généreux déſaveu.

(a) Projet de cenſure raiſonnée contre les Hexaples dreſſé par M. de Langres Chef des Commiſſaires de l'Aſſemblée de 1715. Ce Prélat y donna pour la doctrine de l'Egliſe les erreurs des Demipélagiens raportées par S. Proſper. On ſait quelle impreſſion le deſeſpoir d'une ſi honteuſe bévue fit ſur ſon eſprit.

(b) Pas un des Evêqu. de l'Aſſemblée ne s'aperçut qu'on leur débitoit des erreurs au lieu *des vérités dont on vouloit cõſoler leur piété.*

(c) Le projet de cenſure étoit l'ouvrage du P. Lallemant Jeſuite.

Rien n'eſt égal au premier feu.
Tout ſe ranime, tout s'enflame.
Tout contre le paſſé réclame.
La docte & ſage Faculté
Proſcrit le décret inventé (a)
Dont on l'avoit deshonorée.
A peine on la voit déclarée,
Qu'à Reims & Nantes à l'envi (b)
Son illuſtre exemple eſt ſuivi.
Par force ou par forme acceptée
Par tout la Bulle eſt rejettée.
Par tout on revient ſur ſes pas.
L'avenir ne le croira pas.
L'un proteſte contre un faux Acte (c)
L'autre ſans honte ſe retracte,
Et fait voir que la vérité
Eſt fille de la liberté.
L'Epiſcopat à cette vûe
Sent le danger de ſa bévûe. (d)
Le dépot de la vérité
N'eſt plus aſſez en ſureté.

(a) Le Décret du 5. Mars 1714. pour l'acceptation prétendue de la Bulle fut déclaré *faux, vitieux, controuvé, ſuppoſé & comme tel effacé des regiſtres de la Faculté.*

(b) Les Facultés de Théologie de Reims & de Nantes déclarérent auſſi qu'elles n'avoient jamais reçu la Conſtitution.

(c) On a fait pluſieurs volumes des réclamations ou rétractations des Curés, Docteurs, Chapitres & autres Eccléſiaſtiques.

(d) *Nous nous étions flatés que la précaution que nous avions priſe étoit ſuffiſante pour mettre la vérité à couvert, & pour conſerver la paix dans l'Egliſe: mais nous avons vû avec douleur que le ſuccès n'a pas répondu à nos vœux.* Lettre des trente-deux Evêques dont on a déja parlé dans l'Enluminure du Schiſme page 34.

La paix de l'Egliſe eſt troublée.
Malgré les ſoins de l'aſſemblée
Le ſuccès a trompé ſes vœux.
Que faire ? Alors les trente-deux
Ecrivent cette lettre ſage
Dont Philippe fit un uſage
Qui méritoit plus de ſuccès.
Mais Clément ferma tout accès
A ceux que députa le Prince.
Ici, du fond de la Province,
S'éléve le bruit des Tocſins. (a)
Les Montaubans, *ou les* Doucins
Vomiſſent ſur tout dans leur rage
L'aigreur, l'amertume & l'outrage.
Mais Themis parle & ſes arrêts (b)
Confondent leurs injuſtes traits.
De MADOT *la ſotte inſolence* (c)
Ne méritoit que du ſilence :
Et ce fut honorer ce fat
De le flétrir avec éclat.
Mais le ſuccès de ſon menſonge

(a) On nomma Tocſins des Ecrits furieux que les Jéſuites publiérent contre les Parlemens, les Evêques, les Docteurs & tout ce qui n'étoit pas favorable à la Conſtitution. L'un de ces libelles fut adopté par Monſ. de Mõtauban Ev. de Toulon. Le P. Doucin Jéſuite en étoit le véritable Auteur avec quelques autres de ſa Société.

(b) Arrêts du Parlement de Paris des 4. & 11. Mai, de celui d'Aix du 22. du même mois 1716.

(c) Lettre de M. Madot Ev. de Challon ſur Saone où il dit que la Bulle eſt *une loi de l'Egliſe s'il en fut jamais, comme étant un jugement doctrinal prononcé par le corps des Paſteurs qui ont leur Chef à leur tête*, ou leur tête à leur Chef.

Servit à confondre le ſonge (a)
Qu'on a tant débité depuis
Comme un des plus fermes appuis
D'une cauſe deſeſpérée.
La vérité fut déclarée
Par un Ecrit des trente deux.
On ſût en un mot que chez eux
La Bulle n'étoit acceptée,
Que par eux même interprétée.
Serrons nos faits. Les furieux
Font mille Ecrits ſéditieux,
Des Mandemens de ſchiſmatiques,
Des procédures fanatiques.
MAILLY *ne ceſſe de rugir,* (b)
C'eſt à ce prix qu'il doit rougir.
La paix fuit, & nos eſperances
Sont réduites aux conférences,
Que le Prince ami de la paix
Faiſoit tenir dans ſon Palais. (c)
On écrit, on produit, confére.
Déja perſonne ne différe
Sur la ſubſtance de la foi.
Tout eſt donc fait? Non. Pourquoi?
Le grand objet de la querelle

(a) L'Evêq. de Challon aïant oſé dire dans cette lettre que l'acceptation des 40. avoit été pure & ſimple, plus de 30. le confondirent par une Déclaration du 8. Sep. 1716. où ils démontrêt qu'on n'avoit reçu la Bulle que relativement à l'Inſtruction Paſtorale.

(b) On s'eſt contenté de déſigner en deux mots les fureurs extravagantes de l'Archev. de Reims, parce qu'elles ne ſont ignorées de perſonne. Il n'a pas joüi long-tems de ſa récompenſe, & Dieu l'a jugé. Nous n'en dirons plus rien.

(c) Conférences tenues au Palais Roïal pour la conciliation des Ev.

N'eſt-ce pas la foi ? Bagatelle.
La foi n'a rien de ſi preſſant
Pour un Evêque qui ſe ſent.
Il ſait à quoi l'honneur l'oblige.
Vous n'êtes point au fait, vous dis-je.
N'avez-vous donc jamais conçû
Que quand cent Prélats ont reçû
La plus déteſtable des Bulles,
Ce ſont des propos ridicules (a)
De venir leur parler de paix,
Sans la recevoir : non jamais
Sans ce juſte préliminaire
Ils n'entendront parler d'affaire.
Eh bien, dit le bon Cardinal,
Recevons donc tant bien que mal.
Mon acte & mon corps de doctrine (b)
Sont tous prêts, qu'on les examine.
Les voilà. Ciel ! qu'ai-je entendu ?
Notre eſpoir eſt donc confondu.
Déja tout Paris en allarmes
Joignoit les prieres aux larmes.
Peuple Clergé, petits & grands,

(a) *Tant que l'on n'aura pas accepté la Bulle* UNIGENITUS *unanimement avec nous, nous ne pourrons convenir qu'il n'y a entre les Evêques acceptans & nous aucune diviſion ſur la ſubſtance de la foi. Ils auroient beau repréſenter que nous ne les avons accuſés d'aucune héréſie, ils ne peuvent prouver leur catholicité que par l'acceptation de la Bulle.* Avis du Cardinal de Rohan page 6. Ce trait emporté eſt démenti par la Déclaration du Roi du 7. Octob. 1717.

(b) Ce corps de doctrine fut donné à examiner à tous les Evêques qui ſe trouvoient à Paris, & quoiqu'on ne convînt de rien, le Cardinal de Noailles fit préſenter un projet d'acceptation par M. de Chaalons ſon frere.

Tous ſont des efforts différens
Pour détourner ce coup funeſte. (a)
L'un conjure, l'autre proteſte ;
Le zéle ſe croit tout permis.
Mais graces à nos Ennemis
Pour la peur nous en fumes quites.
Et les choſes trop crûement dites
Dans l'Acte d'acceptation (b)
Choquérent leur prétention.
L'affaire donc reſte indéciſe.
Et, pour le dire avec franchiſe,
Ne biaiſons point ſur les faits.
Les uns ne vouloient point de paix,
Et l'autre en effet point de Bulle.
Rien n'eſt plus têtu qu'une mule,
Si ce n'eſt peut-être un dévot.
Noailles (c) recule *en un mot.*
Ce trait n'a rien qui me ſurprenne,
C'eſt ſa marche quotidienne.
Il vous amuſe, grands Prélats,
Hâtez-vous, ne l'attendez pas.
Parlez, que votre Zéle éclate.
Le vain eſpoir dont on vous flate,
Ne vous a que trop arrêtez.

(a) Rien ne fut égal à la conſternation de Paris au bruit d'une acceptation du Cardinal. *Hæc facies Trojæ, cùm caperetur, erat.* Ov. 1. Triſt. Eleg. 3.

(b) C'eſt que la relation au corps de doctrine y étoit trop marquée. & le zéle des Conſtitutionnaires pour l'honneur du Pape ne la pu ſouffrir.

(c) Voïez le dernier couplet dans les régles du Jeu.

Non, cette paix dont vous traitez,
Ne peut être une paix ſincére.
Cherchez, puiſqu'il eſt néceſſaire,
Un grand remede à de grands maux
Semblables aux quatre animaux, (a)
Dont la divine Proſodie
Par les viellards eſt applaudie
Senez, Boulogne, Mirepoix
Et Montpellier *ſont à leurs voix*
Répondre la troupe Zélée
D'une ſage & docte aſſemblée;
Et la Sorbonne à leur Appel (b)
Souſcrit par un Acte immortel.
O jour à jamais mémorable!
Jour pour la foi ſi déſirable,
Où ſes ſaints dogmes furent mis
Hors d'atteinte à ſes ennemis.
Paris aux allarmes en proïe
Jamais d'une ſi douce joïe
N'avoit aprouvé le tranſport.
On croit des portes de la mort
Se voir rapeller à la vie.
Tout s'empreſſe, on brûle d'envie
De s'unir aux quatre Prélats:

(a) Apocal. c. 4. v. 8.

(b) L'Appel des 4. Evêques eſt du 1. de Mars 1717. & celui de la Sorbonne du 5. du même mois.

Et par de généreux éclats
Dès le jour même on ſe ſignale. (a)
L'impatience eſt générale.
Par tout l'incroiable concours
Des Apellans croît tous les jours.
Leurs noms ſeuls forment des volumes;
De toutes mains, de toutes plumes
Il part des Actes ſolemnels : (b)
Et ce ſont comme autant d'Autels
Qu'on éléve au Dieu de ſes Peres.
J'en atteſte les cœurs ſincéres.
A ſes freres tout des premiers
Verdun *s'unit avec* Pamiers. (c)
Noailles *appella lui-même ;* (d)
Mais il le fit en Nicodême.
Et ſon Apel tout obſcurci
Ne doit point ſe montrer ici.
Comptons pourtant ceux dont le Zéle
Fut arrêté par un modéle
Qu'ils ne ſuivent plus aujourd'hui. (e)
Comptons ce Clergé qui ſans lui
Sait

(a) Dès qu'on aprit que la Sorbonne avoit adhéré à l'Appel des 4. Evêques, on s'empreſſa de ſuivre cet exemple; & pluſieurs Actes ſont datés de ce même jour.

(b) Les Facultés de Reims & de Nantes adhérerent à l'Appel. La premiere le 8. de Mars. Et la ſeconde les 10. 11. & 12.

(c) L'Apel de M. de Verdun eſt du 22. de Mars 1717. Et celui de M. de Pamiers dû 12. d'Avril.

(d) Le Card. de Noaill. avec quelques Evêq. appella dès le mois d'Avril de la même année. Mais ſon Apel demeura ſecret 18. mois.

(e) Pluſieurs Evêques qui s'étoient joints au Cardinal de Noailles pour l'Apel, ont refuſé d'entrer dans ſon Accommodement, auſſi-bien que tout ſon Clergé qui perſiſte dans ſon Apel.

Sait briller de ſa propre gloire.
Mais quel eſt ce double Mémoire
Qu'au Prince on oſe préſenter ?
Des noms qu'on voudroit reſpecter ;
S'aviliſſent par ces Libelles.
On y voit les haines cruelles, (a)
Le zéle amer, la fiere aigreur ;
La noire impoſture, l'erreur
Et l'audacieuſe ignorance
Se déchaîner avec outrance.
Curés, Chapîtres, Facultés,
Célébres Univerſités,
Auteurs, Ecrits, Doctrines ſaines,
Juges, Arrêts, Cours ſouveraines ;
Et les Syndics & les Recteurs,
Les Libraires, les Colporteurs,
Tout eſt l'objet de la vangeance
Qu'ils demandent à la Régence.
Que ce qu'ils n'ont pû réfuter
Ne puiſſe plus ſe débiter :
Que tout ce qui leur eſt contraire
Soit puni comme téméraire,
C'eſt là pour eux le moïen court. (b)
J'entens pourtant un bruit qui court

(a) 2. Mémoires datés du 1. Mars & préſentés le 13. à M. le Régent au nom des Card. de Rohan & de Biſſy & de 26. autres Evêques. On répondit à ces Mémoires au nom de la Faculté de Théologie & de l'Univerſité de Paris.

(b) C'eſt le titre d'un livret de Mad. Guien fameuſe Quiétiſte.

Que Biſſy par un coup de foudre
Va réduire l'Apel en poudre. (a)
C'eſt un terrible Champion,
Quelqu'un vit ſa production.
Mais cette Eminence Irlandoiſe (b)
N'écrivoit point à la Françoiſe;
Et tout ce qu'il avoit écrit
Pour proſcrire, eût été proſcrit.
Malgré ce fier Controverſiſte,
L'Apel dans ſa force ſubſiſte;
Et réünit toutes les voix
Des Interpretes de nos loix. (c)
Contre un ſi glorieux ſuffrage
Que fera l'impuiſſante rage
De ceux qu'irrite cet Apel?
Elevons Autel contre Autel, (d)
Dit cette race ſchiſmatique:
Mais dans ſa fureur fanatique
Le Prince ſage l'arrêta.
Ce coup qui la déconcerta,
Ne fit qu'aigrir ſon inſolence:

(a) Mémoire du Card. de Biſſy contre l'Apel. Comme il étoit plein de maximes contraires à celle de l'Egliſe de France on lui conſeilla de le ſuprimer, & il ne put même obtenir de M. le Régent la permiſſion de le publier. Il parut ſans nom d'Auteur.

(b) Un grand Magiſtrat appelle cette Eminence notre *Cardinal Irlandois*. C'eſt peut-être à cauſe de ſa figure dont je n'en puis juger ne l'aïant jamais vû.

(c) L'apel fut autoriſé par tous les Parlemens.

(d) Les Conſtitutionnaires irrités du ſuccès de l'Apel, réſolurent dès lors de ſe ſéparer des Apellans par des Mandemens de ſchiſme, mais ils furent arrêtés par la Déclaration du Roi du 7. Octobre 1717. qui impoſoit un ſilence général.

Et pour la réduire au ſilence,
De tout tems ce fut ſans ſuccès
Que le feu punit ſes excès. (a)
Mais puiſqu'enfin rien ne l'apaiſe,
Laiſſons lui citer à ſon aiſe
Ecthèſe, Type, Henoticon,
Héraclius, Conſtans, Zénon.
Qu'à Luther elle nous compare....
Sur tout cela je me prépare
A répondre en certain endroit.
A préſent je m'en vais tout droit
Vers Languet à qui ma préſence
Ne fera pas plaiſir, je penſe.

(a) Il parut un nouveau Tocſin qui comparoit la déclaration du Roi à l'Hénoticon de Zénon, à l'Ecthèſe d'Héraclius & au Type de Conſtans. Cet Ecrit fut brûlé par la main du Bourreau.

X. ENLUMINURE.

Un Evêque ſonne du cor, & de l'autre main tient une Trompette avec un Hautbois. Ces trois Inſtrumens expriment les trois Avertiſſemens de M. de Soiſſons.

AH ! C'eſt vous ; bon jour, Monſeigneur.
Eh-bien. Ça, que vous dit le cœur ?
Je vous le crois un peu malade :
Là.. Bonnement. Point de bravade.
Mon abord vous-a-t'il fait peur ?
Ce port haut, ce front de vainqueur
Où ſont-ils ? vous baiſſez la crête. (a)
Sans doute les airs de conquête
Pour vous ne ſont plus de ſaiſon ;
Et j'en devine la raiſon.
Vous m'entendez. Mais je vous prie,
Cet Inſtrument de vénérie,
Cette Trompette, & ce Hautbois
Qu'en faites-vous ? Ah ! je le vois.

(a) Les réponſes ſolides qu'on a faites aux Ecrits de M. de Soiſſons l'ont aſſez humilié pour abbattre une partie de ſa fierté.

Ici tout eſt énigmatique ;
Et ce tableau myſtagogique
Nous offre dans ces Inſtrumens
Vos trois beaux Avertiſſemens.
J'en connois bien un quatriéme :
Mais je m'en raporte à vous-même,
Si l'Auteur l'a par grace omis,
N'eſt-il pas bien de vos amis ? (a)
Or de ces avis ſalutaires
Examinons les caracteres.
Le premier ſimple & ſans hauteur
Exprime la voix du Paſteur
Par le ſon du Hautbois champêtre.
Vous le fites au pied d'un hêtre ;
Et je l'aurois intitulé
Le Tytire tu patulæ. (b)
Par tout vous n'y faites entendre
Rien que de doux, rien que de tendre.
Pour le ſecond voici ſon nom.
Tuba mirum ſpargens ſonum. (c)
C'eſt une trompette éclatante
Qui pour ſoutenir notre attente,
Nous dit que la Balle en tous lieux
Par des ſuffrages glorieux

(a) Un quatriéme Aver. de M. de Soiſſons qui contenoit ſes lettres à M. de Boulogne, aïant été déferé à la Sorbonne, M. le Régent obligea ce Prélat à le ſupprimer.

(b) C'eſt ainſi que commence la 1. Eglog. de Virgile.

(c) Ces mots ſont de la Proſe des Morts.

Devient enfin la loi ſuprême;
Que deſormais eſt Anathême,
Qui lui refuſe ſon reſpect.
Ce langage eſt un peu ſuſpect,
Et mérite qu'on l'examine.
Mais ſi le deuxiéme fulmine,
Le troiſiéme fait pis encor.
Le ſon du redoutable cor
Ne nous annonce que carnage.
Quittez ce vilain perſonnage;
Ne ſoufflez pas ſi fort: eh-ſi
Vous reſſemblez Pilo Bouſi.
Sur les murs on va vous écrire.
Mais enfin qu'avez-vous à dire
Sur tant d'Inſtrumens & de tons?
Commencez: nous vous écoutons.

LE HAUTBOIS,

OU LE I. AVERTISSEMENT.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

M. de Soiſſons y fait les excuſes de la Bulle, & conclud qu'il étoit inutile d'en appeler, parce qu'on peut la recevoir ſans ceſſer d'être Catholique.

LEs tendres ſons ! le doux langage !
Quels tours ! quel charmant verbiage !
Sans mentir il eut mérité
D'avoir pour but la vérité.
Que nos prétendus Janſéniſtes
Ne ſe ſont-ils faits Calviniſtes ;
Je le voudrois pour votre honneur.
Tant de zéle, tant de bon cœur
Vous eut fait combler des loüanges
De Dieu, des Hommes & des Anges.
Rien n'eſt ſi beau que de vous voir
Vous allarmer, vous émouvoir, (a)
Gémir d'avoir tant à vous plaindre,

(a) I. Avert. 1. pag. *Quand on entre dans les ſentimens du vrai Paſteur, une ſeule brebis qui s'écarte, afflige plus que la docilité de toutes les autres ne conſole.... Cependant j'héſite encore à vous reprocher votre entrepriſe, ma tendreſſe pour vous voudroit pouvoir ſe tromper elle-même. Elle déſire elle cherche à vous excuſer, & quoiqu'elle le cherche*

Ne l'oſer preſque, vous contraindre,
Vous plaindre enfin, mais ſans courroux;
Suplier, vous mettre à genoux
Pour ramener des réfractaires.
O les aimables caracteres!
Qu'ils ſont dignes du bon Paſteur!
Mais ce n'eſt pas vous, Monſeigneur.
Vous n'êtes qu'un Paſteur d'Eglogue,
Qui par un fade monologue
Entretient de ſes vains regrets
Les montagnes & les Forêts. (a)
Un Héros de Michel Cervante.... (b)
Ma Muſe eſt bien votre ſervante,
Et vous reſpecte aſſurément.
Je veux dire ici ſeulement
Que vous combattez des chimeres,
Des Moulins-à-vent *téméraires.* (c)
Car vos Chanoines en effet
Sont-ils coupables? qu'ont-ils fait?
Ils ont appellé, le grand crime!
Si leur Apel eſt légitime.
Montrez-leur donc qu'il ne l'eſt pas.
Si vous vous tirez de ce pas,
Je vous ſuis, mais vos c'eſt-à-dire (d)

en vain, elle ne peut preſque ſe réſoudre à vous croire coupables, parce qu'elle déſireroit que vous ne l'euſſiez jamais été. Il faut avoüer qu'il ne manque à tout ce langage que de la vérité.

(a) C'eſt le corydon de Virgile. *Incondita ſolus montibus & ſylvis ſtudio jactabat inani.* Eglogue 2.

(b) Auteur du DomQuichote.

(c) Le combat contre les Moulins à vent eſt une des premiéres avantures de DomQuichote, auſſi-bien que de M. de Soiſſons.

(d) I. Avert. 2. p. le Prélat répéte pluſieurs fois *Vous avez apellé, c'eſt-à-dire*, &c.

Que diſent-ils ? ils me font rire ;
Et dès la définition
Je vous vois dans l'illuſion,
Dans le faux, dans le verbiage.
Apeller, dans votre langage, (a)
C'eſt décider. Pardonnez-moi,
C'eſt le contraire. En bonne foi.
N'eſt-il pas vrai qu'à ſept repriſes (b)
Vous n'avez dit que ſept ſottiſes ?
Mais de vous ſuivre pas-à-pas,
Ma Muſe n'y ſuffiroit pas.
Et je ſens en liſant vos titres,
L'écueïl de rimer par chapitres,
Et de dogmatizer en vers.
Je m'en vais donc tout à travers,
Duſſe-je embroüiller la matiere.
C'eſt aſſez là votre maniere.
Vous aimez la confuſion.
Ce n'eſt point inclination,
Sans doute, & je vous le pardonne.
Si votre cauſe eût été bonne,
Vous euſſiez été moins confus,
Moins embarraſſé, moins diffus.
Vos paradoxes, vos ſophiſmes,

(a) *Vous avez appellé... Et votre rang vous donnoit le droit de décider?* Ibid.

(b) Il répete ſept fois vous avez appellé ſans définir l'Apel, parce qu'il ſuffit de le bien définir pour le juſtifier.

Vos détours, vos Paralogiſmes, (a)
En un mot tous vos Ergoglus
Seroient des ſecours ſuperflus
Pour deffendre une bonne cauſe.
Ici nous faiſons une pauſe (b)
Vous & moi. Vous pour éclaircir,
Et moi je dis pour obſcurcir,
La cenſure faite in globo,
Qui nous expoſe au Qui-pro-quo.
Vous nous citez un grand Concile (c)
Et pluſieurs Papes à la file
Qui tous avoient avant Clément
Condamné reſpectivement.
Avoient-ils bien fait? vous le dites:
Mais, malgré toutes vos redites,
Je reſte dans mon embarras.
De-là je conclus que mon cas
N'étoit pas celui du Concile. (d)
Le fait des Papes eſt facile.
Un mot pourroit les excuſer.
Etoient-ils gens à refuſer
Une explication plus ample?
Clément a ſuivi leur exemple;
Ils n'euſſent pas ſuivi le ſien.

(a) Paralogiſme ſignifie une abſurdité.

(b) Ibid. 3. pag. *Arrêtons ici un moment, & éclairciſſons d'abord ce que vous alléguez contre les qualifications.* Rien n'eſt ſi petit que le début du Prélat à ce ſujet.

(c) Le Concil. de Conſtance. Leon X. Pie V. Innocent XI.

(d) L'uſage des qualifications reſpectives peut avoir été ſans inconvénient dans certains cas. Mais dès que cet inconvénient ſe fait ſentir, l'autorité des exemples ne peut juſtifier le refus d'y rémédier. Si les Papes & le Concile même l'euſſent refuſé comme Clément XI. ils euſſent auſſi malfait que lui. Voilà

J'en dis peu, mais on m'entend bien.
Vos exemples ſont ſans juſteſſe.
Tournez & retournez ſans ceſſe,
Vous prenez des ſoins ſuperflus,
J'ai tout dit, & n'y répons plus.
J'abrége un peu, mais une page
Peut réfuter tout votre ouvrage;
Et je n'abrége pas aſſez.
Deux choſes que vous avancez,
Font tout le nœud de la diſpute.
Démontrez les, je m'exécute.
Primò, *que les points conteſtés*
Sont preſque autant de fauſſetés.
Secundò, *que leur bonne entente,* (a)
Leur vérité même évidente
Nous eſt un frivole argument
Contre la Bulle de Clément.
Votre entrepriſe eſt délicate;
Et la Logique qui vous flate,
Entre nous a de grands défauts
Que je rencontre à tout propos.
Mon impatience eſt extrême,
Et cent fois je peſte en moi-même
Contre les gauches raiſonneurs. (b)

la réponſe à ces exemples que M. de Soiſſons rebat ſans ceſſe.

(*a*) Voici le Paradoxe de M. de Soiſſons. *C'eſt alléguer contre la Conſtitution un argument frivole de dire que les propoſitions qu'elle condamne, ſont ſi vraïes, qu'on ne peut les cenſurer ſans autoriſer les erreurs contradictoirement oppoſées.* I. Avert. pag. 7.

(*b*) M. de Soiſſons a prétendu d'abord que la fauſſeté des contradictoires n'étoit pas une régle ſûre pour juger de la vérité des propoſitions. Il s'eſt enſuite ſervi de ce principe contre les Propoſitions condamnées, mais avec auſſi peu de ſuccès. Un célébre Phi-

Sait-il, diſois-je à vos proneurs,
Tirer une contradictoire ?
Oh! Vraiment ma commere voüere
Oh! Vraiment ma commere voüi.
Il a par cet art ébloüi
Un Philoſophe très habile.
Les flateurs m'échauffent la bile.
Soïez-en Juge, Monſeigneur,
Vous connoiſſez ce rédreſſeur,
Qui vous fit voir votre bec-jaune.
Et fort & tout du long de l'aune
Il vous en donna rudement.
S'il n'eût pas raiſon franchement,
Vous euſſiez bien dû le confondre.
Pour moi je n'ai rien à répondre,
Quand vous trouverez ſans défauts
Jean Hus, Luther & Molinos. (a)
Montrez que Queſnel leur reſſemble,
Je les proſcrirai tous enſemble.
Mais vous vous mécontez un peu,
Si vous croïez avoir beau jeu.
Ce n'eſt point me faire injuſtice (b)
De penſer que je crois ſans vice
Tous les articles condamnés.

loſophe lui a fait voir dans ſes lettres qu'il avoit oublié ſa Logique, ou qu'il ne l'avoit jamais ſçuë.

(a) La propoſit. de Molinos que M. de Soiſſ. veut juſtifier eſt *qu'il faut laiſſer à Dieu le ſoin de faire en nous ſa volonté ſans nous-mêmes.* C'eſt le pur quiétiſme. Celles de Luther & de Jean Hus ne ſont pas plus ſaines.

(b) *Je ne vous ferai pas l'injuſtice de croire que vous vouliez juſtifier juſqu'à la moindre de ces propoſitions.* I. Avert. pag. 10. Nous ne nous plaindrons pas de M. de Soiſſons tant qu'il ne nous fera que de pareilles injuſtices.

Tous ſont vrais... Vous vous étonnez.
Quoi ! ceux, qui de vous ſe ſéparent ;
Contre le livre ſe déclarent,
Et par leur propre autorité
N'eſt-il pas à leur peuple ôté
Comme ſuſpect de Janſéniſme ?
Pardonnez-moi mon Pyrroniſme.
Je doute encor après ces faits
Que le livre ait rien de mauvais.
Car, pour le dire en Laconiſme,
Etre ſuſpect de Janſéniſme,
Ce n'eſt être ſuſpect de rien.
Vous le niez, je le ſoutien ;
Et, s'il faut en venir aux preuves,
J'en donnerai de toutes neuves.
Un des Conciles généraux
Qu'ont tenus certains animaux
Contre les pourſuites de l'homme ;
Réſolut, ſans conſulter Rome
Et malgré ſa déciſion,
Que deſormais leur nation
Profeſſeroit le Janſéniſme.
C'eſt-là le vrai Catholiciſme
Et le plus ſûr pour le ſalut,

Diſoient-ils. Et voici leur but.
C'eſt qu'on a beau ſuivre la piſte,
On ne prend point de Janſéniſte.
Les Liévres donc, s'ils l'étoient tous,
Ne craindroient ni nos chiens, ni nous.
Or je conclus de ce Concile
Que, quand on n'eſt pas imbécile,
Il faut du moins être mitré
Pour ſuppoſer comme avéré
Le fait d'une ſecte hérétique.
Sur ce point tout eſt chimérique,
Et ne ſe peut réaliſer. (a)
Vous avez beau ſubtiliſer,
Tout reproche de Janſéniſme
N'eſt pour moi qu'un paralogiſme,
Qui ſans même être diſcuté
Par mon Concile eſt réfuté.
Le Réglement en fut très ſage.
Par tout j'en ſaurai faire uſage. (b)
En duſſiez-vous être jalous,
Les Liévres penſent mieux que vous.
Vous enſeignez que l'Ecriture
Doit être notre nourriture:
Et vous eſſaiez de prouver

(a) Quelques Evêques par un préjugé d'éducation, d'autres par des ménagemens humains ont ſuppoſé le Janſéniſme, mais une ſuppoſition ne ſera jamais une preuve de réalité. J'ai vû définir le Janſéniſme *l'héréſie ſans hérétiques*, & les Janſéniſtes *les hérétiques ſans héréſie.*

(b) C'eſt-à-dire qu'à tous les Argumens que M. de Soiſſons tire du Janſéniſme, il ne faut oppoſer que le Réglement du Concile des Liévres. C'eſt le précepte du ſage. *Répondez au fou ſelon ſa folie, de peur qu'il n'en vienne juſqu'à ſe croire de la ſageſſe.* Proverb. 26. v. 5.

Qu'on a droit de nous en priver :
Nous ſavons que c'eſt la folie
De l'Eſpagne & de l'Italie.
Mais c'eſt leur Diſcipline. *Eh-bien*
Leur diſcipline ne vaut rien.
Et le Concile de Toulouſe,
Que dois-je y répondre ? Il ſe blouſe.
Par ſes Baroniques *canons* (a)
Il peut confiſquer les maiſons.
Nous ſouſcrivons à ſa cenſure.
Mais qu'il nous laiſſe l'Ecriture.
Ajouterai-je encore un mot ?
Non, Monſeigneur, rien n'eſt ſi ſot
Que de vous voir plein d'un faux Zéle
Peindre aux ïeux du peuple fidéle
Le plus juſte objet de ſes vœux
Comme un uſage dangereux.
N'a-t'il pas ſujet de ſe plaindre,
Quand vous voulez lui faire craindre,
Comme un abus, qu'en certain lieu
Dans ſa langue on béniſſe Dieu ? (b)
Tonnez contre ce ſacrilége.
Conſervez-nous le privilége
De pouvoir, lorſque nous prions,

(a) Les Canons du Concile de Toulouſe ſont peu conformes à l'eſprit de l'Egliſe, & reſſentent bien plus celui des Barons qui s'y trouvérent.

(b) M. de Soiſſons parle de l'uſage de faire les prieres publiques dans la langue du peuple, comme ſi l'uſage contraire n'étoit pas un de ces malheurs que la condition des tems fait tolérer à l'amour de la paix, mais dont la piété ne doit point ceſſer de gémir.

Ignorer ce que nous diſons.
Ce privilége eſt beau ſans doute.
Pour moi je laiſſe ſur ma route
Huit autres Chefs que vous traitez (a)
Pour y trouver des fauſſetez,
Comme c'étoit votre ſyſtême:
Vous y parlez ſi faux vous-même
Et d'une ſi mauvaiſe foi;
Que c'eſt un tems gagné pour moi
Et pour vous un vrai coup de grace;
Que ſous ſilence je les paſſe.
C'eſt à regret que je le fais:
Mais vous me mettez plus en frais
Vous ſeul que tout le reſte enſemble.
Je m'en vais donc, ſi bon vous ſemble,
Entamer le ſecond morceau
De votre Ecrit: C'eſt là le beau.
C'eſt là que fécond en prétextes,
Pour cenſurer même les textes
Des Peres & des livres ſaints,
Vous nous expliquez les deſſeins,
Les ſublimes & longues vûes
Que le Pape peut avoir cües
Pour juger que tout dans Queſnel

Etoit

(a) Le Prélat avoit réduit à 9. chefs la doctrine des propoſitions condamnées. Mais ce qu'il dit pour en montrer la fauſſeté n'eſt digne que de mépris ou de pitié.

Etoit ſuſpect, ou criminel.
Que vos régles ſont admirables!
Oüi, je les trouve incomparables.
Et certes, loin d'en murmurer,
J'aprens de vous à cenſurer
Juſqu'à votre cenſure même (a)
Car en ſuivant votre ſyſtême
Tout peut ſans peine être proſcrit
Juſqu'aux diſcours de Jeſus-Chriſt.
Ses paroles ſont ſcandaleuſes (b)
Mal-ſonnantes & captieuſes,
Et ſes Apôtres à l'envi
Dans ce défaut l'ont tous ſuivi.
Là nous conduit votre méthode.
Mais quand vous dites que la mode
En eſt ancienne & du tems vieux,
Il faut le prouver un peu mieux. (c)
Car c'eſt ou travers ou mépriſe
D'oſer avancer que l'Egliſe
Peut & doit même ſans reſpect
Proſcrire au moins comme ſuſpect
Le ſaint langage de ſes Peres.
C'eſt nous débiter des chimeres,
Et lui préter des viſions

(a) Le Prélat ſoutient que l'Egliſe peut condamner des propoſitions à cauſe de l'abus. Il avoüe pag. 39. qu'on peut abuſer de la cenſure de certaines propoſitiõs de la Bulle, donc ſelon ſes principes on peut cenſurer la Bulle même.

(b) M. de Soiſſons après Melchior Cano cite cette propoſition comme ſcandaleuſe. *Un mauvais Paſteur eſt un voleur.* On voit qu'elle eſt de J. C. même, & qu'à ce prix l'Ecriture & les Peres ſont pleins de propoſitions ſcandaleuſes. pag. 47.

(c) Pag. 58. du I. Avert.

Pour de ſages précautions. (a)
En cet endroit votre ſyſtême
Tend au fanatiſme ſuprême ;
Et vous êtes dans vos fraïeurs
Un vrai Prophête de Trembleurs. (b)
A leurs degrez qui peut atteindre ?
On craint ... On craindroit.... On peut craindre....
On abuſe.... On peut abuſer.... (c)
(*Ne nous laſſons point de creuſer,*)
On peut craindre encor qu'on n'abuſe....
Ah ! je m'y pers ! ma pauvre Muſe,
En ſortirai-je avec honneur ?
Où nous menez-vous, Monſeigneur ?
Qui s'engageroit à vous ſuivre,
Ne pourroit plus lire aucun livre, (d)
Fut-il par l'eſprit ſaint dicté.
Et pour plus grande ſureté
Il nous faudroit dans la priére
Ne plus dire à Dieu : Notre Pere.
Car de ce mot ſans tant ruſer
Quelqu'un pourroit bien abuſer,
Sans même être Antropomorphite.

(a) Pag. 63.

(b) Les Trembleurs ſont des hérétiques, qui ne font que gémir & pleurer ſur tout dans leurs aſſemblées.

(c) Voïez les craintes de M. de Soiſſons. I. Avert. pag. 63. 64. 65. & ſui. 69.

(d) Pag. 58. & 59. *Direz-vous encore que pluſieurs des propoſitiõs ſont vraïes, qu'elles exprimẽt les ſentimens d'une piété ſincére ? Quand toutes ces excuſes ſeroient mieux fondées, l'Egliſe veut que vous évitiez cette maniére de vous exprimer... Les Paſteurs en les cenſurant n'ont fait que ce que leurs prédéceſſeurs ont pratiquez depuis le commẽcement de l'Egliſe.*

Vous voïez comme je profite.
N'entens-je pas bien vos leçons ?
Vous les tournez en cent façons ;
Mais plus vous les rendez ſenſibles,
Moins elles paroiſſent plauſibles.
Non, vous ne prouverez jamais (a)
Que, lorſque des textes ſont vrais,
Et que chez les Saints on les trouve,
Un Décret ſage les réprouve.
Ce paradoxe eſt ſcandaleux.
Auſſi ces extraits ſi nombreux
Qu'on a produits contre la Bulle,
Sont un fardeau qui vous acule ;
Et vous jette dans l'embaras.
C'eſt ſi vous voulez un fatras,
Ou ſelon vous un rapſodie, (b)
(La figure eſt un peu hardie)
Mais vous aviez dit le bon mot,
C'eſt que l'argument prouve trop. (c)
Pourquoi donc prendre tant de peines ?
Pourquoi tant de réponſes vaines ?
Pour ſauver la difficulté ;
Il valoit bien mieux à côté
Mettre : Ici l'Auteur s'embaraſſe.

(a) *Suppoſons que les paſſages des Peres ont une vraie conformité avec les propoſitions cõdamnées. Avoüons que ce ſont les mêmes fraſes, je puis le reconnoitre ſans vous donner aucun avantage.* pag. 97.

(b) Pag. 79. *Il n'y a qu'à ouvrir ce rapſodie de paſſages qu'on a donné ſous le nom d'Exaples.* C'eſt-à-dire que quand on produit dans les Conciles les monumens de la tradition, cela s'appelle faire des *rapſodies.*

(c) Pag. 78. *Cette objection prouve trop.* Sans doute elle prouve trop. Parce qu'elle prouve que la Bulle eſt contraire à toute la tradition.

A ce tître on vous eût fait grace.
Mais on ne lit qu'avec mépris
Les détours que vous avez pris
Pour affoiblir les témoignages
Des ſaints Docteurs de tous les âges. (a)
De tout tems ainſi qu'aujourd'hui
La foi dont ils furent l'appui ;
Chercha chez eux des armes ſaintes
Contre l'erreur & ſes atteintes.
De tout tems leurs expreſſions
Réglérent les déciſions
Que les Conciles prononcerent.
Toujours par eux ils commencérent
Pour éclaircir les points douteux.
Nous voulions faire tout comme eux ;
Mais ce n'eſt point votre méthode.
Tant de travail vous incommode.
Vous aimez mieux croire Clément,
C'eſt plûtôt fait aſſûrément.
Si la Bulle leur eſt contraire,
Tant pis pour eux ; c'eſt leur affaire.

(a) Pag. 79. *Rien n'eſt plus heureux pour ſurprendre les ſimples, que d'entaſſer beaucoup de paſſages des Peres.* Voilà comme parle M. de Soiſſons & voici comment S. Leon parloit. Epit. 103. Ad Protar. Alex. *Commencez par faire lire les propres paroles des Peres, & liſez enſuite mes écrits afin que les fidéles ſe convainquent par leurs oreilles qne nous n'enſeignons rien que ce que nous avons reçu de nos prédéceſſeurs, & que n'étant pas en état d'en juger par eux-mêmes, ils l'apprennent des textes mêmes des Peres.* A cela M. de Soiſſons répond pag. 93. *Les fidéles acoutumés à ſe régler dans leur croiance par la déciſion du Pape & des Evêques, riſqueront ils d'examiner les textes des SS. Peres, dont la diſcuſſion eſt au deſſus de leur portée.*

Ira-t'on pour eux la changer ? (a)
C'eſt elle qui doit les juger,
Bien loin d'être par eux jugée.
Là voilà donc enfin vangée
Des inſultes des Appellans.
Grace à vos ſoins ces inſolens
Dont les reproches téméraires
N'étoient fondés que ſur les Peres, (b)
Ont vû tomber ce foible appui.
Clément a les vivans pour lui.
C'eſt à ceux-là qu'il en faut croire,
Cet argument eſt péremptoire.
Car enfin ces Prélats vivans
Tous bien mangeans & bien bûvans
Ne ſont-ils pas bons catholiques ?
Nul, de l'aveu de nos critiques,
N'a pris le parti de l'erreur.
Je rougis pour vous, Monſeigneur,
D'un ſophiſme ſi puerile. (c)
Il vaudroit mieux être ſtérile,
Que de ſavoir éloquemment
Tourner un ſot raiſonnement.
En voici tout le ridicule.
Ceux qui ſignérent la formule

(a) Pag. 96. *Ce n'eſt plus la déciſion que j'examine par les SS. Peres, ce ſont les SS. Peres que j'examine par la déciſion.*

(b) *Voïez quel eſt cet apui que vous croïez trouver dans les paſſages des Peres. Il n'y en a aucun qui ne tombe de lui-même par les réflexions que nous venons de faire.* p. 100. On peut juger par là de la juſteſſe des réflexions du Prélat.

(c) M. de Soiſſ. pag. 105. nous fournit lui-même la réponſe à ſon Sophiſme. *Ce fut*, dit-il, *aux Peres du Concile de Rimini une étrange prévarication de s'être laiſſé ſéduire par une profeſſion de foi captieuſe... Nous ſerons encore plus coupables ſelon vos principes.*

Nous l'avoüõs, nous ne disons pas que les Evêques de France ont pris le parti de l'erreur; ils ont été catholiques, mais lâches. Leur faute est une *prévarication* & non une apostasie.

Du Concile de Rimini,
Avec tout le broüillamini
Qu'y fourrérent les Hérétiques,
Dans le cœur étoient Catholiques.
Donc on pouvoit la recevoir
Sans pécher contre son devoir.
Qu'en dites-vous? En vérité
Vous avez l'esprit bien gâté.
Plus on vous suit, plus on s'étonne
De voir un Prélat qui raisonne
Sans justesse & sans bonne foi.
C'est un vrai suplice pour moi.
Et pour cette fois j'y renonce.
Je préparois une réponse,
Et tout m'inspire en vos Ecrits
De la colere ou du mépris.
Vous ne débitez que des songes,
Des impostures, des mensonges,
Que de vaines subtilités,
Ou d'inutiles vérités,
Que de fausses délicatesses,
Que d'orgueilleuses petitesses,
Que d'extravagantes fraïeurs,
Ou de véritables erreurs.

Là ſe réduit tout votre ouvrage.
Pour le lire il faut du courage,
Pour le réfuter encor plus.
A le mépriſer je conclus.
Quand à votre bref Epilogue (*a*)
J'y répons par un Apologue.
Tout, excepté la vérité,
S'y joint à votre autorité
Pour ſurprendre la confiance.
Vous appellez la conſcience
Au ſecours du raiſonnement.
Vous ſollicitez tendrement
Ceux que vous n'avez pû convaincre.
On eſt prêt à ſe laiſſer vaincre
Moins à vos preuves, qu'à vos tours.
Mais ſous ce ſéduiſant diſcours
La Bulle avec tant d'art ornée,
C'eſt la Bellette enfarinée. (*b*)
Tandis que les ſots y ſont pris,
Elle fait fuir les bons eſprits.

(*a*) C'eſt ainſi qu'on appelle en Rhétorique un précis où l'Orateur recuëille les principaux traits de ſon diſcours en le finiſſant.

(*b*) Phœdri lib. 4. 1. Fab. Une ſouris ruſée dit à la Belette : *Portez-vous auſſi-bien que vous êtes farine.* J'en dis autant à la Bulle après le I. Aver. de M. de Soiſſons.

LA TROMPETTE,

OU LE II. AVERTISSMENT.

QUe veut nous dire la Trompette
Que le Tableau du Jeu vous prete!
Ce n'eſt plus ici le Paſteur
Qui, par des ſons pleins de douceur,
Rapelle les Brebis errantes.
Sous des figures différentes
Il a fallu vous traveſtir,
Afin de mieux vous aſſortir
Aux perſonnages que vous faites.
La Trompette à la main vous êtes
Un curſeur du Pape, un Héraut
Qui venez nous crier bien haut
D'adorer la bête & l'image.
Vous voulez que tout rende hommage
A l'irréfragable Décret.
Vous avez trouvé le ſecret
De l'exhauſſer d'une coudée.
Selon votre premiére idée
Il n'impoſoit point de devoir;

Mais on pouvoit le recevoir
Sans ceſſer d'être Catholique.
A préſent c'eſt être hérétique
Et Janſéniſte qui pis eſt,
Schiſmatique & ce qu'il vous plaît,
De refuſer de s'y ſoumettre.
Qu'avez-vous donc à nous promettre
Pour nous parler d'un ton ſi vif?
C'eſt le ſuffrage déciſif *(a)*
De tous les Evêques du monde.
Preuve après tout qui ſurabonde;
Car vous n'en aviez pas beſoin.
Vous euſſiez pû ſans autre ſoin
Nous dire la cauſe eſt finie.
Comment? La preuve eſt toute unie.
Auguſtin, ſi je m'en ſouviens,
La donnoit aux Pélagiens.
Des reſcrits ſont venus de Rome, *(b)*
Tout de même tout ainſi comme
*L'*Unigenitus *de Clément.*
Quoi par la poſte? Juſtement.
C'eſt le vrai point du parallele.
Mais venons à la Kyrielle
De ces témoignages divers

(*a*) II. Avert, pag. 3.

(*b*) Pag. 4. Il étoit venu de Rome des reſcrits contre les Pélagiens. Il en eſt venu contre le P. Queſnel une Bulle. C'eſt un trait de reſſemblance dont il faut féliciter M. de Soiſſons. On n'en trouve pas toujours tant entre les faits qu'il cite & l'application qu'il en fait.

Des Egliſes de l'Univers.
J'ai déja dit ce que j'en penſe,
Et j'en ai fait voir par avance
Et le ridicule & l'erreur. (a)
Vous auriez dû pour votre honneur
Suprimer ce fatras informe.
Attendez que la France dorme
Pour lui conter de tels fagots.
Vous nous produiſez des nigauts
Pour qui le Pape eſt un idole,
Qui jurent tous ſur ſa parole,
Qui, ſans nulle diſcution,
Nous prêchent leur ſoumiſſion,
Leur reſpect, leur obéiſſance
Pour ſon infaillible puiſſance.
Sont-ils juges? ſont-ils témoins?
Que diſent-ils? ni plus ni moins,
Que s'ils gardoient tous le ſilence.
Leur ſuffrage dans la balance
Ne péſe donc pas un fêtu.
J'ajoute qu'il n'eſt revêtu
D'aucune forme Canonique:
Et malgré votre Rhétorique,
Nous ſavons ce que peut ſur eux

(a) Voïez la fin de l'Enluminure de *l'Acceptation* pag. 29.

La crainte des tourmens affreux
Que fait ſouffrir le ſaint Office. (a)
N'eſt-ce pas même un vrai ſupplice
Que de païer deux cens ducats ?
Vous ne parlez point de ce cas ;
Eſt-ce par honte, ou par mépriſe ?
Ce qu'un tel motif autoriſe,
Doit être au moins un peu douteux.
Lors donc qu'en des termes pompeux
Vous nous étalez leur ſuffrage,
C'eſt perdre en vain votre étalage.
Avec des principes certains
Tous vos raiſonnemens ſont vains.
La grande autorité viſible (b)
Eſt pour nous un guide infaillible.
Fort bien. Mais cette autorité
Annonce quelque vérité
Sur qui notre humble foi ſe fonde.
Or vos Prélats de tout le monde,
Leur conſentement poſitif
Et leur concert ſi déciſif
Ne nous en annonce pas une.
Leur Prédication commune (c)
Que vous vantez tant, la voici.

(a) Le Prélat demande fadement : *Qu'eſt-ce donc que cette Inquiſition? eſt-ce un Tribunal de Mahométans ou de Huguenots ? Ce ſera tout ce que vous voudrez* II. Avert. pag. 36. On ne répond qu'un mot du Mandement du Cardi. Del-Giudice Grand Inquiſiteur d'Eſpagne pour la publication de la Bulle. *Si quelqu'un contrevient à cette ordre, il encourera l'excommunication majeure par le ſeul fait, & païera deux cens ducats au S. Office.*

(b) C'eſt un principe que M. de Soiſſons tire des préjugés légitimes de M. Nicole.

(c) II. Avert. pag. 19. Le Prélat cite de M. de Meaux *qu'on trouvera éternel-*

Que vous êtes tous, Dieu-merci,
D'honnêtes valets du S. Pere.
Que tout Evêque eſt téméraire
Qui prétend juger avec lui.
Que toute Bulle ſans l'appui
De votre autorité chétive
Devient une loi déciſive.
Qu'on doit traiter d'Antichrétien
Tout jugement contraire au ſien,
Même ceux des plus grands Conciles. (a)
Que nous ſommes des indociles,
Des Catholiques inſenſés,
Des hérétiques déguiſés,
En un mot des abominables,
Nous qui nous croïons raiſonnables
De ne pas croire aveuglément.
Que dites-vous du compliment?
Cette vérité vous plaît-elle?
C'eſt votre Egliſe Univerſelle
Qui nous la prêche avec éclat.
Pour moi je rejette tout plat
Sa Prédication commune.
Allons, pouſſez votre fortune.
Parcourez tous les lieux communs,

lement dans la commune Prédication des Paſteurs non pas quelques vérités principales, mais l'entiere plénitude des vérités chrétiennes. On demande quel uſage il peut faire de ce principe en faveur de ſes *témoignages de l'Egliſe Univerſelle.* Quelles vérités nous prêchent les Evêques étrangers?

(a) Lettre du Chapitre de Seville. *On ne peut appeller du Pape au Concile général, parce que le Pape eſt ſupérieur à tout le Concile. Croire qu'on peut appeller du Pape au Concile, c'eſt un ſentiment hérétique. Lettre de l'Evêque de Badjos. Nous faiſons profeſſion de croire que le Jugement définitif appartient au*

Et par des extraits importuns
Compilez nos Controverſiſtes.
Vous n'en faites que des Sophiſtes.
C'eſt là votre art. Les bons Auteurs
Chez vous ſont des déclamateurs.
Tout juſqu'à la vérité même
Devient faux dans votre ſyſtême.
Prendre le change ou le donner,
Confondre au lieu de raiſonner;
Tirer de folles conſéquences,
Pouſſer juſqu'aux extravagances
Des principes mal expliqués,
Sur quelques faits mal appliqués
Se former un plan chimérique,
Voilà votre Dialectique.
La raiſon s'y caſſe le cou.
Vit-on jamais rien de ſi fou, (a)
Que d'avancer qu'on doit vous croire,
Lors même qu'il ſera notoire
Que l'erreur, la prévention,
La lâcheté, l'oppreſſion
Vous ont dicté votre ſuffrage?
Ne faut-il pas avoir la rage
Ou dans le corps ou dans l'eſprit,

ſiége de Rome, en quoi nous ne ſommes contredits que par les Luthériens, les Calviniſtes & les Janſéniſtes. Je prie M. de Soiſſons de nous dire de laquelle de ces trois ſectes il eſt. Car il ne croit pas le Pape au deſſus du Concile.

(a) *Que ce ſoit prévention, précipitation, politique ou ignorance, qui ait entraîné tous les Evêques dans l'acceptation. Il eſt évident après tout qu'ils ont accepté. Il n'eſt pas moins évident que c'eſt le conſentement des Evêques qui fait la marque ſûre pour reconnoître la vérité.* II. Avert. page 35.

Pour s'écrier que tout périt ;
Que l'Egliſe n'eſt plus viſible,
Univerſelle, indéfectible,
Parce qu'un Pape & ſes échos
Ont répété de certains mots
Dont le ſens ſeroit hérétique ?
Mais ce ſens aucun ne l'explique ;
Aucun n'en fait profeſſion.
Avec votre permiſſion
Votre Grandeur a la berluë.
Non, l'Egliſe n'eſt point perduë. (a)
Où donc eſt l'Egliſe à préſent ?
Le doute eſt fort embaraſſant.
Où eſt-elle ? A la même place.
Voïez : rien n'a changé de face.
Et la Bulle qu'en fera-t-on ?
Rien. Mais dans cette occaſion
Que croira le peuple fidéle ? (b)
Tout ce qu'il croïoit avant elle.
Il peut, s'il veut, la rejetter ;
Mais du moins il peut en douter
Juſqu'au Jugement du Concile.
C'eſt le parti le plus facile,
Et malgré vous le plus certain.

(a) II. Avert. pag. 36. *Le Pape & pluſieurs Evêques de différentes nations les uns par ignorance, d'autres par politique, preſque tous par foibleſſe, par violence, par crainte, par prévention ont acquieſcé* (cela veut dire ont reçû ſans examen) *à une Conſtitution qui renverſe la foi, la morale & la diſcipline. Où eſt donc à préſent l'Egliſe ? où eſt-elle depuis cinq ans?* La réponſe eſt dans la queſtion.

(b) Pag 37.

Avez vous donc l'esprit mal sain ?
Est ce vertige ? Est-ce manie ?
N'est-ce que travers de génie ?
Définissez-nous, Monseigneur,
Votre démence, ou votre erreur. (a)
Quoi ? Quiconque à l'Eglise appelle
Est dès l'instant séparé d'elle.
Il est d'une société
Qui ne tient plus à l'unité,
D'une Eglise mal assortie
Qui n'est plus ni tout, ni partie.
Où prenez-vous ces visions ?
Vous aurez vos provisions
Au Régiment de la Calote.
Mais sur une idée aussi sote,
Si je m'amuse à raisonner,
On pourroit aussi m'en donner (b)
Démembrez donc à votre guise
Le corps de la nouvelle Eglise ;
Coupez lui la tête & les bras ;
Je vous laisse à votre embarras,
Et n'y vois rien qui m'intéresse.
Mais enfin quelle ardeur vous presse
De foüiller dans l'antiquité

(a) *Cette société que vous formez avec ceux qui portent avec vous le nom d'Apellans, n'est point une société avec laquelle J. C. a promis d'être jusqu'à la fin. Il faudroit qu'elle fit partie de l'Eglise ou qu'elle fût elle seule la vraie Eglise.* pag. 39. pag. 43. *Cette société n'a point pour elle le centre de l'unité* (voilà la tête coupée,) *elle n'a point l'étendue* (voilà les bras coupés.)

(b) *Ne répondez pas au fou selon sa folie, pour ne pas paroître aussi fou que lui.* Prov. 26. v. 4.

Pour y chercher l'autorité
Qu'eut toujours la Chaire Romaine?
C'eſt prendre en vain beaucoup de peine.
Ce qu'il vous eût fallu trouver,
Ce qu'il nous eût fallu prouver,
C'eſt que la Bulle Clémentine
De ſon ſiége étoit la doctrine :
Nous montrer par des faits conſtans
Que Rome a cru dans tous les tems
Ce que ſon dernier Pape enſeigne. (a)
Mais ſur ce point le nez vous ſeigne.
Ce ſeroit trop vous engager,
Vous aimez mieux verbiager.
Si pourtant vous voulez m'en croire,
Laiſſez-là les faits de l'hiſtoire.
Malgrez le fard & le verni
Honorius & Rimini
Font toujours tort à votre cauſe.
Vous avez beau doubler la doſe:
Euſſiez-vous des mondes entiers
Et des Evêques à milliers, (b)
Autant que de Rats à la tête;
Je ne ſais, le monde s'entête
A croire que dans ce tems-là

Ce

(a) *Il ne s'agit que de faire voir après tout que la Bulle ne s'écarte en rien des ſentimens des Peres.... Mais elle ſuccombe ſous le poids de cette méthode invariable qui décide de tout dans l'Egliſe.* Rep. de M. d'Aux. à un Evêque pag. 7. & 9.

(b) Tout le monde ſait la folle imagination des milliers d'Evêques que M. de Soiſſons fait reſter dans leurs ſiéges, & réclamer contre les Conciles de Seleuſie, de Rimini. Il eſt vrai qu'à force de chercher dans toutes les parties du monde, il n'a pas laiſſé de trouver juſqu'à 14. ou 15. Evêques qui ne ſouſcrivirent point à ces Conciles.

Ce grand nombre au manche branla ;
Et qu'aujourd'hui c'eſt tout de même.
Si c'eſt ſelon vous un blaſphême, (a)
Le pardon peut s'en obtenir
Dans ce ſiécle & dans l'avenir.
Dans ce ſiécle on nous le pardonne ;
Après vous je ne vois perſonne
Qui ne ſoit bien perſuadé
Que nos Evêques ont cédé
Non pas tous à la violence,
Mais à la crainte, à l'eſperance ;
A mille autres égards humains.
Les uns ſe ſont liés les mains
Par reſpect & par déférence.
D'autres trompés par l'apparence
Se ſont flatés d'avoir la paix. (b)
Leurs motifs ſont moins imparfaits ;
Mais font-ils honneur à la Bulle ?
C'eſt en vain qu'on le diſſimule,
Pas un n'a pû la recevoir
Par eſtime, ni par devoir.

(a) *O Dieu, pardonnez ces blaſphêmes contre votre Epouſe & contre ſes Anges.* II. Avert. p. 36. Ces blaſphêmes ſont de dire que le Pape & preſque tous les Evêq. peuvent faire ce qu'ils firent au tems de Rimini. C'eſt apparemment quelque blaſphême de cette eſpéce qu'on a trouvé dans les propoſitions du P. Queſnel qui ſont qualifiées de blaſphématoires.

(b) *On a vû les uns accepter par déference, les autres par ménagement, ceux-ci par des raiſons d'œconomie & de paix, ceux-là par reſpect pour le Pape & le plus grand nombre des Paſteurs.* Réponſe d'Aux. pag 11. Voilà les motifs les moins imparfaits avoüés ; la preuve des autres n'eſt pas plus difficile. On ſait combien la Bulle a fait de Cardinaux & d'Evêques ; &c.

Pas un ne voudroit l'avoir faite.
Du moins leur concorde eſt parfaite.
En ai-je jamais douté moi ?
La Tour de Babel en fait foi.
Mais ils ont tous dit A ces cauſes (*a*)
Avec toutes les autres clauſes
Que Queſnel apelle un Rolet.
Or c'eſt un argument complet
Qui tranche & finit cette cauſe.
Ils ont tous dit la même choſe.
Fort bien. Mais l'ont-ils penſé tous ?
Autre chicane, dites-vous,
C'eſt bien là le nœud de l'affaire.
Quoi, ſans y penſer on peut faire
Un Article de foi ? Suffit
Qu'ils ont parlé. Mais qu'ont-ils dit ?
Ils ont dit que la Bulle eſt Bulle :
Ils ont tous ſouſcrit la formule ;
Ils ont tous redit le Rolet. (*b*)

(*a*) M. de Soiſſons *croit avoir compté juſqu'à* 103. *Mandemens d'Evêques dans leſquels il n'y a pas le moindre changement dans l'énoncé qui commence par ces mots* A ces cauſes. II. Avert. 2. part. pag. 36. Il faut avoüer que ce concert eſt admirable, & qu'il prouve beaucoup. C'eſt que les Evêques ont tous publié ce qu'on leur envoïoit ſans oſer rien changer. Le ſort de M. de Metz étoit à craindre.

(b) *Voilà donc ce rolet (puiſqu'il plaît au P. Queſnel de le nommer ainſi,) le voilà dans la bouche de cent Evêques. Il eſt dans la bouche de tout le reſte des Evêques, voilà le point déciſif qui nous unit tous. Malheur à vous, Mes Chers Freres, ſi enfin il ne vous uniſſoit pas vous-mêmes avec nous.* Ibid. Au reſte il eſt faux que *ce rolet* ſoit dans la bouche de tout le reſte des Evêques, puiſque la Bulle n'eſt publiée que par les Inquiſiteurs en Eſpagne & en Italie, & qu'ils ne diſent point *A ces cauſes*, parce qu'ils la publient ſans cauſes.

Ainſi les grains du Chapelet
Paſſent-ils tous l'un après l'autre ;
Ainſi finit la Patenôtre,
Ainſi le dogme eſt défini.
Malheur à qui n'eſt pas uni
Dans ce point-là. Quel Anathême !
Il m'a, je crois, rendu tout blême.
J'en friſſonne. Mais, Monſeigneur,
Aiez pitié de mon erreur,
Et daignez lever mon ſcrupule.
Eſt-on bien uni ſur la Bulle,
Quand l'un l'a reçoit purement,
Et l'autre relativement ?
J'y crois voir de la différence ;
N'eſt-ce qu'une vaine apparence ?
C'eſt moins encor, répliquez-vous,
C'eſt une fauſſeté. Tout doux.
Quoi, vous oſez traiter de fable (a)
Le fait le plus inconteſtable ?
Sauf le reſpect de votre rang,
Votre impudence me ſurprend.
Vous nous direz bien-tôt ſans doute
Qu'en plein midi l'on ne voit goute.
Mais on ne vous en croira pas.

(a) *Les Evêques de France ſont, dites-vous, diviſés entre eux dans leur Acceptation. Autre fable.* IJ. Avert. pag. 34. *Cependant, ajoute-t'on, tandis que les Evêques diſoient que leur Acceptation étoit pure & ſimple, d'autres ont dit qu'ils acceptoient rélativemẽt aux explications. Ils l'ont dit ! Et où l'ont dit ?* 2. part. pag. 37. Voilà les queſtiõs impudentes que fait le Prélat ſur un fait ſi public, qu'on ne gagne rien à le diſſimuler ; dit M. d'Auxer. p. 12. Il eſt atteſté par les Evêques en tant d'endroits que M. de Soiſſons n'ignore pas qu'on ne ſauroit trop s'étonner de ſon effronterie.

Soit, dites-vous : mais en tout cas
Le petit nombre au grand ſuccombe.
Ainſi la difficulté tombe.
Suppoſons-le ; nous compterons.
Mais en attendant nous rirons
De vos chicanes puériles,
De vos diſtinctions ſubtiles
Sur la double relation.
Vous en cédez l'invention
A cet eſprit rare & ſublime,
Cet eſprit Eminentiſſime
Qui de votre cauſe eſt l'appui. (a)
Mais de nous renvoïer à lui
Votre grandeur eſt-elle ſage ?
Il nous aprend que le ſuffrage
De tout votre monde chrétien
Doit être ici compté pour rien.
Tout net lui-même il le recuſe.
C'eſt donc à tort qu'on nous accuſe
D'en mépriſer l'autorité.
Oh ! Monſeigneur, en vérité
Vous ménagez mal vos affaires.
Joignons vos deux aveus contraires.
D'un côté l'acceptation

(a) C'eſt à la lettre du Cardinal de Rohan à l'Archev. d'Arles que le Prélat nous renvoïe ſur la puérile diſtinction des deux eſpéces de relatiõs. *Il a*, dit-il, *développé ce point avec une netteté & une ſolidité digne de ce grand genie.* Il faut cõvenir que ce qui manque le plus dans cette lettre, c'eſt la ſincerité & la vérité, ce qu'il y a de trop, c'eſt le parallele de la Bulle avec l'Ecriture Sainte.

Qui ſe fait ſans diſcuſſion,
Par votre Auteur eſt rejettée. (a)
Si la Bulle n'eſt acceptée
Qu'avec quelque reſtriction,
Ce n'eſt plus acceptation;
Vous nous l'abandonnez ſans peine.
Si donc la preuve en eſt certaine,
S'il n'eſt pas permis de douter
Que nos Prélats pour accepter
Ont preſque tous reſtraint la Bulle;
Sentez-vous votre ridicule?
La Montagne fit de grands cris,
Et n'enfanta qu'une Souris.
Vous avez groſſi notre nombre;
Et le vôtre n'eſt plus qu'une ombre.
Sur vos aveus tous deux conſtans,
Hors de France point d'acceptans,
Et dans la France une poignée.

(a) *Acceptation pure & ſimple dans laquelle on ne feroit que les fonctions d'exécuteurs des ordres du Pape. Rejettons celle-là. Elle ſupoſeroit le Pape infaillible, elle dérogeroit aux droits des Evêques.* Lettre du Cardinal de Rohan à l'Archevêq. d'Arles. Voilà l'Acceptation des Evêques étrangers bien nettement rejettée. M. de Soiſſons continuë *s'il ſe trouvoit parmi nos Confreres quelques-uns qui ſoutinſſent que leur acceptation reſtraignoit ou modifioit la Bulle, & que ce Décret dangereux avoit beſoin de cette modification pour être recevable, nous vous les abandonnons ſans peine... Groſſiſſez votre parti de ce petit nombre.* II. Avert. 2. part. pag. 38. Or ce petit nombre eſt certainement le plus grand parmi les Evêques de France. Leur Acceptation eſt abandonnée par M. de Soiſſons, celle des Evêques étrangers eſt rejettée par le Cardinal de Rohan. Par qui la Bulle eſt-elle acceptée?

Adieu la toile d'araignée : (*a*)
De mouches vous n'en prendrez plus.
Vos ſoins pour nous ſont ſuperflus.
Laiſſez-nous notre conſcience
Pour guide : & prenez patience.

LE COR,

OU LE III. AVERTISSEMENT.

QUoi ! vous y revenez encor ?
Et c'eſt le redoutable Cor.
Que votre impatience (*b*) *embouche.*
Que votre prélude me touche !
Sur tout lorſque je m'aperçois
Que c'eſt pour la troiſiéme fois
Que vous revenez à la charge.
Vous citez ſaint Paul à la marge ; (c)

(*a*) C'eſt ce que dit M. de Blois en voiant les Décrets de l'Empereur cõtre la Bulle. C'eſt le coup de Balay qui a rompu la toile d'Araignée de l'Acceptation univerſelle que M. de Soiſſons avoit tendue pour prendre les mouches.

(*b*) *Ce n'eſt pas par orgueïl que je compte les pas que je fais vers vous.... Si je les compte, ce n'eſt que par l'impatience que je reſſens pour votre retour.* III. Aver. pag. 1.

(*c*) Le Prélat cõmence ſon III. Avert. par ces paroles de S. Paul aux Corinthiens 2. Epiſt. c. 13. *Je m'en vais vous trouver pour la troiſiéme fois.* Il eſt ſans doute fort heureux que cet Apôtre ſoit allé trois fois à Corinthe pour figurer les trois Avertiſſemens de M. de Soiſſons. S'il avoit cité le *ter conatus ibi collo dare brachia circùm, ter fruſtrà comprenſa manus effugit imago.* Il y auroit eu plus de juſteſſe & de vérité dans ſon application. On y auroit vû la véritable image & le ſuccès de ſes Avertiſſemens. Virg l. Æneid. lib. 2.

C'eſt ſans doute que dans ſon tems
Il fit trois Avertiſſemens ;
La rencontre eſt tout-à-fait belle.
Achevez donc le paralléle.
Prenez enfin la verge en main
Contre ce complot inhumain
Dont la ſanguinaire entrepriſe
Déchire la Bulle & l'Egliſe.
La Bulle ſeule c'étoit peu.
Le peuple après le premier feu
Revenoit au Catholiciſme.
Il trouvoit dans ſon Cathéchiſme
Qu'il falloit croire aveuglément
Son Evêque joint à Clément.
Qu'a-t-on donc fait pour le ſéduire ?
On a conſpiré pour détruire
L'Egliſe & ſon autorité. (a)
Contre l'infaillibilité
De ſes déciſions ſuprêmes
L'Enfer enfante des ſyſtêmes
Qui feront chacun leur pareil. (b)
On va marier le Soleil,
Et que deviendront les Grenoüilles ? (c)

(a) *Plus on décrioit la Conſtitution & les Evêques, plus on ſe décréditoit aux yeux des gens de biens, qui trouvoient dans leur Cathéchiſmes dequoi démentir toutes les fables dont on vouloit les amuſer.* III. Avertiſſement pag. 2. Le Prélat parle des peuples de la Lune.

(b) *C'eſt l'Egliſe même qu'ils attaquent, c'eſt ſon autorité qu'ils détruiſent.* Ibid. La Scene eſt toujours la Lune.

(c) Phœd. lib. 1. Fab. 6.

Vîte, Monſeigneur, chantez poüilles
A ces impudens d'écrivains.
Frondez tous leurs ſyſtêmes vains
Dont les principes téméraires
Etoient ignorez de nos Peres
Et n'auroient au plus que cinq ans (a)
Sans les Schiſmatiques Okans. (b)
Faites-leur voir que ſans Concile
Les ſeuls textes de l'Evangile
Sont un très puiſſant préjugé
Que Clément a fort bien jugé.
Mais ſouffrez que je vous arrête.
Vous allez comme votre tête.
Trop vîte un peu communément.
A votre avis, c'eſt vainement (c)
Que les prétendus nouveaux Maîtres
Ont étendu juſques aux Prêtres
Les promeſſes de Jeſus-Chriſt.
Eh, pour qui donc eſt-il écrit,
Avec vous je ſerai ſans ceſſe? (d)
Ceci, répliquez-vous, s'adreſſe
A ceux qui nous enſeigneront, (e)

(a) Pag. 3.

(b) P. 4. Gerſ. adopte les Principes d'Okan ſur les Apels au Concile; mais ces principes déplaiſent à M. de Soiſſons, & ils ne pouroiēt, dit-il, trouver d'apui que dans les Ecrits d'un Schiſmatique.

(c) *C'eſt vainement qu'on s'efforce aujourd'hui d'étendre ces promeſſes du Fils de Dieu aux Prêtres.* pag. 12.

(d) Matth. 28. v. 18.

(e) *Je ſuis avec vous, lorſque vous enſeignerez. Je ſuis avec vous, lorſque vous baptiſerez.* p. 13. On conclud fort bien de ces paroles que la promeſſe s'étend juſqu'aux P. êtres. Il faut que M. de Soiſſons réponde que, s'ils joüiſſent de l'aſſiſtance de J. C. ce n'eſt qu'en vertu de la procuration des Evêques, & qu'ils ne ſont infaillibles que par commiſſion.

Qui prêcheront, baptiſeront, &c.
Le ſot eſt pris dans la ſotiſe.
Celui qui prêche & qui baptiſe,
A donc Jeſus-Chriſt avec lui.
Or ceux qui prêchent aujourd'hui,
Sont-ils Evêques, je vous prie?
Souffrez qu'avec vous je m'écrie:
C'eſt un miracle. *Oüi c'en eſt un.* (a)
Mais un miracle peu commun
De voir un Evêque qui prêche.
Autre ſotiſe encor plus fraîche.
Citer de ſaint Paul un endroit (b)
Qui contredit ce qu'on voudroit.
C'eſt vous contredire vous-même
Dans le plan de votre ſyſtême;
Mais c'en eſt le moindre défaut.
A droite à gauche quelque ſaut
A tous momens nous dépaïſe.
Vous nous préſentez pour l'Egliſe
La République de Platon. (c)

(a) Si c'eſt un miracle que les Evêques ſoient infaillibles, c'en eſt preſqu'un auſſi grand de les voir prêcher aujourd'hui. L'étonnement des peuples eſt preſqu'égal à celui qu'on eut de voir un Cardinal en Chaire, quand le Cardinal de Lorraine y parut la premiére fois.

(b) Le Prélat pour confirmer ſa reſtriction de la promeſſe de J. C. aux ſeuls Evêques, cite ces paroles de S. Paul. *Il a donné lui-même à ſon Egliſe des Apôtres, des Prophêtes, des Evãgeliſtes, des Paſteurs & des Docteurs.* Ce qui comprend manifeſtement tous les dégrez du miniſtere. II. Avert. pag. 15.

(c) L'idée que M. de Soiſſons nous donne de la conformation du Corps de l'Egliſe & de ſes opérations n'eſt pas moins Métaphyſique que celle de la République de Platon. pag. 16. 17. &c.

Et vous nous assurez d'un ton
Aussi grave que puérile
Que c'est là le pur Evangile. (a)
Votre impudence m'étourdit.
Ainsi l'Evangile aura dit
Tout ce qu'il vous a plû de dire
Même au fort de votre délire.
Car il faut ici sans façon
Nommer les choses par leur nom.
Jesus-Christ veut que le fidéle
Ait contre chaque erreur nouvelle
Un réméde sur, prompt, aisé.
Or ce principe ainsi posé ;
Voici quel est votre réméde,
S'il est aisé, je vous le céde.
D'abord le peuple doit savoir
Quel est son Pasteur; *& puis voir* (b)
Comme il devide sa bobine,
S'il est uni dans la doctrine
Avec le reste des Pasteurs.
Plus avec leur *Chef. Je me meurs.*
Ah ! Bon Dieu ! je n'y vois plus goute:
Quoi ! Rien n'est plus aisé ? (c) *Sans doute.*

(a) *A Dieu ne plaise que j'ajoute ici à l'Evangile... Ce que je dis c'est l'Evãgile dans sa pureté.* pag. 21. Si l'Evangile lui paroît si pur, c'est qu'il l'a fait passer par son Alambique.

(b) Pag. 18.

(c) *Rien n'est plus aisé. Où est mon Pasteur ? Est-il uni dans sa doctrine aux autres Pasteurs & avec le Chef des Pasteurs. Je m'attache à lui sans savoir préciſémẽt de quoi on dispute.* pag. 18. Si la contradiction ne va pas ici jusqu'au délire, je ne sais plus définir. On impose au simple fidéle la discussion de la doc-

trine de ſon Evêque, la confrontation de cette doctrine avec celle des autres Evêques & du Pape; & *rien n'eſt plus aiſé.* Ce n'eſt pas tout, cette diſcuſſion ſe fait ſans ſavoir préciſément de quoi on diſpute, on s'y perd.

Le peuple peut en venir là
Sans ſavoir ceci, ni cela.
Sans être au fait de la diſpute,
Sans ſavoir ce qui ſe diſcute,
Il peut ſavoir qu'on eſt uni.
Vous le voulez; Dieu ſoit beni.
Une extravagance ſi vaine
Vient d'un ſyſtême à la douzaine
Qui ne vaut pas le refuter.
Je vous laiſſerai diſputer
Contre les onze imaginaires (a)
Qu'ont inventé vos adverſaires.
C'eſt un grand préjugé pour eux
De ne voir que des ſonges creux
Dans les conſéquences du vôtre.
Vous me forcez d'en prendre un autre,
Quand vous m'en donnez un ſi faux.
Si les autres ont des défauts,
Sans façon je les abandonne.
Sur le vôtre ſeul je raiſonne.
Retournons-le par tous les bouts.

(a) Le Prélat entreprend de refuter onze ſyſtêmes qu'il a lui-même formés de quelques principes qu'il a recuëillis de divers ouvrages contre la Bulle. Principes qu'il n'entend pas ou qu'il affecte de confondre, parce qu'ils ne ſont pas favorables à ſon acceptation univerſelle. Il ne faut que joindre ſon propre ſyſtême aux onze autres. Et cela fait la *douzaine.*

Les ſeuls Evêques ſelon vous
Sont les objets de la promeſſe.
C'eſt avec eux ſeuls que ſans ceſſe
Jeſus-Chriſt doit être préſent.
Par tout depuis le jour naiſſant
Juſqu'où ſon bel aſtre ſe couche
Ils ouvriront toujours la bouche
Pour enſeigner & baptiſer.
Seroit-ce trop ſubtiliſer
De dire qu'ils ne le font pas ?
Or je vous demande en ce cas
Si la promeſſe eſt accomplie,
Et comment tout ſe concilie.
Les Prêtres font vos fonctions,
Ils enſeignent les nations,
Et ſont laiſſés à leur foibleſſe.
Ils ſont exclus de la promeſſe
De votre infaillibilité.
Suis-je donc bien en ſureté
Moi pauvre enfant *qui les écoute ?* (a)
C'eſt me jetter dans un beau doute,
Tandis qu'on s'en vient me conter
Que je ne puis jamais douter.
Avançons. Je vis mal à l'aiſe

(b) *Je ſuis un enfant. La diſpute eſt au deſſus de mes forces.* pag 18.

Où ne vient carosse, ni chaise,
Point d'Evêque par conséquent.
Dites-moi donc comment & quand
Je saurai ce que le mien pense.
C'est mon Curé qui me dispense
La doctrine que je reçoi.
Voilà le Juge de ma foi.
Je ne puis en consulter d'autres ;
Ou ce ne sont pas des Apôtres, (a)
Mais de bons Curés comme lui.
Or vous me dites aujourd'hui
Comme le plus pur Evangile,
Qu'on m'offre un réméde facile
Contre l'erreur ; & le voici.
Où est mon Pasteur ? (b) *Jusqu'ici*
Mon Curé même avoit cru l'être :
Mais mon Curé n'est qu'un bon Prêtre.

(a) *Si c'est aux Apôtres que J. C. a dit, allez, enseignez, tout ce qui n'est point Apôtre est du nombre de ceux qui doivent être enseignés.* Les Prêtres sont de ce nombre. III. Avert. pag. 109.

(b) Pag. 92. *Mais si un Evêque fait une décision contre la foi, que faut-il faire ? il faut voir non pas si le jugement de l'Evêque est conforme à la prétendue tradition, ce seroit s'arroger à soi-même le droit de décision entre le Pasteur & les brebis. Mais il faut voir si l'Archevêque pense comme l'Evêque, si les Evêques de la nation parlent comme l'Archevêque, & sur tout si dans le point disputé, ces Evêques s'accordent avec le saint Siége. Voilà la seule discussion qu'on doive imposer au peuple. Et rien n'est plus aisé*, dit le Prélat. On répondroit que rien n'est si fou que de le penser. Mais on se contentera de l'interroger par ses propres paroles. Pag. 112. *Tout cela donc doit être connu, discuté, examiné par chaque fidéle ? La vie de l'homme suffira-t-elle pour toutes ces recherches ? Le simple, l'artisan, le païsan en sera-t-il capable ?* Il le faut bien puisque *rien n'est plus aisé.*

Et le Paſteur dont vous parlez,
C'eſt mon Evêque. Vous voulez
Que je connoiſſe ſa doctrine,
Que je ſache ou que je devine,
Et cela ſans diſcuſſion,
S'il eſt uni d'opinion
Aux autres Paſteurs de l'Egliſe;
Et ſelon vous cette entrepriſe
Eſt facile. Ce n'eſt pas tout,
Lorſque de l'un à l'autre bout,
Tant ſur la terre que ſur l'onde,
J'aurai parcouru tout le monde,
Il me faudra courir encor
A Rome. Eh-bien, prenons l'eſſor.
Partons. Nous ferons le voïage
Sans fatigue & ſans équipage:
Car rien n'eſt plus aiſé, *dit-on.*
Sur tout c'eſt ſans diſcuſſion
Qu'on reconnoît que par tout régne
La même doctrine qu'enſeigne
Ce Paſteur aux Paſteurs uni.
Le travail ſeroit infini
De les confronter tous enſemble;
D'éplucher ſi tout ſe reſſemble

Dans leur doctrine ; & cependant
Le fidéle ſera flotant.
S'il ne le ſait. C'eſt votre Oracle.
Il faudra donc par un miracle
Que rien ne ſoit, tout bien peſé,
Plus difficile & plus aiſé.
C'eſt une vérité conſtante.
Votre Grandeur eſt bien contente
De l'avoir dit juſqu'à neuf fois. (a)
Les figures ſont d'un grand poids
Pour appuïer votre ſyſtême.
Pour moi c'eſt la vérité même
Que je prens pour appui du mien.
Je dis que le ſimple Chrétien
Contre l'erreur a pour remède
Le don de la foi qu'il poſſéde.
L'objet n'en eſt pas infini.
Ce qu'il faut croire eſt défini.
Deſormais on ne nous révéle
Ni faits, ni vérité nouvelle.
Et ſi le peuple eſt bien inſtruit,
Il n'eſt pas aiſément ſéduit.
Qu'un impoſteur, qu'un faux Apôtre
Pour Jeſus-Chriſt lui prêche un autre ;

(a) Pag. 19. & ſuiv. il répéte 9. fois. *C'eſt une vérité conſtante.* Et c'eſt dans ces vérités conſtantes qu'il nous fait cette Egliſe Métaphyſique que j'ai comparée à la République de Platon.

Qu'il entreprenne de changer
Sa foi par un dogme étranger ;
Fut-ce un Paul, fut-ce un Ange même,
Il n'a qu'a lui dire Anathême. (a)
Rien n'eſt plus aiſé. (b) *Son Paſteur*
Peut lui-même être dans l'erreur
Sans rendre ſon ame flotante.
C'eſt une vérité conſtante.
Vous l'avoüez en certain cas ; (c)
Mais au fond vous ne l'aimez pas.
Ce cri du peuple qu'on vous vante,
Pour la Bulle vous épouvante.
S'il en eſt cru, tout eſt perdu.
Vous vous êtes donc étendu (d)
Pour décrier ce cri frivole.

Il

(a) Aux Galat. c. 1. v. 8.

(b) M. de Soiſſons le dit de ſon ſyſtême, & S. Cyprien le dit du mien. *Rien n'eſt plus facile pour les ames ſimples que de ſe débaraſſer de l'erreur... Il ne faut que remonter à la ſource de la tradition divine.* Cyp. ad Pomp. Ep. 74. C'eſt ce moïen ſi facile que l'Auteur des Avertiſſemens rejette par tout comme peu favorable à la Bulle.

(c) L'Auteur de l'Avertiſ. avoüe qu'un peuple fidéle peut réſiſter quelquefois à ſon Evêque, comme fit celui de Conſtantinople à Neſtorius. Mais qu'on ne croie pas que ce peuple réſiſta, parce qu'il trouva le dogme de Neſtorius contraire à ce qu'il avoit apris par la tradition. *Ce qui fait* alors *la ſureté de ce peuple*, dit-il, *ce n'eſt pas le prétendu droit qu'il a de contredire la doctrine de ſon Evêque : mais la docilité avec laquelle il ſe ſoumet ſans réſerve au conſentement des autres Evêques dont il écoute l'unité préférablement aux nouveautés prêchées par ſon Paſteur.* Vit-on jamais de plus folles imaginations ? pag. 51.

(d) Pag. 74. *Je me ſuis etendu ſur ce ſyſtême du cri du peuple, & il le falloit.* Toujours ſans doute, parce qu'il eſt fatal à la Bulle.

Il faut en croire à la parole,
Du plus grand nombre des Paſteurs,
Euſſent-ils ſigné des erreurs,
Et proſcrit la verité même.
L'à nous conduit votre ſiſtême,
Et ſi vous le pouſſez ſi loin,
C'eſt que la Bule en a beſoin,
Il faut prouver qu'elle eſt reçûë ;
Et vous montrez une cohuë,
Qui le redit confuſément ;
N'importe, c'eſt votre argument.
Il ſuffit que chacun le diſe,
C'eſt toûjours la voix de l'Egliſe.
Vous vous fâchez quand nous diſons,
Que vos Paſteurs ſont des Oiſons : (*a*)
Sommes-nous donc des Saïnts Gregoires,
Pour l'âcher ces injures noires ?
Non. Ces traits l'à ſont trop méchans :
Mais quand les Cannes vont aux champs,
La premiere va devant. *Paſſe*
Pour celui là. Non, point de grace,
Vous êtes d'une étrange humeur ;
Tout vous déplait, tout vous fait peur.

(*a*) II. Avert. pag. 41. III. Avert. pag. 70 S. Greg. Naz. Carm. 10. *On ne me verra plus aſſis dans les Sinodes des Gruës & d'Oiſons.*

Tout vous eſt ſuſpect juſqu'aux Cannes.
C'à, Monſeigneur, point de chicannes:
Voïons: Quand le Chef va devant, (a)
Tout le Corps des Paſteurs ſuivant,
Ils nous répreſentent l'Egliſe.
Malheur donc à qui les dépriſe
Par ces ſottes comparaiſons,
Et des Cannes & des Oiſons!
L'Egliſe ainſi repreſentée
Merite d'être reſpectée,
Et ce concert ſeul eſt de ſoy
La Loi ſuprême de la foi.
A cela laiſſez-moi, de grace,
Dire un mot qui vous ſatisfaſſe.
Je vois à votre authorité,
Une nouvelle parité,
Dont la réponſe m'embaraſſe.
Un jour, j'aperçûs dans la place,
Des enfans en proceſſion,
Ils portoient au bout d'un bâton
La Bulle en guiſe de Banniere;
Et tous chantoient en leur maniere:

(a) M. de Soiſſons adopte ici les paroles de l'ancien Evêque de Fréjus. *Le guide aſſuré que Jeſus-C. nous a laiſſé pour nous conduire, c'eſt ſon Egliſe, & elle n'eſt autre que ſon Chef viſible marchant à la tête du Corps des Paſteurs.* Cette définition lui plaît infiniment: Ce n'eſt pourtant pas celle de nos Cathechiſmes. Au reſte nous avoüons avec le P. Queſnel que ſi cette Egliſe ou le Corps des Paſteurs qui la repreſentent, avoit canoniquement accepté la Conſtitution nous ne reſiſterions point à leur authorité: mais nous ſommes bien loin de là.

Conſtitus . . us . . us . . uſi . . on . .
Ungeni . . . tongenit . . . on . . . on . .
Faut-il que comme eux, tout le diſe,
Car ils repreſentoient l'Egliſe,
Et ce n'étoient plus des Oiſons,
C'étoit-là, ſelon vos raiſons,
La Prédication commune.
Toutes leurs voix n'en faiſoient qu'une,
Et pour vous ce concert ſuffit :
Votre monde Chrêtien n'en dit
Pas plus que mes petits Evêques.
Que s'ils celebroient les Obſeques
De Dame Conſtitution,
Je n'en ſçais rien : Mais tout eſt bon ;
Pourvû ſeulement qu'on le nomme,
C'eſt toûjours parler comme Rome ;
Et cet accord eſt déciſif,
La maniere, ni le motif, (a)
Ne ſert de rien. Sans connoiſſance,

(a) C'eſt le principe de M. de Soiſſons : Il ne veut ni examen, ni connoiſſance ; il ſuffit que les Evêques ſignent par quelque principe que ce ſoit ; & dans la perſuaſion même qu'il ne leur eſt pas permis d'examiner. *pag.* 102. juſqu'à la 112. Il inſinuë ſeulement que ceux qui n'examinent point peuvent ſe convaincre qu'un décret du Pape eſt bon par la comparaiſon de ſa forme avec d'autres décrets ; comme on juge qu'une action de la Compagnie des Indes eſt bonne quand elle a tous ſes timbres. *pag.* 103.

Sans examen, ſans qu'on y penſe,
Sans ſçavoir comment ni pourquoi,
On fait un article de foi.
Toutes les Loix qu'on vous impoſe,
Et ces regles qu'on vous propoſe,
A ſuivre dans vos jugemens,
Sont des tardifs raiſonnemens,
Et des chicannes d'indociles, (a)
Ces regles ſont pour les Conciles:
Mais les Evêques ſeparez,
De leur fait ſont plus aſſurez.
Par eux doit s'opérer ſans ceſſe
Le miracle de la ſageſſe,
Et du pouvoir de Jeſus Chriſt, (b)
Là tend votre troiſiéme écrit.
N'en parlons plus. Je me propoſe
De vous conter le reſte en proſe.
Adieu: nous nous retrouverons.
Sui-moi, ma Muſe, & reſpirons.

(a) III. Avert. *pag.* 94. I. Condition que les Evêques examinent avant d'accepter. &c, *Qui ne voit d'abord que ce ſont ici des chicannes forgées à plaiſir par l'indocilité.*

(b) Ce miracle conſiſte ſelon le Prelat, en ce que les Evêques ſont toûjours infaillibles par quelques motifs qu'ils ſignent une déciſion, même par des motifs qui excluent l'examen & la connoiſſance; à ce compte là les ſignatures de Seleucie & de Rimini ſont encore aujourd'hui la regle de notre foi, *pag.* 108.

XI. ENLUMINURE.

La priſon, c'eſt la Baſtille, & cette figure nous rapelle que la Conſtitution ne doit ſes progrés qu'à la violence.

QUe vois-je ici! Ces tours affreuſes,
Où par des Lettres (*a*) *vigoureuſes,* (*a*) Lettres de Cachet.
Le Zele de la verité
Gemit de ſa captivité.
L'erreur par cette violence,
A crû tout reduire au ſilence,
Et n'opoſer à nos raiſons,
Que des exils & des priſons:
Mais ſa malice eſt confondüe,
La liberté nous eſt rendüe.
SorteZ illuſtres Confeſſeurs,
SorteZ genereux defenſeurs
Des traditions de nos Peres.
VeneZ vous rejoindre à vos freres;
Et tous enſemble offrons des vœux
Au Dieu dont la main rompt les nœuds
Des chaines qu'une troupe fiere

Préparoit à la France entiere : (a)
Par ſa puiſſance un Roi pieux
Servoit ce corps ambitieux,
Lors qu'il croioit ſervir l'Egliſe,
Triſte erreur, funeſte mépriſe !
Le plus ſouvent ſans le ſçavoir,
Il oprima par ſon pouvoir,
Ou fit trembler par ſes menaces
Ceux qu'il eut comblez de ſes graces.
Tel eſt, ô Roi ! votre deſtin,
Tel jadis le grand Conſtantin
Plein du Zele le plus ſincere,
Se fit, *dit Sulpice-Severe,*
Un devoir de religion,
D'exercer la perſecution. (b)
Il le ſentit : mais ſa droiture (c)
Découvrit trop tard l'impoſture ;
Et la mort qui ſuivit de prés,
Prevint le fruit de ſes regrets.
Loüis eſt moins heureux encore ;
Un ſecret ſouci le devore ;
Son bon cœur a ſçû s'allarmer ; (d)
Il craint tout : mais pour le calmer
Tout le ſeduit, & le parjure
Vient au ſecours de l'impoſture,

(a) Par un marché fait entre les Jeſuiſtes & le Pape, il devoit leur livrer toute l'ancienne doctrine de l'Egliſe pour les libertés de celle de France. C'étoit un nouveau concordat où chacun donnoit ce qui n'étoit pas à lui.

(b) Dum ſibi religionis officium videtur implere, vim perſecutionis exercuit. *Hiſt. Sac. Lib.* 2.

(c) Conſtantin donna ſes ordres en mourant pour le rapel de S. Athanaſe qu'il avoit relegué à Treves : mais il ne fût rapellé que par ſes fils.

(d) Loüis XIV. eut à la mort beaucoup

Il meurt enfin dans ſon erreur,
Et ſur la foi de l'impoſteur
Qui pour lui ſe fait anatême,
Il va ſubir l'arrêt ſuprême :
Quels garants à ce Tribunal,
Qu'un Jeſuite, & qu'un Cardinal,
Dieu vengeur de la perfidie,
Reçûtes vous la garentie.
Que je les plains au dernier jour !
S'ils n'ont des garants à leur tour,
Dont le credit plus efficace
Les ſauve de votre diſgrace :
Où les trouver ? mais quelque ſort
Qui les attende après la mort.
Quel prejugé contre la Bulle,
Que le Prince le plus credule
Ait enfin pû s'en allarmer :
Ses ſeducteurs ſçûrent l'armer
Contre la plus pure innocence :
On abuſa de ſa puiſſance
Pour renverſer les plus ſaints lieux (a)
Rien ne lui pût ouvrir les yeux,
Sur l'impoſture la plus noire,
Il fût capable de tout croire (b)

d'inquietudes ſur les violences qu'il avoit exercées pour faire recevoir la Conſtitution. Il vouloit voir le Cardinal de Noailles : Mais le Pere le Tellier & le Cardinal de Rohan l'en detournerent & ſe rendirent officieuſement ſes garants auprès de Dieu.

(a) La diſperſion des religieuſes de Port Royal & la deſtruction de leur maiſon.

(b) Les Lettres ſuppoſées

Et ſur des préjugés conſtans,
On le vit pendant ſoixante ans
Combattre contre une chimere. (a)
Il fit tout ce que lui fit faire
L'orgueïlleuſe ſocieté,
Pour établir l'impieté
De ſa pelagienne école.
La Bulle vint ſur ſa parole, (b)
Et pour la faire recevoir,
Il engagea tout ſon pouvoir:
Il en fit trop, ce fût ſa peine;
Et malgré la promeſſe vaine
Qui parût calmer les remords;
C'eſt un temoin d'entre les morts:
Qui dépoſe à jamais contre elle,
Ce ſera la honte éternelle
De ce decret antichrêtien,
De n'avoir trouvé de ſoutien
Que dans la ſeule violence.
Ce préjugé dans la balance,
Doit peſer ſeul mille raiſons.
Suprimons-les. Et nous taiſons.

que le P. Tellier lui rendoit au nom des Evêques contre le Cardinal de Noailles. Cette impoſture fût decouverte par la lettre de l'abbé Bochart.

(a) Il perſecuta pendant plus de 60 ans le fantôme du Janſeniſme.

(b) Le Roi avoit écrit au Pape pour ſolliciter la Bule, & s'étoit engagé à la faire recevoir.

XII. ENLUMINURE.

Le Puits de Democrite, ou la verité cachée dans le Corps de Doctrine.

REprens, Muſe une ardeur nouvelle,
Un nouveau travail nous rapelle.
C'eſt dans ce puits qu'on a jetté
L'irrevocable verité.
L'infatigable Démocrite, (a)
Pour l'en tirer en vain s'irrite;
Ce maudit puits eſt ſi profond,
Qu'on ne peut en trouver le fond.
A ce diſcours chacun devine
Qu'il s'agit du Corps de Doctrine.
Voici donc ce projet ſi beau,
Cette gloſe d'un gout nouveau,
D'autant plus ſûre de nous plaire
Qu'elle eſt au texte plus contraire.
Liſons: Mais en viendrai-je à bout?
J'ai ſçû, jadis, lire par tout,
J'ai déchiffré plus d'un Grimoire;

(a) Democrite étoit un de ces Philoſophes qui doutoient de tout, parce qu'il croioit que nos connoiſſances n'avoient aucun principe de certitude, & c'étoit à ce ſujet qu'il diſoit que la verité avoit été jettée dans un puits d'où perſonne ne pouvoit la retirer.

Pour ceci, c'eſt une autre hiſtoire,
D'abord, c'eſt une verité (a)
Dont il ne fût jamais douté,
Qu'on me débite avec emphaſe,
Le Docteur comme en plaine raſe,
Marche au large, & s'etend au loin,
Il propoſe il prouve avec ſoin
Ceq ue perſonne ne conteſte:
Mais plus reſervé ſur le reſte;
Il n'oſe preſque l'avancer,
On voit bien qu'il craint de paſſer
Les bornes que preſcrit la Bulle.
Il enveloppe, il diſſimule,
Il obſcurcit les verités,
Il y mêle des fauſſetez, (b)
Et la Doctrine la plus pure,
Entre ſes mains ſe défigure,
Juſqu'à reſſembler à l'erreur,
Avec une égale faveur,
L'une & l'autre ſe voit traitée,
L'une eſt de l'autre ſupportée,
C'eſt un vrai traitté d'union,
Il reduit à l'opinion
Le dogme que la foi revele.

(a) Ce ſont les premieres paroles du corps de Doctrine. Le caractere de cet ouvrage eſt de s'étendre beaucoup ſur les verités dont on ne doute point, & quelquefois il les explique aſſez clairement : mais ſur les points conteſtez il broüille tout, afin de pouvoir condamner dans les propoſitions du Pere Queſnel, les mêmes principes qu'il vient d'établir. On le cite ici tel qu'il eſt dans le mandement de Mr. le Cardinal de Noailles.

(b) Ceux qui ont lû le corps de Doctrine re-

Il met l'opinion nouvelle
A coté du Dogme de foi.
Par-tout il ſe fait une loi
De forger quelque erreur cornuë,
Que la Bulle a, dit-il, en vûë.
Alors contant de ſon ſuccès,
A ce titre il fait le procez,
Et nous dicte l'arrêt d'un homme
Qu'il ne deſigne, ni ne nomme.
Ainſi met-il en ſûreté
L'innocence & la verité.
Or que penſer de ſon ouvrage?
S'il ne falloit que mon ſuffrage,
Je vous aurois dit ſans façon
Que c'eſt l'ouvrage d'un fripon.
Mais il ne faut pas qu'il ſe plaigne
Que j'ai mal pris ce qu'il enſeigne,
Ni qu'on le juge ſur ma foi.
Voions: s'agit-il de la Loi?
Elle étoit dit-il impuiſſante; (a)

connoitront ici les traits que l'auteur a voulu marquer; il étoit impoſſible d'en indiquer les endroits ſur une ſi petite marge.

(*a*) pag. 14. *Elle ne donnoit point par elle même la grace & la force d'accomplir ce quelle commandoit.* De ce principe on conclud fort bien que la Loi laiſſoit l'homme *à ſon impuiſſance*; Puiſque l'homme ne peut rien ſans la grace, qu'elle ne donnoit point, c'eſt une expreſſion conſacrée chez les Theologiens. Cependant on ajoûte ici qu'il n'eſt pas vrai que les Juifs fuſſent dans l'impuiſſance, ce quieſt établir la grace generale donnée avec la Loi dont on vient d'établir *la ſterilité*, comme une de ſes differences d'avec la Loi nouvelle.

Ainſi l'a crû la foi naiſſante,
Ainſi le croit-elle à preſent.
La Loi donc ſous ſon joug peſant,
Laiſſoit l'homme à ſon impuiſſance:
C'eſt une fauſſe conſequence,
Dit le nouveau Commentateur.
Il va plus loin: C'eſt une erreur, (a)
Erreur d'une datte nouvelle.
(Car c'eſt lui qui nous la revele,
Et qui nous dit obligeamment
Que c'eſt ce qu'à proſcrit Clement.)
Le voici: Sur tout prenez garde
Que ſon décret ne vous regarde;
Si vous vous mettiés dans l'eſprit
Que la grace avant Jeſus-Chriſt,
Ne fût à nul homme donnée;
Ce ſeroit l'erreur *condamnée:*
Mais qui l'a crû? mais qui l'a dit?
On ne le dit pas. Il ſuffit
Que c'eſt ce que Clement condamne;
C'eſt la miſerable chicanne,
Qui fait confondre indignement
L'eſprit du double Teſtament;
Pour flater la troupe d'Ignace,

(a) pag. 17. *C'eſt une erreur, & c'eſt ceque la Bulle condamne d'enſeigner que la grace n'a point été communiquée aux hommes avant Jeſus-Chriſt. La Bulle comdamne des erreurs nouvellement inventées:* mais l'invention de celle-ci eſt aſſurément plus nouvelle que la Bulle meme.

Elle en conclûra que la grace,
De garder les Commandemens,
Etoit commune à tous les tems. (a)
Paſsons: Que dit-il ſur l'Egliſe?
Il cherche il tourne il ſubtiliſe,
Il nous peint ſes états divers,
Au Ciel, ſur la Terre, aux Enfers!
Mais où tend tout le verbiage?
A nous prouver que le langage
Du St. Apôtre eſt criminel;
Il eſt complice de Queſnel,
Tous deux ont fait le même crime:
Ils n'ont pas ſuivi la maxime
Que l'Auteur établit ici: (b)
Mais lui-même il s'y trompe auſſi;
Et peu maître de ſa matiere,
Il applique à l'Egliſe entiere
Ce qui ne convient qu'à ſes Saints.
C'eſt qu'il convient à ſes deſſeins

(a) Si c'eſt *une erreur d'enſeigner qu'excepté un petit nombre: Dieu a laiſſé tous les autres Juifs ſans le ſecours de la grace*; On en conclura tres naturellement que la Grace étoit donnée à tous les Juifs, &qu'il n'eſt pas vrai *que ſous le* I. *Teſtament la grace étoit moins repanduë que ſous le ſecond*: Cependant le Corps de Doctrine decide l'un & l'autre, *pag.* 17.

(b) Voici la maxime. *C'eſt mal definir l'Egliſe de l'apeller ſimplement l'aſſemblée des predeſtinez, &c.* A ce compte S. Paul definit ſouvent tres mal l'Egliſe: mais l'Auteur du Corps de Doctrine pêche bientôt contre ſa propre regle. Il applique à l'Egliſe ſans diſtinction ce que St. Auguſtin dit ſur le Pſeaume 91. *Que ſa vielleſſe brillera par l'éclat des bonnes œuvres*, Cequi ne convient qu'à l'Egliſe des Saints.

De tout broüiller, de contredire,
Ce que lui-même il vient d'écrire,
Selon lui, c'eſt un point de foi,
Que je puis voir lorſque je vois,
L'Egliſe viſible eſt viſible, (a)
N'eſt-ce pas un Dogme riſible?
Et celle qui ne ſe voit pas,
Eſt elle viſible? Autre cas,
A propoſer au nouveau maître;
Que ſçait-on? Il le croit peut-être,
Peut-être auſſi que les demons
Ont, ſelon ſes déciſions,
Le Chriſt pour Chef, & Dieu pour Pere!
De ſes paroles je l'infere : (b)

(a) On ſoûtient qu'il y a dans le monde une ſocieté toûjours reconnoiſſable où la vrai foi ſe perpetue ſans interruption : mais ce dogme ne peut-être plus mal exprimé qu'il l'eſt dans le Corps de Doctrine. *Il eſt de foi*, dit on, *que l'Egliſe eſt une ſocieté viſible.* Cela veut dire que la ſocieté viſible qu'on appelle l'Egliſe eſt viſible, d'ailleurs il y a quelque choſe qui ne ſe voit pas, qu'on apelle auſſi l'Egliſe. C'eſt le Corps des Elûs. Il n'eſt donc pas de foi que l'Egliſe ſans diſtinction ſoit une ſocieté viſible.

(b) pag. 20. *Les méchans, en qualité de fidels, ont interieurement Jeſus-Chriſt pour Chef.* On pouvoit en dire autant des demons; car ils croient : mais joignons ceci avec ce qui ſuit. *L'Egliſe ceſſeroit d'être le Corps de Jeſus-Chriſt, ſi elle n'avoit pas des membres vivans, & ſi la charité étoit generallement éteinte dans tous ceux qui la compoſent.* Or ce qui eſt vrai du tout eſt vrai de ſes parties : donc ceux en qui la charité eſt éteinte ceſſent d'être membres de J. Chriſt, cependant le contraire eſt un *dogme conſtant*, ſelon le Corps de Doctrine; la ſeule expoſition de ce dogme fait fremir.

Mais ce n'eſt point là ſon eſprit,
N'ajoûtons rien à ſon écrit.
Il ne le dit pas, on voit même,
Qu'il déteſteroit ce blaſphême,
S'il oſoit s'expliquer tout haut.
Pour s'unir, dit-il, comme il faut,
A Jeſus-Chriſt, une foi morte
N'eſt pas une chaine aſſez forte:
L'Egliſe avec tous membres morts,
Dés là ne ſeroit plus ſon corps,
Et ne lui ſeroit pas unie,
Comme elle le doit, ſans la vie,
Qu'elle reçoit de ſon eſprit.
Courage, allons, c'eſt fort bien dit;
Donc ſi c'eſt eſprit ne m'anime,
Si, mort pour Dieu, je vis au crime,
Je ne lui ſerai plus uni.
Or le contraire eſt defini;
Me dites vous. d'aignez m'aprendre
En qu'el lieu, pour ne pas l'entendre,
Je fuirai: mais voici le fin.
C'eſt que Clement pour Auguſtin,
Fût rempli d'un reſpect ſincere.
Ici la preuve eſt neceſſaire;

Car le fait eſt un peu douteux :
Mais on vous la met ſous les yeux ;
Liſez : elle n'eſt pas nouvelle,
C'eſt certain Bref contre un Libelle,
Sous le nom du Docteur Launoi. (a)
Fort bien : mais de grace, pourquoi,
Puiſqu'il nous falloit une preuve,
Ne pas nous la donner plus neuve ?
Pourquoi pas l'Unigenitus ?
C'eût été le plus ſûr abus,
Comment ? on eût pû s'y meprendre ;
Il valoit bien mieux nous apprendre,
Qu'écriture & tradition (b)

Nous

(a) pag. 23. *N. S. P. le Pape Clement XI. a fait connoître par ſon bref contre le Libelle attribué au Docteur Launoi, qu'il étoit bien éloigné de s'écarter du reſſentiment de ſes predeceſſeurs ſur la Doctrine de St. Auguſtin.* La bonne foi demandoit qu'on ajoûtat : & par ſa Bulle *Unigenitus il a demanti tout ce qu'il avoit dit dans ce Bref :* mais chercher de la bonne foi dans le Corps de Doctrine, c'eſt vouloir cueillir des raiſins ſur les épines, & des figues ſur les ronces. *Math. 7. v. 16.*

(b) pag. 23. *L'Ecriture & la Tradition nous apprennent que Dieu veut que tous les hommes ſoient ſauvez.* On voit ici dans la mauvaiſe foi de l'Auteur une impudence qui revolte. L'Ecriture dit que *Dieu veut que tous les hommes ſoient ſauvez :* mais depuis l'hereſie de Pelage, Saint Auguſtin & ceux qui l'ont ſuivi ont donné à ces paroles des ſens tres éloignez de celui qu'elles preſentent & n'ont point reconnu en Dieu de volonté réelle de ſauver tous les hommes. En un mot depuis les diſputes ſur la grace, ce paſſage n'eſt mis en principe que par les Pelagiens & les Moliniſtes, chez les autres, comme chez Saint Thomas, &c, c'eſt une objection. I. p. 4. 19. a. b. La mauvaiſe foi eſt plus inſigne encore dans le ſens que l'Auteur donne aux paroles de Saint Paul : *Qui eſt Salvator omnium maxime fidelium*, où il ne s'agit nullement du ſalut éternel : mais de la conſervation.

Nous dit (notez l'expreſſion)
Que Dieu veut ſauver tous les hommes;
Pauvres ſtupides que nous ſommes!
Pour reſoudre une objection,
Que n'avons nous l'invention
De la poſer comme un principe;
Par cette ruſe on la diſſipe,
Car s'aviſe-ton d'attaquer
Un principe? C'eſt ſe mocquer.
Dieu veut donc ſauver tous les hommes,
Et moi gagner de groſſes ſommes:
Mais quoi qu'en diſe notre foi,
Nous ne ſçaurions ni lui ni moi.
Eh quoi! Dieu ne peut-il pas faire
Tout ce qu'il veut! C'eſt un myſtere,
Et difficile à concevoir:
Ayez ici des yeux pour voir,
Et des oreilles pour entendre,
Notre Docteur va vous aprendre
La trinité des volontez. (a)
Dieu veut.. un peu... beaucoup. comptez,
Voila trois volontez, dont l'une,
Eſt une volonté commune,

(a) C'eſt pour la premiere fois qu'on admet dans une expoſition de la foi de l'Egliſe trois ſortes de volontez en Dieu ſur le ſalut des hommes: mais il falloit bien qu'un écrit *tombé du Ciel* nous revelat quelque nouvel article de foi.

De tout ſauver, ſans ſauver rien.
Par la ſeconde il voudroit bien
Sauver au moins chaque fidele:
Par la troiſiéme plus formelle,
Il veut, & ſauve les Elus.
Dieu donc, ne vous y trompez plus,
Ne peut que de trois choſes l'une. (a)
La conſequence eſt importune:
Mais elle eſt claire. Auſſi l'Auteur
Nous dit-il que c'eſt une erreur (b)
Que ſa volonté ſouveraine
De ſon fait, ſoit toûjours certaine,
Et qu'il eſt faux que tout ſouhait
De Jeſus-Chriſt ait ſon effet.
Tel eſt le nouvel Evangile.
L'ancien n'étoit pas ſi fertile,
En ſubtiles diſtinctions.
Simple dans ſes expreſſions,
Il nous dit du Fils & du Pere,
Que l'un fait tout ce qu'il veut faire, (c)
Que l'autre eſt toûjours écouté: (d)

(a) pag. 23. *Dieu veut que tous les hommes ſoient ſauvez...* ibid. *Dieu veut plus particulierement le ſalut des Fideles.* pag. 24. *Dieu veut d'une volonté tres ſpeciale & abſolue le ſalut des Elûs, & ces derniers ſeuls ſont ſauvez.* Cela s'apelle *ne pouvoir que de trois choſes l'une.*

(b) pag. 24. *C'eſt une erreur d'atribuer à toute ſorte de volontez de Dieu & à tous les deſirs de J. C. un effet & un accompliſſement infaillible.* C'eſt l'erreur de toute l'Ecriture & du 1. article de notre Symbôle qui confeſſe un Dieu Tout-puiſſant.

(c) Omnia quæcumque voluit fecit.

(d) Sciebam quia ſemper me audit. *Joan.* 11. *v.* 42.

Mais c'eſt trop de ſimplicité.
J'ai crû qu'en parlant de la grace,
On alloit marcher ſur la trace
D'Auguſtin qu'on avoit loüé: (a)
Mais ce n'étoit qu'un jeu joüé,
Pour faire avaler la pilule;
L'Auteur qui veut ſuivre la Bulle,
Doit aux Peres tourner le dos.
Au fond, c'étoient de vrais lourdauts.
Vive un Auteur plein de ſoupleſſe,
Qui ſçait adoucir ce qui bleſſe,
Dans la trop dure verité.
Quand un Moliniſte entêté
Viendra vous ſoutenir en face,
Qu'à tout Pecheur Dieu doit ſa grace,
Et qu'il ne peut la refuſer.
Croïez vous le deſabuſer,
En lui diſant que le contraire
Eſt une verité trés claire,
Et que c'eſt même un point de foi. (b)
C'eſt trop avancer, croiez-moi.
On ne voudra pas vous entendre:

(a) Il ne convenoit pas de nommer les Peres dans un Corps de Doctrine qui n'eſt qu'un ſimple expoſé de la foi: mais le comble du ridicule eſt de loüer Saint Auguſtin dans un écrit qui condamne partout ſa doctrine.

(b) St. Auguſtin met entre les articles de notre foi, *que la grace n'eſt pas donnée à tous:* mais ici on nous dit, pag. 27. *que ce ſeroit une temerité de traitter d'erreur l'opinion de pluſieurs Theologiens qui enſeignent que la grace ſuffiſante n'eſt pas donnée aux aveugles & aux endurcis, & qui ne croient pas qu'elle ſoit accordée à tous les infideles:* cela veut dire que ce ſeroit une temerité de dire qu'un article de foi eſt une erreur. La qualification eſt un peu plus douce que celle de la Bulle.

Mais reduiſez-vous à prétendre
Que c'eſt une indiſcretion
De condamner l'opinion
Des Savans de certaine claſſe;
N'accordez donc pas que la grace,
Se donne à chaque inſtant précis,
Aux aveugles, aux endurcis,
Ni même à tous les infideles:
On vous paſſe ces bagatelles,
Accordez moins ſi vous voulez,
Soutenez que ces aveuglez,
Dans leurs excés abominables, (a)
Sont pour le moins un peu coupables,
Quoique privez de tous ſecours.
Paſſe encor; pourvûque toûjours,
La grace actuelle & ſuffiſante
Soit à tout Juſte ſi preſente,
Qu'elle lui donne un plein pouvoir
D'être conſtant dans ſon devoir.
Sans elle, écoutez ce blaſphême,
Il pouroit accuſer Dieu même
D'être cauſe de ſon péché. (b)
Le Juſte eſt donc toûjours touché
De quelque grace prevenante?

(a) *Il ſeroit encore plus temeraire de dire que les aveugles & les endurcis ne pechent pas:* & par la raiſon des contraires; on peut dire ſans temerité que ceux qui firent mourir Jeſus-Chriſt ne furent pas ſans peché. Cela eſt bien conſolant.

(*b*) C'eſt une étrange Theologie que celle qui enſeigne que la grace eſt neceſſaire pour pécher, & c'eſt celle du Corps de Doctrine, *pag.* 27. à ce prix-là les pechez d'ignorance, de ſurpriſe, d'oubli, &c. ne ſont plus de pechez.

Oüi. quoi ! ſans même qu'il le ſente?
Car quelquefois il ne ſent rien.
N'importe il doit ſentir : Fort bien.
Selon votre Theologie,
Que ce ſoit miracle ou magie,
Il faut que je croie en tout cas
Que je ſens quand je ne ſens pas, (a)
Sur un point de cette importance
Captivons notre intelligence, (*b*)
Entrons dans les hautes raiſons
De ce myſtere *& nous taiſons*:
Mais qui le pouroit ſur la grace,
Quand de toute ſon efficace,
On ne lui laiſſe que le nom? (c)
Dans un équivoque jargon;
On nous dit qu'elle eſt neceſſaire,
Pour chaque bien qui s'offre à faire:

(a) *La grace eſt toûjours ſi preſente aux Juſtes qui tombent, qu'ils ne tombent que par leur faute:* Il n'eſt point de Juſte qui ne ſente que cette déciſion eſt contraire à ſon experience: mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'eſt qu'il inſinuë qu'ils ne tomberoient point par leur faute, ſi la grace ne leur étoit preſente, ce qui eſt impieté même.

(*b*) pag. 30.

(*c*) C'eſt ne conſerver à la grace efficace que ſon nom, que de mettre en queſtion ſi elle eſt efficace par elle même, ou ſeulement par la determination de la volonté de l'homme. Car cette grace efficace dont *le Dogme eſt conſtant dans l'Egliſe*, eſt celle dont St. Proſper dit *Carm. de ingratis.* cap. 13. *Ipſa ſuum conſummat opus.* C'eſt à dire qu'elle eſt efficace par elle même. Cependant, c'eſt-la ce que le Corps de Doctrine appelle un ſentiment de l'ecole de St. Thomas. Ses gradations là-deſſus ſont merveilleuſes. *pag.* 27. C'eſt un Dogme conſtant dans l'Egliſe qu'il y a des graces efficaces, pag. 28. *C'eſt un ſenti-*

Pour ceci, c'eſt une autre hiſtoire,
D'abord, c'eſt une verité (a)
Dont il ne fût jamais douté,
Qu'on me débite avec emphaſe,
Le Docteur comme en plaine raſe,
Marche au large, & s'etend au loin,
Il propoſe il prouve avec ſoin
Ceque perſonne ne conteſte:
Mais plus reſervé ſur le reſte;
Il n'oſe preſque l'avancer,
On voit bien qu'il craint de paſſer
Les bornes que preſcrit la Bulle.
Il enveloppe, il diſſimule,
Il obſcurcit les verités,
Il y mêle des fauſſetez, (b)
Et la Doctrine la plus pure,
Entre ſes mains ſe défigure,
Juſqu'à reſſembler à l'erreur,
Avec une égale faveur,
L'une & l'autre ſe voit traittée,
L'une eſt de l'autre ſupportée,
C'eſt un vrai traitté d'union,
Il reduit à l'opinion
Le dogme que la foi revele.

(a) Ce ſont les premieres paroles du corps de Doctrine. Le caractere de cet ouvrage eſt de s'étendre beaucoup ſur les verités dont on ne doute point, & quelquefois il les explique aſſez clairement: mais ſur les points conteſtez il broüille tout, afin de pouvoir condamner dans les propoſitions du Pere Queſnel, les mêmes principes qu'il vient d'établir. On le cite ici tel qu'il eſt dans le mandement de Mr. le Cardinal de Noailles.

(b) Ceux qui ont lû le corps de Doctrine re-

Il met l'opinion nouvelle
A coté du Dogme de foi.
Par-tout il ſe fait une loi
De forger quelque erreur cornuë,
Que la Bulle a, dit-il, en vûë.
Alors contant de ſon ſuccès,
A ce titre il fait le procez,
Et nous dicte l'arrêt d'un homme
Qu'il ne deſigne, ni ne nomme.
Ainſi met-il en ſûreté
L'innocence & la verité.
Or que penſer de ſon ouvrage?
S'il ne falloit que mon ſuffrage,
Je vous aurois dit ſans façon
Que c'eſt l'ouvrage d'un fripon.
Mais il ne faut pas qu'il ſe plaigne
Que j'ai mal pris ce qu'il enſeigne,
Ni qu'on le juge ſur ma foi.
Voions: s'agit-il de la Loi?
Elle étoit dit-il impuiſſante; (a)

connoitront ici les traits que l'auteur a voulu marquer; il étoit impoſſible d'en indiquer les endroits ſur une ſi petite marge.

(*a*) pag. 14. *Elle ne donnoit point par elle même la grace & la force d'accomplir ce quelle commandoit.* De ce principe on conclud fort bien que la Loi laiſſoit l'homme *à ſon impuiſſance*; Puiſque l'homme ne peut rien ſans la grace, qu'elle ne donnoit point, c'eſt une expreſſion conſacrée chez les Theologiens. Cependant on ajoûte ici qu'il n'eſt pas vrai que les Juifs fuſſent dans l'impuiſſance, ce quieſt établir la grace generale donnée avec la Loi dont on vient d'établir *la ſterilité*, comme une de ſes differences d'avec la Loi nouvelle.

Ainſi l'a crû la foi naiſſante,
Ainſi le croit-elle à preſent.
La Loi donc ſous ſon joug peſant,
Laiſſoit l'homme à ſon impuiſſance:
C'eſt une fauſſe conſequence,
Dit le nouveau Commentateur.
Il va plus loin: C'eſt une erreur, (a)
Erreur d'une datte nouvelle.
(Car c'eſt lui qui nous la revele,
Et qui nous dit obligeamment
Que c'eſt ce qu'à proſcrit Clement.)
Le voici: Sur tout prenez garde
Que ſon décret ne vous regarde;
Si vous vous mettiés dans l'eſprit
Que la grace avant Jeſus-Chriſt,
Ne fût à nul homme donnée;
Ce ſeroit l'erreur *condamnée:*
Mais qui l'a crû? mais qui l'a dit?
On ne le dit pas. Il ſuffit
Que c'eſt ce que Clement condamne;
C'eſt la miſerable chicanne,
Qui fait confondre indignement
L'eſprit du double Teſtament;
Pour flater la troupe d'Ignace,

(a) pag. 17. *C'eſt une erreur, & c'eſt ceque la Bulle condamne d'enſeigner que la grace n'a point été communiquée aux hommes avant Jeſus-Chriſt. La Bulle comdamne des erreurs nouvellement inventées:* mais l'invention de celle-ci eſt aſſurément plus nouvelle que la Bulle meme.

Elle en conclûra que la grace,
De garder les Commandemens,
Etoit commune à tous les tems. (a)
Paſsons: Que dit-il ſur l'Egliſe?
Il cherche il tourne il ſubtiliſe,
Il nous peint ſes états divers,
Au Ciel, ſur la Terre, aux Enfers!
Mais où tend tout le verbiage?
A nous prouver que le langage
Du St. Apôtre eſt criminel;
Il eſt complice de Queſnel,
Tous deux ont fait le même crime:
Ils n'ont pas ſuivi la maxime
Que l'Auteur établit ici: (b)
Mais lui-même il s'y trompe auſſi;
Et peu maître de ſa matiere,
Il applique à l'Egliſe entiere
Ce qui ne convient qu'à ſes Saints.
C'eſt qu'il convient à ſes deſſeins

(a) Si c'eſt *une erreur d'enſeigner qu'excepté un petit nombre: Dieu a laiſſé tous les autres Juifs ſans le ſecours de la grace*; On en conclura tres naturellement que la Grace étoit donnée à tous les Juifs, &qu'il n'eſt pas vrai *que ſous le* I. *Teſtament la grace étoit moins repanduë que ſous le ſecond*: Cependant le Corps de Doctrine decide l'un & l'autre, *pag.* 17.

(b) Voici la maxime. *C'eſt mal definir l'Egliſe de l'apeller ſimplement l'aſſemblée des predeſtinez, &c.* A ce compte S. Paul definit ſouvent tres mal l'Egliſe: mais l'Auteur du Corps de Doctrine pêche bientôt contre ſa propre regle. Il applique à l'Egliſe ſans diſtinction ce que St. Auguſtin dit ſur le Pſeaume 91. *Que ſa vielleſſe brillera par l'éclat des bonnes œuvres.* Ce qui ne convient qu'à l'Egliſe des Saints.

De tout broüiller, de contredire,
Ce que lui-même il vient d'écrire,
Selon lui, c'eſt un point de foi,
Que je puis voir lorſque je vois,
L'Egliſe viſible eſt viſible, (a)
N'eſt-ce pas un Dogme riſible?
Et celle qui ne ſe voit pas,
Eſt elle viſible? Autre cas,
A propoſer au nouveau maître;
Que ſçait-on? Il le croit peut-être,
Peut-être auſſi que les demons
Ont, ſelon ſes déciſions,
Le Chriſt pour Chef, & Dieu pour Pere;
De ſes paroles je l'infere: (b)

(a) On ſoûtient qu'il y a dans le monde une ſocieté toûjours reconnoiſſable où la vrai foi ſe perpetue ſans interruption : mais ce dogme ne peut-être plus mal exprimé qu'il l'eſt dans le Corps de Doctrine. *Il eſt de foi*, dit on, *que l'Egliſe eſt une ſocieté viſible.* Cela veut dire que la ſocieté viſible qu'on appelle l'Egliſe eſt viſible, d'ailleurs il y a quelque choſe qui ne ſe voit pas, qu'on apelle auſſi l'Egliſe. C'eſt le Corps des Elûs. Il n'eſt donc pas de foi que l'Egliſe ſans diſtinction ſoit une ſocieté viſible.

(b) pag. 20. *Les méchans, en qualité de fidels, ont interieurement Jeſus-Chriſt pour Chef.* On pouvoit en dire autant des demons; car ils croient: mais joignons ceci avec ce qui ſuit. *L'Egliſe ceſſeroit d'être le Corps de Jeſus-Chriſt, ſi elle n'avoit pas des membres vivans, & ſi la charité étoit generallement éteinte dans tous ceux qui la compoſent.* Or ce qui eſt vrai du tout eſt vrai de ſes parties: donc ceux en qui la charité eſt éteinte ceſſent d'être membres de J. Chriſt, cependant le contraire eſt un *dogme conſtant*, ſelon le Corps de Doctrine; la ſeule expoſition de ce dogme fait fremir.

Mais ce n'eſt point là ſon eſprit,
N'ajoûtons rien à ſon écrit.
Il ne le dit pas, on voit même,
Qu'il déteſteroit ce blaſphême,
S'il oſoit s'expliquer tout haut.
Pour s'unir, dit-il, comme il faut,
A Jeſus-Chriſt, une foi morte
N'eſt pas une chaine aſſez forte:
L'Egliſe avec tous membres morts,
Dés là ne ſeroit plus ſon corps,
Et ne lui ſeroit pas unie,
Comme elle le doit, ſans la vie,
Qu'elle reçoit de ſon eſprit.
Courage, allons, c'eſt fort bien dit;
Donc ſi c'eſt eſprit ne m'anime,
Si, mort pour Dieu, je vis au crime,
Je ne lui ſerai plus uni.
Or le contraire eſt defini;
Me dites vous. d'aignez m'aprendre
En qu'el lieu, pour ne pas l'entendre,
Je fuirai: mais voici le fin.
C'eſt que Clement pour Auguſtin,
Fût rempli d'un reſpect ſincere.
Ici la preuve eſt neceſſaire;

Car le fait eſt un peu douteux :
Mais on vous la met ſous les yeux ;
Liſez : elle n'eſt pas nouvelle,
C'eſt certain Bref contre un Libelle,
Sous le nom du Docteur Launoi. (a)
Fort bien : mais de grace, pourquoi,
Puiſqu'il nous falloit une preuve,
Ne pas nous la donner plus neuve ?
Pourquoi pas l'Unigenitus ?
C'eût été le plus ſûr abus,
Comment ? on eût pû s'y meprendre ;
Il valoit bien mieux nous apprendre,
Qu'écriture & tradition (b)

Nous

(a) pag. 23. *N. S. P. le Pape Clement XI. a fait connoître par ſon bref contre le Libelle attribué au Docteur Launoi, qu'il étoit bien éloigné de s'écarter du reſſentiment de ſes predeceſſeurs ſur la Doctrine de St. Auguſtin.* La bonne foi demandoit qu'on ajoûtat : & par ſa Bulle *Unigenitus il a demanti tout ce qu'il avoit dit dans ce Bref :* mais chercher de la bonne foi dans le Corps de Doctrine, c'eſt vouloir cueillir des raiſins ſur les épines, & des figues ſur les ronces. *Math. 7. v. 16.*

(b) pag. 23. *L'Ecriture & la Tradition nous apprennent que Dieu veut que tous les hommes ſoient ſauvez.* On voit ici dans la mauvaiſe foi de l'Auteur une impudence qui revolte. L'Ecriture dit que *Dieu veut que tous les hommes ſoient ſauvez :* mais depuis l'hereſie de Pelage, Saint Auguſtin & ceux qui l'ont ſuivi ont donné à ces paroles des ſens tres éloignez de celui qu'elles preſentent & n'ont point reconnu en Dieu de volonté réelle de ſauver tous les hommes. En un mot depuis les diſputes ſur la grace, ce paſſage n'eſt mis en principe que par les Pelagiens & les Moliniſtes, chez les autres, comme chez Saint Thomas, &c, c'eſt une objection. I. p. 4. 19. a. b. La mauvaiſe foi eſt plus inſigne encore dans le ſens que l'Auteur donne aux paroles de Saint Paul : *Qui eſt Salvator omnium maxime fidelium*, où il ne s'agit nullement du ſalut éternel : mais de la conſervation.

Nous dit (notez l'expreſſion)
Que Dieu veut ſauver tous les hommes;
Pauvres ſtupides que nous ſommes!
Pour reſoudre une objection,
Que n'avons nous l'invention
De la poſer comme un principe;
Par cette ruſe on la diſſipe,
Car s'aviſe-ton d'attaquer
Un principe? C'eſt ſe mocquer.
Dieu veut donc ſauver tous les hommes,
Et moi gagner de groſſes ſommes:
Mais quoi qu'en diſe notre foi,
Nous ne ſçaurions ni lui ni moi.
Eh quoi! Dieu ne peut-il pas faire
Tout ce qu'il veut! C'eſt un myſtere,
Et difficile à concevoir:
Ayez ici des yeux pour voir,
Et des oreilles pour entendre,
Notre Docteur va vous aprendre
La trinité des volontez. (a)
Dieu veut.. un peu... beaucoup. comptez,
Voila trois volontez, dont l'une,
Eſt une volonté commune,

(a) C'eſt pour la premiere fois qu'on admet dans une expoſition de la foi de l'Egliſe trois ſortes de volontez en Dieu ſur le ſalut des hommes: mais il falloit bien qu'un écrit *tombé du Ciel* nous revelat quelque nouvel article de foi.

De tout ſauver, ſans ſauver rien.
Par la ſeconde il voudroit bien
Sauver au moins chaque fidele:
Par la troiſiéme plus formelle,
Il veut, & ſauve les Elus.
Dieu donc, ne vous y trompez plus,
Ne peut que de trois choſes l'une. (a)
La conſequence eſt importune:
Mais elle eſt claire. Auſſi l'Auteur
Nous dit-il que c'eſt une erreur (b)
Que ſa volonté ſouveraine
De ſon fait, ſoit toûjours certaine,
Et qu'il eſt faux que tout ſouhait
De Jeſus-Chriſt ait ſon effet.
Tel eſt le nouvel Evangile.
L'ancien n'étoit pas ſi fertile,
En ſubtiles diſtinctions.
Simple dans ſes expreſſions,
Il nous dit du Fils & du Pere,
Que l'un fait tout ce qu'il veut faire, (c)
Que l'autre eſt toûjours écouté: (d)

(a) pag. 23. *Dieu veut que tous les hommes ſoient ſauvez...* ibid. *Dieu veut plus particuliérement le ſalut des Fideles.* pag. 24. *Dieu veut d'une volonté tres ſpeciale & abſolue le ſalut des Elus, & ces derniers ſeuls ſont ſauvez.* Cela s'apelle *ne pouvoir que de trois choſes l'une.*

(b) pag. 24. *C'eſt une erreur d'atribuer à toute ſorte de volontez de Dieu & à tous les deſirs de J. C. un effet & un accompliſſement infaillible.* C'eſt l'erreur de toute l'Ecriture & du 1. article de notre Symbôle qui confeſſe un Dieu Tout-puiſſant.

(c) Omnia quæcumque voluit fecit.

(d) Sciebam quia ſemper me audit. *Joan.* 11. *v.* 24.

Mais c'eſt trop de ſimplicité.
J'ai crû qu'en parlant de la grace,
On alloit marcher ſur la trace
D'Auguſtin qu'on avoit loüé: (a)
Mais ce n'étoit qu'un jeu joüé,
Pour faire avaler la pilule;
L'Auteur qui veut ſuivre la Bulle,
Doit aux Peres tourner le dos.
Au fond, c'étoient de vrais lourdauts.
Vive un Auteur plein de ſoupleſſe,
Qui ſçait adoucir ce qui bleſſe,
Dans la trop dure verité.
Quand un Moliniſte entêté
Viendra vous ſoutenir en face,
Qu'à tout Pecheur Dieu doit ſa grace,
Et qu'il ne peut la refuſer.
Croïez vous le deſabuſer,
En lui diſant que le contraire
Eſt une verité trés claire,
Et que c'eſt même un point de foi. (b)
C'eſt trop avancer, croiez-moi.
On ne voudra pas vous entendre:

(a) Il ne convenoit pas de nommer les Peres dans un Corps de Doctrine qui n'eſt qu'un ſimple expoſé de la foi: mais le comble du ridicule eſt de loüer Saint Auguſtin dans un écrit qui condamne partout ſa doctrine.

(b) St. Auguſtin met entre les articles de notre foi, *que la grace n'eſt pas donnée à tous*: mais ici on nous dit, pag. 27. *que ce ſeroit une temerité de traitter d'erreur l'opinion de pluſieurs Theologiens qui enſeignent que la grace ſuffiſante n'eſt pas donnée aux aveugles & aux endurcis, & qui ne croient pas qu'elle ſoit accordée à tous les infideles*: cela veut dire que ce ſeroit une temerité de dire qu'un article de foi eſt une erreur. La qualification eſt un peu plus douce que celle de la Bulle.

Oüi. quoi ! ſans même qu'il le ſente?
Car quelquefois il ne ſent rien.
N'importe il doit ſentir : Fort bien.
Selon votre Theologie,
Que ce ſoit miracle ou magie,
Il faut que je croie en tout cas
Que je ſens quand je ne ſens pas, (a)
Sur un point de cette importance
Captivons notre intelligence, (*b*)
Entrons dans les hautes raiſons
De ce myſtere *& nous taiſons:*
Mais qui le pouroit ſur la grace,
Quand de toute ſon efficace,
On ne lui laiſſe que le nom? (c)
Dans un équivoque jargon;
On nous dit qu'elle eſt neceſſaire,
Pour chaque bien qui s'offre à faire:

(a) *La grace eſt toûjours ſi preſente aux Juſtes qui tombent, qu'ils ne tombent que par leur faute:* Il n'eſt point de Juſte qui ne ſente que cette déciſion eſt contraire à ſon experience: mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'eſt qu'il inſinuë qu'ils ne tomberoient point par leur faute, ſi la grace ne leur étoit preſente, ce qui eſt impieté même.

(*b*) pag. 30.

(*c*) C'eſt ne conſerver à la grace efficace que ſon nom, que de mettre en queſtion ſi elle eſt efficace par elle même, ou ſeulement par la determination de la volonté de l'homme. Car cette grace efficace dont *le Dogme eſt conſtant dans l'Egliſe*, eſt celle dont St. Proſper dit *Carm. de ingratis.* cap. 13. *Ipſa ſuum conſummat opus.* C'eſt à dire qu'elle eſt efficace par elle même. Cependant, c'eſt-la ce que le Corps de Doctrine appelle un ſentiment de l'ecole de St. Thomas. Ses gradations là-deſſus ſont merveilleuſes. *pag.* 27. C'eſt un Dogme conſtant dans l'Egliſe qu'il y a des graces efficaces, pag. 28. *C'eſt un ſenti-*

ment conforme à l'Ecriture & à la Tradition, & ſoutenu par les écoles Catholiques (mais non pas un Dogme conſtant) que l'on ne fait aucune action de la pieté Chrêtienne ſans le ſecours de la grace efficace : mais enſeigner que cette grace eſt efficace par elle même, ce n'eſt plus qu'un *ſentiment de l'école de S. Thomas*; galimatias, contradictions, abſurditez, artifice indigne, inſigne friponnerie pour favoriſer une opinion contraire *au Dogme conſtant de l'Egliſe, à l'Ecriture, à la Tradition, à toutes les écoles Catholiques*, & pour reduire au contraire à un terme vuide de ſens ce qu'on reconnoit comme un Dogme conſtant dans l'Egliſe.

Mais dans celui qui fait le bien,
Que fait-elle enfin? Tout, ou rien;
Pair ou non, choiſiſſez, qu'importe
Que l'un prêche une grace forte,
L'autre une foible? Il eſt certain
Que Molina comme Auguſtin,
A ſon école dans l'Egliſe.
Tant-pis pour qui s'en formaliſe,
Molina même en plus d'un cas,
Sur Auguſtin prendra le pas.
Quelqu'honneur qu'à ce Pere on faſſe,
Il s'énonce mal ſur la grace,
Encor pis ſur la liberté,
On peut pourtant en ſûreté
Le lire, & penſer ce qu'il penſe : (a)
Mais il faut beaucoup de prudence,

(a) *S. Auguſtin, ſur les matieres de la grace, eſt regardé comme le Docteur de l'Egliſe; on ne peut ſans peril s'écarter de ſa doctrine, pag.* 28. Cependant on va voir qu'il ne faut point parler comme lui ſur cette matiere.

Quand on veut parler comme lui,
On ne le peut guere aujourd'hui,
Sans s'attirer une querelle.
Souvent ſon texte renouvelle
Certains vieux Dogmes ſurannés
Que le St. Siege à condamnés
Par de tres prudentes cenſures,
Ainſi prenez quelques meſures,
Et dites que votre deſſein,
Quand vous parlez comme Auguſtin,
N'eſt pas d'exprimer ſa penſée. (a)
Sur une regle ſi ſenſée,
Vous pouvez même en ſûreté
Parler comme la verité, (b)
Sans crainte de dire un menſonge;
Eſt-ce que je reve? eſt-ce un ſonge?
Ai-je bien lû? quoi la pudeur
Juſqu'à ce point manque à l'Auteur.
Ce n'eſt pas tout: plus on avance,
Plus on lui trouve d'impudence,
Sur l'article des trois vertus,

(a) Ibid. *Pour prevenir les abus que l'on pourroit faire de la doctrine & des expreſſions de St. Auguſtin; il eſt important d'obſerver que c'eſt mal s'énoncer ſur la grace que d'attribuer à la grace de J. C. en general, ce qui ne convient qu'à la grace ſpeciale.* Il s'enſuit de là que St. Auguſtin s'eſt toûjours mal exprimé, car il n'a jamais reconnu deux eſpeces de grace de J. Chriſt.

(b) C'eſt une grande grace que le Corps de doctrine nous fait ici, de nous permettre, après certaines précautions de parler comme Jeſus-Chriſt, & une grande conſolation de nous aſſurer que nous le pouvons *ſans crainte de bleſſer la Foi Catholique*, pag. 72.

Louche, obſcure, ambigû, confus,
Il dit plus ou moins qu'il ne ſemble,
Dans un même point il raſſemble
Le vrai, l'équivoque & le faux,
Qui peut compter tous ſes defauts?
La Foi dans ſa nouvelle idée,
De quelque grace eſt precedée: (a)
Mais toute grace avant la Foi,
N'eſt d'aucun merite pour moi,
Quoique je n'y ſois point rebelle,
Cependant quand je ſuis fidele,
Ma Foi par ſon commencement,
Merite ſon accroiſſement.
Accordez ces Dogmes bizares:
Voici des traits encor plus rares,
Et de riches diſtinctions.
La Foi ſelon vos notions,
Quand elle opere eſt operante,
Non. C'eſt une foi differente: (b)

(a) Pour montrer ici le faux du Corps de Doctrine, il ne faut qu'en rejoindre les penſées, pag. 36. *C'eſt une erreur d'avancer que la foi eſt la premiere de toutes les graces. C'eſt par la foi que tous les merites commencent. Il eſt certain que l'homme par la grace merite l'accroiſſement de la grace.* Retorquons : toute grace eſt pour nous une ſource de merites. C'eſt par la Foi que tous les merites commencent: donc c'eſt une erreur d'avancer que la Foi n'eſt pas la premiere de toutes les graces.

(b) pag. 37. *La Foi qui juſtifie doit avoir 3 caracteres, le 1. doit être une Foi en Jeſus-Chriſt. Le 2. une Foi qui opere. Le 3. une Foi operante.* La diſtinction eſt ſans fondement: mais elle n'eſt pas ſans deſſein; on veut inſinuer contre l'expreſſion de l'Ecriture & des Peres, que la Foi opere autrement que par la

charité. En effet on ajoûte, pag. 38, *que la Foi & l'Eſperance peuvent agir ſans elle.*

Ici tout perd ſa verité,
L'eſperance eſt ſans charité,
Comme la foi ſans eſperance,
Tout eſt réduit à l'aparence,
La charité priſe en deux ſens,
Tantôt dehors, tantôt dedans,
Pour la bonne œuvre eſt neceſſaire:
Mais ſans elle on peut bien la faire, (a)
La crainte de l'Enfer en ſoi
Eſt bonne: devinez pourquoi?
Vous n'y pourez jamais atteindre,
C'eſt que quoi qu'on aime on peut craindre
Un Dieu juſte prompt à s'armer,
Et que quand on craint ſans aimer,
C'eſt par hazard, ne-vous déplaiſe.
Ainſi la crainte n'eſt mauvaiſe
Que par haſard. Qu'en dites-vous? (b)
Nos Prelats ne ſont-il pas fous

(a) pag. 40. *On ne ſçauroit douter de la neceſſité de la charité pour faire des actes meritoires du ſalut: Mais ſans cette vertu on ne laiſſe pas de faire des actions veritablement chrêtiennes. Il eſt vrai que pour être telles il eſt neceſſaire qu'elles ſoient raportées à Dieu.* Ce qui ne ſe fait que par la charité. Accordez cela.

(b) pag. 43. *Si la crainte ſervile eſt bonne; on ne peut pas dire la même choſe de la ſervilité: mais cette ſervilité mauvaiſe n'eſt point eſſentielle à la crainte.* Pour comprendre ce galimatias, il faut le reduire à ce raiſonnement: la crainte de l'Enfer eſt bonne quand on aime Dieu; donc elle eſt bonne auſſi quand on ne l'aime point. voila une logique toute nouvelle.

D'aprouver de telles chimeres?
Quand à ces regles ſi ſeveres
Qu'on obſervoit dans le vieux tems,
Pour éprouver les penitens,
Qu'el en eſt aujourd'hui l'uſage?
Ce qu'on peut faire de plus ſage,
C'eſt de remontrer aux pecheurs,
Qu'être affranchis de ces rigueurs
Par l'indulgence de l'Egliſe,
(Quoique le rigoriſme en diſe)
C'eſt pour eux un profit tout clair, (a)
L'Auteur ne le dit pas en l'air,
Car enfin, l'Egliſe enſeignante, (b)
De ſes maximes eſt garante?
L'Egliſe enſeignante! Ce nom
M'eſt nouveau, de qui parle-t-on?
Ecoutez: La choſe eſt plaiſante,
Qu'eſt-ce que l'Egliſe enſeignante?
C'eſt celle qui n'enſeigne pas.
Ce ſont en un mot les Prelats,
Peuple plus muet que la carpe,
Gens dont la langue eſt en écharpe.
Certes s'ils ſont les enſeignans,
Les quinze-vingt ſont les voyans.

(a) pag. 43. *Il eſt tres utile de repreſenter aux pecheurs l'ancienne ſeverité de l'Egliſe, pour les animer à profiter de l'indulgence dont elle uſe à preſent.*

(b) Les premiers Paſteurs ſont l'Egliſe enſeignante, pag. 49.

Finiſſons par ce trait riſible:
Pourquoi par un travail penible,
Nous laſſer ſans utilité?
Chercher ici la verité,
C'eſt un peché contre nature:
Ne diſons rien de l'Ecriture,
Des ſouffrances & du ſerment,
Si ce n'eſt que communément (a)
Dieu rend aſſez juſtice à l'homme:
Mais que ſouvent il nous aſſomme,
Seulement pour ſe divertir.
A ce dernier trait ſans mentir,
On diroit que l'Auteur blaſphême:
Mais ne le jugez pas lui même
Sur l'expoſé de ſon écrit:
Car il reſpecte Jeſus-Chriſt. (b)

(a) pag 59. *Communément Dieu ne fait ſouffrir que ceux qui ont merité d'être punis.* Cela veut dire que communément Dieu eſt aſſés juſte : car St. Auguſtin enſeigne ſans diſtinction que *ſous un juſte Juge perſonne n'eſt malhûreux, s'il n'eſt coupable.*

(b) L'Auteur du Corps de Doctrine, preſſé par quelqu'un qui lui faiſoit voir que la premiere propoſition condamnée n'étoit que l'expreſſion de J. Chriſt qui dit *que ſans lui nous ne pouvons rien faire*, s'écria, ah! Monſieur, nous reſpectons Jeſus-Chriſt. Il eſt bon d'en être averti quand on lit ſon ouvrage.

XIII. ENLUMINURE.

Les Evêques Réappellans ſont placez à douze points du Concile, pour marquer qu'à la fin du Jeu le grand nombre ſera pour eux, Comme il étoit au commencement pour les acceptans.

QUe je les reſpecte ces hommes,
Pour qui, dans le ſiecle où nous ſommes,
La verité ſeule a du prix! (a)
Ils n'ont montré que du mépris
Pour la faveur & les diſgraces.
Les promeſſes ni les menaces
N'ont point eû ſur eux de pouvoir.
Soumis aux Loix de leur devoir,
Et toûjours conſtans à les ſuivre,
Soit qu'il faille mourir ou vivre,
Tout leur paroit indifferent, (b)
Quand pour reſiſter au torrent,
Je vois leur zele & leur courage
Souffrir outrage ſur outrage,
Et s'affermir par les affronts:

(a) On s'eſt reduit à ne dire que peu des Evêques Appellans par ce qu'on en avoit trop à dire.

(b) Mrs. de Mirepoix & de Montpellier ayant été éxclus des états de Languedoc à cauſe du refus qu'ils faiſoient de recevoir la Conſtitution. Le premier écrivit au ſecond qu'il falloit être ferme & juſqu'à la dépoſition: *& celui ci repliqua: juſqu'à la mort.*

Je me rapelle ces grands noms,
Dont nous reverons la memoire.
Noms dont l'Egliſe fait ſa gloire,
Et la Foi ſon plus ferme appui,
Oui, tels ſont pour nous aujourd'hui,
Ces noms qu'on lit dans notre image, (a)
Auſſi dignes de notre hommage,
Et pour nous d'un ſecours égal.
Ils ont par un double ſignal, (b)
Ranimé la Foi de la France
A prendre ſa propre defenſe.
Par eux les ſupots de l'erreur
Se ſont vûs frapez de terreur.
Il les ont fait fremir de rage,
L'Apel enfin fût leur ouvrage,
Et ſous ce mur ils nous ont mis
Hors de priſe à nos ennemis.
Peu touchez de leur multitude,
Nous ſuivons ſans inquietude,
De plus ſûres guides. Ils ſont peu : (c)
Mais le droit & l'ordre du Jeu
Les met dans une grande avance,

(a) on voit au nombre 51 du jeu d'oye, 4 Evêques repreſentés avec les noms *Mirepoix*, *Montpellier*, *Senez* & *Boulogne*.

(b) Ces quatre Evêques apellerent les premiers & ont renouvellé leur Apel depuis l'accommodement.

(c) Les Evêques reappellans & ceux qui leur ſont unis pouroient faire à ceux qui leur reprochent leur petit nombre la reponſe de Lib. à conſtance qui lui demandoit pour combien il ſe contoit dans le monde. *Prenés que je ſois ſeul, la cauſe de la foi n'en eſt pas plus foible. Car autre fois il ny eût que trois jeunes hommes qui refuſerent d'obeir aux ordres de Nabuchodonoſor. Concil. tom. 2.* pag. 778.

Deſormais d'une ſeule chance,
Le Dé peut les conduire au but:
Quand on va trop vite au debut,
Avec le grand nombre on ſe blouze,
Malheur à celui qui fait douze. (a)
Il ne trouve plus ſous ſes pas
Que precipice; qu'embaras,
Dont il ſe dégage avec peine:
Mais heureux ceux que le Dé mene,
De point en point aux Apellans,
Les douze là ſont excellens,
Plus heureux quand par cinq & quatre, (b)
Au Réapel ils vont rabatre.

(a) Tout ceci fait alluſion aux regles du jeu qu'il faut conſulter.

(b) Quand on fait 5 & 4 en commencant on va ſe placer au nombre 53 où eſt le ſecond apel.

XIV. ENLUMINURE.

Le ſecond Apel eſt un renouvellement du premier, & une proteſtation de nullité contre l'accommodement.

LE voici ce lieu fortuné.
Eh ! De quel droit n'eſt-il donné
Qu'aux ſeuls joüeurs qui réapellent ?
Ce même Acte qu'ils renouvellent
Avoit-il ceſſé d'être bon ?
Quelqu'un peut-il l'annuler ? Non.
Sans donner dans cette mépriſe,
Contre une nouvelle entrepriſe,
On doit faire un effort nouveau.
Quoi ! Si quelque foible cerveau,
Par le nez ſe laiſſe conduire,
On croira pouvoir tout reduire ;
Et par un indigne traité
Sacrifier la verité,
Au mépris des droits de l'Egliſe,
Sur une diſpute indeciſe
On previendra ſon jugement ;
Et nous ſur ce renverſement,

Nous nous tairons ? Et notre Zele
Seroit à ſoi-même infidele !
Non. L'Apel étoit juſte en ſoi,
Les interpretes de la Loi
En ont reconnu la juſtice:
Mais de peur qu'on ne s'aplaudiſſe
D'en avoir annullé l'effet;
Montrons que tout ce qu'on a fait
N'eſt qu'abus, & que ſur la Bulle,
C'eſt en vain que l'on capitule
Par un faux accommodement,
Sur le pourquoi, ſur le comment,
Raiſonnons, la choſe eſt facile,
Depuis notre Apel au Concile,
Si la Bulle n'eſt pas en ſoi
Moins injurieuſe à la Foi, (a)
Ni moins contraire à ſon langage,
Se peut-il faire qu'on s'engage
A la recevoir à ce prix?
Les acceptans dans leurs écrits,
Ont confeſſé qu'elle cenſure
Et les Peres & l'Ecriture, (b)
Que les textes proſcrits ſont vrais,
Qu'on y trouve de ſens mauvais,

Que

(a) Voici l'Apel du Cardinal de Noailles : les motifs en étoient faux ou la Bulle eſt mauvaiſe depuis ſon accommodement même qui ne la change point.

(b) Le Cardinal de Noailles a montré dans ſon inſtruction paſtorale que la cenſure de pluſieurs propoſitions retomboient ſur l'écriture & ſur les Peres, & c'eſt cette cenſure qu'il reçoit avec reſpect & ſoumiſſion.

Que quand on leur fait violence.
Ici je garde le ſilence :
Les diſcours y ſont ſuperflus,
Qu'aurois-je pû dire de plus
Pour rejetter cette cenſure ?
Pretend-on qu'en lache parjure,
Et par des ſermens inſenſez,
Je dirai que des ſens forcez, (a)
Sont des ſens vrais, & que j'accepte
Un décret qu'au fond je rejette.
Si la droiture & l'équité
Peuvent ſouſcrire à ce traité,
Là doit finir notre diſpute,
Et le refus qu'on nous impute,
N'eſt plus qu'un pur entêtement :
Mais quoi ! Si de ce jugement,
La probité ſe ſcandaliſe,
Eſt-il bien digne de l'Egliſe ?
Y voit-on d'ailleurs l'unité, (b)

(a) Les ſens que le Corps de Doctrine donne à la Bulle ſont encore plus forcés que ceux qu'on donne auxpropoſitions comdamnées quoiqu'on impute à pluſieurs le contraire de ce qu'elles expriment, & ce ſont tous les ſens qu'on veut que nous recevions comme veritables. Nous avons en vain reclamé la ſimplicité Chrêtienne : mais nous demandons qu'au moins on conſerve avec nous le droit des gens, qu'on nous traite en païens & qu'il nous ſoit permis d'être ſinceres.

(b) On voit par l'Inſtruction paſtorale du Cardinal de Noailles & par d'autres ouvrages ſans replique, qu'il n'y avoit point d'unanimité dans l'acceptation de la Bulle avant l'accommodement. Il y en a d'autant moins depuis, que le Corps

de Doctrine eſt plus éloigné du vrai ſens de la Bulle, d'ailleurs les explications du Cardinal ne ſont que pour lui ſeul, & tout au plus pour la France, par tout ailleurs on prendra la Bulle à la lettre.

Qui fait toute l'autorité
Des jugemens qu'elle prononce?
Tandis que Rome nous annonce
Que le décret qu'elle a rendû,
Doit être à la lettre entendu.
Les accommodans l'abandonnent,
Et dans un autre ſens le donnent.
Encore ſi ce ſens étoit bon:
Mais nous avons montré que non,
Et nos preuves ſont ſans replique, (a)
Q'ueſt-il beſoin que je m'explique
Sur le défaut d'authorité
Qui porte en ſoi la nullité?
N'a-ton pas fait une entrepriſe
Sur les droits ſacrez de l'Egliſe,
Quand on a jugé ſur l'Apel,
Sans le Concile univerſel?
Oüi ſans le Tribunal ſuprême,
Tout autre Juge & Rome même (b)
Etoit un Juge incompetent;
L'avœu de ce point important

(a) On n'a pû s'étendre autant que l'on auroit voulu ſur le Corps de Doctrine: mais ce qu'on en a dit ſuffit pour en montrer les faux principes & le ridicule.

(b) Le Cardinal de Noailles a montré dans ſon Apel des Lettres *Paſtoralis officii*, que le Pape lui même ne pouvoit plus juger depuis l'Apel de ſa Bulle. Comment des Evêques particuliers ont-ils donc pû juger, non ſur l'Apel: mais contre l'Apel.

Eſt déciſif dans notre affaire.
Ce qui s'eſt fait, n'a pû ſe faire,
Que ſi nous venons au comment :
Ciel ! quel affreux renverſement,
Je ne vois que Loix violées,
Sans Synodes, ſans aſſemblées,
Sans conference, ſans concert,
Rien ne ſe ſert qu'à plat couvert,
On cache tout avec adreſſe
A ceux que la cauſe intereſſe,
Et ſans parler d'autres excez,
On juge en un mot le procez,
Sans les Juges & les Parties (a)
De trois piéces mal aſſorties,
On fait un tout qui ſe dément, (b)
Et cet informe Jugement
Nous eſt donné pour légitime.
En verité : C'eſt un grand crime
De ne nous y ſoûmettre pas.
Nous étions dignes du trépas :
Mais on veut bien nous faire grace,
On ne reprime notre audace
Que par l'exil : Dieu ſoit loüé,
Je m'attendois d'être roüé.

(a) Les Evêques Appellans qui ſont les Parties ne ſont point admis au traité de l'accommodement & il eſt conclu ſans ceux qui doivent le ſigner, comme Juges.

(b) C'eſt reduire les fideles à deviner ce qu'il faut qu'ils croient, de leur propoſer des formules de foi qui ſe contrediſent. Or il eſt viſible que la Bulle, l'Inſtruction des 40, & le Corps de Doctrine ſont de ce caractere.

XV. ENLUMINURE.

Le Portrait de Loüis XV. Le commencement de ſon regne prometoit la paix à l'Egliſe. Le preſage change, & nous donne de juſtes allarmes ſur l'avenir.

QU'apercoi-je ! Eſt-ce une figure
De bon ou de mauvais augure ?
Excuſez ce doute, ô mon Roi !
C'eſt bien plus pour vous que pour moi,
Que j'éprouve ici des allarmes.
Vous vintes eſſuyer nos larmes,
Et votre regne pour jamais,
Sembla nous annoncer la paix.
Quel jour ! quelle douce éſperance,
Et pour l'Egliſe & pour la France,
Quand le ſort remit en vos mains
Le Sceptre & les droits ſouverains,
Avec vous tout parût renaître ;
Et l'Etat ſous ſon nouveau Maître,
Crût voir la fin de ſes malheurs.
Déja ſe déclare en vos mœurs
Une vertu dont les premices

Nous promettent un Roi ſans vices,
Un Roi de qui l'autorité
Fera regner la verité;
Un Roi qui toûjours juſte & ſage.
O Dieu! Confirmés ce preſage,
Et défendez ſon jeune cœur.
Des aproches du ſeducteur.
Qu'entens-je? Helas qui l'eût pû croire!
Quel demon jaloux de ſa gloire,
Cherche à borner ſitôt le cours
De l'innocence de ſes jours?
Faut-il que pour guide on lui donne
Un ennemi de ſa Couronne,
Un adverſaire de nos Loix,
Un des meurtriers de nos Rois, (a)
Dont la doctrine empoiſonnée
Corromproit l'ame la mieux née!
Quoi! nos Princes infortunez
Leur ſont-ils à jamais donnez
Pour être les triſtes victimes
De leurs erreurs ou de leurs crimes?
Eſt il reglé par les deſtins,
Ou qu'ils ſeront leurs aſſaſins,
Ou qu'ils auront pour les ſéduire,

(a) On a nommé pour confeſſer le Roi le Pere de Lignie-re Jeſuite.

Un droit acquis de les conduire ?
Faut-il que vos jours innocens
Soient commis aux ſoins ſéduiſans
D'un faux guide dont l'artifice
Va vous conduire au precipice ?
Que de maux on nous fait prévoir !
Mais que dis-je ! un reſte d'eſpoir
Contre ce coup nous luit encore,
Et Noailles ſe dèshonore,
S'il n'eſt conſtant dans ce refus : (a)
Ainſi le Jeſuite confus,
Et contraint de ceder la place,
Ira gemir de ſa diſgrace.
Puiſſe le Ciel, de cet affront,
Faire à jamais rougir le front
De la Societé ſuperbe !
Puiſſe ſa gloire, ainſi que l'herbe,
Se fletrir, puiſſe dans l'oubli
Son nom même être enſeveli !
Puiſſe Loüis plein de ſageſſe,
Sauvé du piége qu'on lui dreſſe,
Aller de vertus en vertus !
Puiſſent, ſous ſes pieds abba[illegible]s,
Fremir de rage tous les vices !

(a) Le Cardinal de Noailles a refuſé ſes pouvoirs au Pere de Ligniere.

Que l'erreur par ſes artifices
Ne trouve jamais près de lui
Ni libre accez, ni ſûr appui,
Qu'à la verité ſeul il donne
Un aſile à l'abri du Trône;
Et qu'à ſon tour la verité
Soit ſa force & ſa ſûreté.

XVI. ENLUMINURE.

La mort de Clement XI. repreſentée par un ſquelete, qui, avec la Thiarre ſur la tête, étand la main pour benir un jeune enfant à genoux à ſes pieds.

Eh quoi! La mort ſous la Thiarre?
Qu'elle maſcarade bizare!
On veut nous dire apparemment
Qu'il eſt mort le Pape Clement.
Faiſons donc l'éloge funébre
De ce Pontife ſi célebre
Par ſes paternelles vertus.
Pour ſon cher Unigenitus,
Diſons quelle fût ſa tendreſſe:
Helas! Il mourut de détreſſe

XIII. ENLUMINURE.

Les Evêques Réappellans ſont placez à douze points du Concile, pour marquer qu'à la fin du Jeu le grand nombre ſera pour eux, Comme il étoit au commencement pour les acceptans.

QUe je les reſpecte ces hommes,
Pour qui, dans le ſiecle où nous ſommes,
La verité ſeule a du prix! (a)
Ils n'ont montré que du mépris
Pour la faveur & les diſgraces.
Les promeſſes ni les menaces
N'ont point eû ſur eux de pouvoir.
Soumis aux Loix de leur devoir,
Et toûjours conſtans à les ſuivre,
Soit qu'il faille mourir ou vivre,
Tout leur paroit indifferent, (b)
Quand pour reſiſter au torrent,
Je vois leur zele & leur courage
Souffrir outrage ſur outrage,
Et s'affermir par les affronts:

(a) On s'eſt reduit à ne dire que peu des Evêques Appellans par ce qu'on en avoit trop à dire.

(b) Mrs. de Mirepoix & de Montpellier ayant été éxclus des états de Languedoc à cauſe du refus qu'ils faiſoient de recevoir la Conſtitution. Le premier écrivit au ſecond qu'il falloit être ferme & juſqu'à la dépoſition: *& celui ci repliqua: juſqu'à la mort.*

Je me rapelle ces grands noms,
Dont nous reverons la memoire.
Noms dont l'Egliſe fait ſa gloire,
Et la Foi ſon plus ferme appui,
Oui, tels ſont pour nous aujourd'hui,
Ces noms qu'on lit dans notre image, (a)
Auſſi dignes de notre hommage,
Et pour nous d'un ſecours égal.
Ils ont par un double ſignal, (b)
Ranimé la Foi de la France
A prendre ſa propre defenſe.
Par eux les ſupots de l'erreur
Se ſont vûs frapez de terreur.
Il les ont fait fremir de rage,
L'Apel enfin fût leur ouvrage,
Et ſous ce mur ils nous ont mis
Hors de priſe à nos ennemis.
Peu touchez de leur multitude,
Nous ſuivons ſans inquietude,
De plus ſûres guides. Ils ſont peu : (c)
Mais le droit & l'ordre du Jeu
Les met dans une grande avance,

(a) on voit au nombre 51 du jeu d'oye, 4 Evêques repreſentés avec les noms *Mirepoix*, *Montpellier*, *Senez* & *Boulogne*.

(b) Ces quatre Evêques apellerent les premiers & ont renouvellé leur Apel depuis l'accommodement.

(c) Les Evêques reappellans & ceux qui leur ſont unis pouroient faire à ceux qui leur reprochent leur petit nombre la reponſe de Lib. à conſtance qui lui demandoit pour combien il ſe contoit dans le monde. *Prenés que je ſois ſeul, la cauſe de la foi n'en eſt pas plus foible. Car autre fois il ny eût que trois jeunes hommes qui refuſerent d'obeir aux ordres de Nabuchodonoſor. Concil. tom.* 2. pag. 778.

Deſormais d'une ſeule chance,
Le Dé peut les conduire au but:
Quand on va trop vite au debut,
Avec le grand nombre on ſe blouze,
Malheur à celui qui fait douze. (a)
Il ne trouve plus ſous ſes pas
Que precipice; qu'embaras,
Dont il ſe dégage avec peine:
Mais heureux ceux que le Dé mene,
De point en point aux Apellans,
Les douze là ſont excellens,
Plus heureux quand par cinq & quatre, (b)
Au Réapel ils vont rabatre.

(a) Tout ceci fait alluſion aux regles du jeu qu'il faut conſulter.

(b) Quand on fait 5 & 4 en commencant on va ſe placer au nombre 53 où eſt le ſecond apel.

Le ſecond Apel eſt un renouvellement du premier, & une proteſtation de nullité contre l'accommodement.

LE voici ce lieu fortuné.
Eh ! De quel droit n'eſt-il donné
Qu'aux ſeuls joüeurs qui réapellent ?
Ce même Acte qu'ils renouvellent
Avoit-il ceſſé d'être bon ?
Quelqu'un peut-il l'annuler ? Non.
Sans donner dans cette mépriſe,
Contre une nouvelle entrepriſe,
On doit faire un effort nouveau.
Quoi ! Si quelque foible cerveau,
Par le nez ſe laiſſe conduire,
On croira pouvoir tout reduire ;
Et par un indigne traité
Sacrifier la verité,
Au mépris des droits de l'Egliſe,
Sur une diſpute indeciſe
On previendra ſon jugement ;
Et nous ſur ce renverſement,

Que quand on leur fait violence.
Ici je garde le ſilence :
Les diſcours y ſont ſuperflus,
Qu'aurois-je pû dire de plus
Pour rejetter cette cenſure ?
Pretend-on qu'en lache parjure,
Et par des ſermens inſenſez,
Je dirai que des ſens forcez, (a)
Sont des ſens vrais, & que j'accepte
Un décret qu'au fond je rejette.
Si la droiture & l'équité
Peuvent ſouſcrire à ce traité,
Là doit finir notre diſpute,
Et le refus qu'on nous impute,
N'eſt plus qu'un pur entêtement :
Mais quoi ! Si de ce jugement,
La probité ſe ſcandaliſe,
Eſt-il bien digne de l'Egliſe ?
Y voit-on d'ailleurs l'unité, (b)

(*a*) Les ſens que le Corps de Doctrine donne à la Bulle ſont encore plus forcés que ceux qu'on donne aux propoſitions condamnées quoiqu'on impute à pluſieurs le contraire de ce qu'elles expriment, & ce ſont tous les ſens qu'on veut que nous recevions comme veritables. Nous avons en vain reclamé la ſimplicité Chrêtienne : mais nous demandons qu'au moins on conſerve avec nous le droit des gens, qu'on nous traite en païens & qu'il nous ſoit permis d'être ſinceres.

(*b*) On voit par l'Inſtruction paſtorale du Cardinal de Noailles & par d'autres ouvrages ſans replique, qu'il n'y avoit point d'unanimité dans l'acceptation de la Bulle avant l'accommodement. Il y en a d'autant moins depuis, que le Corps

de Doctrine eſt plus éloigné du vrai ſens de la Bulle, d'ailleurs les explications du Cardinal ne ſont que pour lui ſeul, & tout au plus pour la France, par tout ailleurs on prendra la Bulle à la lettre.

Qui fait toute l'autorité
Des jugemens qu'elle prononce?
Tandis que Rome nous annonce
Que le décret qu'elle a rendû,
Doit être à la lettre entendu.
Les accommodans l'abandonnent,
Et dans un autre ſens le donnent.
Encore ſi ce ſens étoit bon:
Mais nous avons montré que non,
Et nos preuves ſont ſans replique, (a)
Q'ueſt-il beſoin que je m'explique
Sur le défaut d'authorité
Qui porte en ſoi la nullité?
N'a-ton pas fait une entrepriſe
Sur les droits ſacrez de l'Egliſe,
Quand on a jugé ſur l'Apel,
Sans le Concile univerſel?
Oüi ſans le Tribunal ſuprême,
Tout autre Juge & Rome même (b)
Etoit un Juge incompetent:
L'avœu de ce point important

(a) On n'a pû s'étendre autant que l'on auroit voulu ſur le Corps de Doctrine: mais ce qu'on en a dit ſuffit pour en montrer les faux principes & le ridicule.

(b) Le Cardinal de Noailles a montré dans ſon Apel des Lettres *Paſtoralis officii*, que le Pape lui même ne pouvoit plus juger depuis l'Apel de ſa Bulle. Comment des Evêques particuliers ont-ils donc pû juger, non ſur l'Apel: mais contre l'Apel.

Eſt déciſif dans notre affaire.
Ce qui s'eſt fait, n'a pû ſe faire,
Que ſi nous venons au comment:
Ciel! quel affreux renverſement,
Je ne vois que Loix violées,
Sans Synodes, ſans aſſemblées,
Sans conference, ſans concert,
Rien ne ſe ſert qu'à plat couvert,
On cache tout avec adreſſe
A ceux que la cauſe intereſſe,
Et ſans parler d'autres excez,
On juge en un mot le procez,
Sans les Juges & les Parties (a)
De trois piéces mal aſſorties,
On fait un tout qui ſe dément, (b)
Et cet informe Jugement
Nous eſt donné pour légitime.
En verité: C'eſt un grand crime
De ne nous y ſoûmettre pas.
Nous étions dignes du trépas:
Mais on veut bien nous faire grace,
On ne reprime notre audace
Que par l'exil: Dieu ſoit loüé,
Je m'attendois d'être roüé.

(a) Les Evêques Appellans qui ſont les Parties ne ſont point admis au traité de l'acconimodement & il eſt conclu ſans ceux qui doivent le ſigner, comme Juges.

(b) C'eſt reduire les fideles à deviner ce qu'il faut qu'ils croient, de leur propoſer des formules de foi qui ſe contrediſent. Or il eſt viſible que la Bulle, l'Inſtruction des 40, & le Corps de Doctrine ſont de ce caractere.

XV. ENLUMINURE.

Le Portrait de Loüis XV. Le commencement de ſon regne prometoit la paix à l'Egliſe. Le preſage change, & nous donne de juſtes allarmes ſur l'avenir.

QU'apercoi-je ! Eſt-ce une figure
De bon ou de mauvais augure ?
Excuſez ce doute, ô mon Roi !
C'eſt bien plus pour vous que pour moi,
Que j'éprouve ici des allarmes.
Vous vintes eſſuyer nos larmes,
Et votre regne pour jamais,
Sembla nous annoncer la paix.
Quel jour ! quelle douce éſperance,
Et pour l'Egliſe & pour la France,
Quand le ſort remit en vos mains
Le Sceptre & les droits ſouverains,
Avec vous tout parût renaître ;
Et l'Etat ſous ſon nouveau Maître,
Crût voir la fin de ſes malheurs.
Déja ſe déclare en vos mœurs
Une vertu dont les premices

Nous promettent un Roi ſans vices,
Un Roi de qui l'autorité
Fera regner la verité;
Un Roi qui toûjours juſte & ſage.
O Dieu! Confirmés ce preſage,
Et défendez ſon jeune cœur.
Des aproches du ſeducteur.
Qu'entens-je? Helas qui l'eût pû croire!
Quel demon jaloux de ſa gloire,
Cherche à borner ſitôt le cours
De l'innocence de ſes jours?
Faut-il que pour guide on lui donne
Un ennemi de ſa Couronne,
Un adverſaire de nos Loix,
Un des meurtriers de nos Rois, (a)
Dont la doctrine empoiſonnée
Corromproit l'ame la mieux née!
Quoi! nos Princes infortunez
Leur ſont-ils à jamais donnez
Pour être les triſtes victimes
De leurs erreurs ou de leurs crimes?
Eſt il reglé par les deſtins,
Ou qu'ils ſeront leurs aſſaſins,
Ou qu'ils auront pour les ſéduire,

(a) On a nommé pour confeſſer le Roi le Pere de Lignie-re Jeſuite.

Un droit acquis de les conduire ?
Faut-il que vos jours innocens
Soient commis aux ſoins ſéduiſans
D'un faux guide dont l'artifice
Va vous conduire au precipice ?
Que de maux on nous fait prévoir !
Mais que dis-je ! un reſte d'eſpoir
Contre ce coup nous luit encore,
Et Noailles ſe dèshonore,
S'il n'eſt conſtant dans ce refus : (a)
Ainſi le Jeſuite confus,
Et contraint de ceder la place,
Ira gemir de ſa diſgrace.
Puiſſe le Ciel, de cet affront,
Faire à jamais rougir le front
De la Societé ſuperbe !
Puiſſe ſa gloire, ainſi que l'herbe,
Se fletrir, puiſſe dans l'oubli
Son nom même être enſeveli !
Puiſſe Loüis plein de ſageſſe,
Sauvé du piége qu'on lui dreſſe,
Aller de vertus en vertus !
Puiſſent, ſous ſes pieds abbatus,
Fremir de rage tous les vices !

(a) Le Cardinal de Noailles a refuſé ſes pouvoirs au Pere de Ligniere.

Que l'erreur par ſes artifices
Ne trouve jamais près de lui
Ni libre accez, ni ſûr appui,
Qu'à la verité ſeul il donne
Un aſile à l'abri du Trône;
Et qu'à ſon tour la verité
Soit ſa force & ſa ſûreté.

XVI. ENLUMINURE.

La mort de Clement XI. repreſentée par un ſquelete, qui, avec la Thiarre ſur la tête, étand la main pour benir un jeune enfant à genoux à ſes pieds.

Eh quoi! La mort ſous la Thiarre?
Qu'elle maſcarade bizare!
On veut nous dire apparemment
Qu'il eſt mort le Pape Clement.
Faiſons donc l'éloge funébre
De ce Pontife ſi célebre
Par ſes paternelles vertus.
Pour ſon cher Unigenitus,
Diſons quelle fût ſa tendreſſe:
Helas! Il mourut de détreſſe

De ne le pas voir triomphant.
Qu'il a perdu, le pauvre, enfant,
En perdant un ſi tendre Pere!
Péignons ici ſon caractere,
Et juſqu'aux races à venir
Faiſons paſſer le ſouvenir
D'un mérite ſi ſpecifique.
Il fût doux, humble, pacifique,
A l'exemple de Jeſus-Chriſt:
Mais quoi qu'il eût le même eſprit,
Sa conduite fût differente,
Sous une rigueur apparente
Clement cacha de la douceur,
Et ſous une feinte rigueur,
L'humilité la plus profonde:
Ainſi ſçût-il tromper le monde,
Ainſi par l'amour de la paix
Il troubla tout. Citons les faits,
Dont il orna ſes quatre luſtres. (a)
Quand cinq fois huit Docteurs illuſtres
Eurent ſigné le cas fameux, (b)
Qui ſur un fait plus que douteux,
Nous perémttoit de ne rien croire,
Contre une entrepriſe ſi noire;

(a) Clement XI. a vecu 20. ans depuis ſon Pontificat.

(b) Le fameux casde conſcience ſigné par 40 Docteurs de Sorbonne, en 1702.

Clement ſaintement irrité,
S'arma de ſon authorité: (a)
Mais en reprimant leur audace,
Il voulût qu'on leur fit la grace
De les écraſer ſeulement;
C'étoit les traiter doucement,
Comme vous voiez. Tout de même,
Quand il vît l'inſolence extrême
De ces petits valets mitrez,
Pour qui ſes décrets ſont ſacrez
Oſer pourtant s'en dire juge, (b)
Qu'eſt-ce, dit-il, que ce grabuge?
Deſormais l'Egliſe, je croi,
Aura d'autres Juges que moi,
Vraiment j'en ſuis d'avis. Courage,
Souffrons en paix un tel outrage,
Et ces Meſſieurs viendront un jour
M'inſulter juſques dans ma cour,
Et traiter le Pape de Rome,
Comme ſi ce n'étoit qu'un homme:
Non non, je leur aprendrai moi,
Que ſeul à tous je fais la Loi;

(a) Le Pape condamna le cas de conſcience par la Bulle *Vineam Domini Sabaoth*; & dans ſon Bref au Roi, Il diſoit de ceux qui l'avoient ſignée *que la Puiſſance Roïale les écraſe*, &c.

(b) Les Evêques de France de l'aſſemblée de 1705, diſoient dans leur acceptation de la Bulle *Vineam*, qu'ils avoient jugé avec le Pape, *Conjudices.* Clement XI. irrité de cette expreſſion écrivit au Roi pour s'en plaindre & lui dit, en parlant des Evêques: *Qu'ils apprennent à reſpecter mes décrets, & à les executer: mais qu'ils n'aïent pas la préſomption de les examiner & d'en juger.*

* Pelage I. & Pelage II.

Et que ſous ma vaſte Puiſſance,
Leur partage eſt l'obéiſſance.
Il dit, il fit, & fit tres bien,
Ses Devanciers n'entendoient rien
A ſe prévaloir de leurs titres.
Ce n'étoient tous que de vrais blitres,
Dont la puſillanimité
A pris le nom d'humilité.
Les Gregoires & les Pelages, *
Tous ces bons Papes des vieux âges
Ne ſûrent point mettre à profit
Certains complimens qu'on leur fit. (a)
Au nom d'Evêque Oeumenique
On les voïoit faire la nique:
Ils diſoient qu'il avoit été
Par l'orgueïl du diable inventé, (b)
(Au fond ils ne ſe trompoient gueres)
Toujoûrs pleins d'égards pour leurs freres
Ils craignoient d'uſurper leurs droits;
Sur tout ils reſpectoient nos Loix,
Temoin le grand Pape Gregoire, (c)
Quoiqu'un peu jaloux de la gloire
De voir ſon Siege reveré:
Mais il ſe croïoit honoré, (d)

(a) Les titres faſtueux queles Papes ſe donnent n'ont été d'abordquedes termes de compliment que l'éclat de leur Siege ou leur merite perſonnel leur faiſoit faire par ceux qui avoient beſoin de leurs ſervices, ou de leur autorité.

(b) C'eſt la penſée de Saint Gregoire dont les termes ne ſe ſont paspreſentez à la memoire de l'Auteur.

(c) Voici ſa Lettre au Moine Auguſtin qui paſſoit en france pour aller en Angleterre.

(d) L. 8. ep. 30. ad eulog Alex *meus honor eſt*

Quand ſes freres ſavoient paroître
Auſſi fermes qu'il eût pû l'être.
O qu'il ſe ſeroit bien gardé
De leur avoir rien commandé!
Oüi. C'eût été lui faire outrage, (a)
De lui preter un tel langage.
Ses pareils ſuportoient en paix (b)
Qu'on n'eût point d'égard aux décrets
Qu'ils avoient rendus par ſurpriſe,
Avoit-on ſur eux quelque priſe,
Ou quelque doute ſur leur foi?
Ce leur étoit comme une Loi (c)
De s'expliquer! Et le ſcandale
Qu'eût donné la grandeur Papale,
En ce tems-là n'eut pas été
Une marque d'autorité:
Les Papes, malgrés leur puiſſance,
Devoient aux Rois l'obéiſſance,
Ainſi, qu'encore en plus d'un lieu,
La leur preſcrit la Loi de Dieu.
Mais autre tems autre doctrine,

fratrum meorum ſolidus vigor.

(a) C'eſt encore la penſée de St. Gregoire.

(b) Alex 3. ad Archiep. *Ravenn.* Patienter ſuſtinebimus ſi non feceris quod prava nobis fuerit inſinuatione ſuggeſtum.

(c) Pelage 1. ſçachant qu'on rendoit ſa Foi ſuſpecte envoya ſa profeſſion de foi à Childebert Roi de France & lui parloit ainſi: *Quanto nobis ſtudio ſatagendum eſt ut pro auferendo ſuſpicionis ſcandalo obſequium confeſſionis noſtræ miniſtremus, quibus nos etiam ſubditos eſſe ſanctæ ſcripturæ precipiunt.* Ce n'étoit pas là trop bien parler pour un Monarque comme le Pape. C'eſt que ſa Monarchie n'eſt pas de ſi vieille datte. 5. tom. concil. lab. pag. 803.

Plus on vieillit plus on rafine:
Et Clement ſût bien faire voir
Que tout étoit ſous ſon pouvoir.
Il ſe dit le ſuprême Arbitre (a)
De ce bas monde; *& ſur ce titre,*
Il commandoit aux Potentats,
Aux Patriarches, aux Primats, (*b*)
En vrai Monarque dont l'Empire
S'étend à tout ce qui reſpire,
Vouloir un peu borner le ſien,
C'étoit être Magicien, (*c*)
Double Sorcier & pis peut-être,
Comme il ſe croioit le ſeul maître
Que l'Egliſe dût écouter,
Etre aſſez hardi pour douter
S'il étoit en tout infaillible,
C'étoit un crime irrémiſſible.
N'obéir pas ſans repliquer,
Le ſuplier de s'expliquer,
C'étoit, ou dégrader ſon Siege,
Ou conteſter le privilege
Qu'il a d'errer impunément.
Auſſi ne vit-on pas Clement
S'avilir juſqu'à s'y reſoudre,

(*a*) Bulle du 11. Janvier 1715 pour la ſupreſſion du tribunal de la monarchie de ſcicile. *Romanus Pontifex quem ſalvator & Dominus noſter aqui bonique ſupremum aſſertorem in terris conſtituit.*

(*b*) La Bulle *unigenitus & præcipimus patriarchis &c.*

(*c*) Quaſi crimen ariolandi litt. *Paſtoralis officii*

Il s'arma pour reduire en poudre
Nos Prélats retifs à ſa voix, (a)
Et pour mieux établir ſes Loix,
Il les jugea ſans les entendre,
N'eût-il pas ſujet de s'atendre
D'être, aprés un ſi beau début, (b)
Mieux ſecondé qu'il ne le fût?
S'il fit à ſa gloire une tache,
Ce fût pour l'honneur d'un corps lache,
Que ſon exemple eut confondu;
Juſques là s'étoit-il rendu,
Malgré les plus vives inſtances?
Lui vit-on faire des avances
Pour une paix qui l'eut couvert
De la honte de s'être ouvert
Sur ce que decidoit ſa Bulle?
Contre un projet ſi ridicule,
Il fût ferme comme un rocher,
Et n'eût rien à ſe reprocher.
Tel fût ce Pape ſans foibleſſe,
Qui n'eut point peur de ce qui bleſſe

(a) Les Let- *Paſtoralis officii* contre les Evêques Apellans.

(b) Lettre des Jeſuites à Mr. de Soiſſons. *Le Pape n'a rien à ſe reprocher, juſqu'à l'accommodement, & s'il n'a pas temoigné plus de vivacité; c'eſt qu'il n'a pas vû ſeconder aſſez bien ſes premieres démarches, pour en faire de nouvelles. Sa Sainteté en retenant ſon indignation, a menagé l'intereſt particulier des Evêques de France* (En effet n'eſt-ce pas une honte pour eux qu'il n'y en ait eû qu'environ trente qui aïent publié des Mandemens de ſchiſmes) *à cela près on ne lui a jamais vû faire nulle avance pour un accommodement honteux.* Ce témoignage doit immortaliſer la gloire de Clement XI.

La juſtice & la verité.
Jaloux de ſon autorité,
Il reduiſit là tout le reſte,
Il en fit du Dogme celeſte,
La ſeule regle : & Jeſus-Chriſt
N'en eut pas tant fait qu'il en fit.
Un ſeul regret troubla ſon ame,
Il laiſſoit l'objet de ſa flamme
En bute encore à des rebuts.
Je mœurs, cher Unigenitus,
Lui dit-il, en verſant des larmes.
Ah que vous me cauſés d'allarmes !
Helas ! Qui ſait le triſte ſort
Qui vous menace aprés ma mort !
Mais après tout, prenez courage,
Vous fûtes plus hûreux que ſage,
Quand plein de defauts éclatans,
Vous allates à contre-tems
Vous montrer aux Prelats de France,
Sans le ſecours de l'eſperance
Qui les intereſſa pour vous,
De leurs antiques Loix jaloux,
Ils vous euſſent chargé d'outrages :
Mais vous avez eu leur ſuffrages,

Raſſurez vous ſur l'avenir,
Ils ſauront bien vous ſoutenir
Aux depens de leur propre gloire,
Je les connois, on peut m'en croire.
A ces mots il rendit l'eſprit,
Et l'Unigenitus contrit
Pleura pendant quelques ſemaines
Sur des paroles incertaines,
Il craignoit d'être abandonné
Par celui qu'on avoit donné
Pour Succeſſeur à ſon cher Pere:
Mais il n'eſt rien qu'il n'en eſpere,
Depuis qu'il a parlé plus clair.
On faiſoit cent contes en l'air
Des talens de ce nouveau Pape.
Il devoit en ſage eſculape
Guerir promptement tous nos maux;
Et tous ces bruits étoient plus faux
Que le P. du Cheval de bronze.
On crût voir aprés Clement onze
Un Benoît onze renaiſſant,
Et ce n'étoit qu'un Innocent.
Paſſés moi cette fade chute...
Ici quelqu'un vers moi depute.

Eh bien ! qu'eſt-ce ? les Brefs nouveaux : (a)
Liſons-lès donc, O qu'ils ſont beaux !
Les Brefs d'un Innocent treiziéme,
Sans doute il les a fait lui-même,
Si ce n'eſt qu'ils ont quelquefois
Les tours de l'idiome françois. (b)
A cela prés ils ſont très dignes
Du Succeſſeur d'un Jean des Vignes. (c)
Mais laiſſons là ce pauvre Saint,
Toûjours plus malhûreux que plaint.
Le Ciel à ſes travaux immenſes
Devoit toutes ſes recompenſes ;
Et le Ciel vient de s'aquiter, (d)
Il n'eſt plus permis d'en douter ;
C'eſt innocent qui le decide.
Et lui que fera-t-il ? quel vuide
Une mort lui laiſſe à remplir !
Comment poura-t-il accomplir (e
Ce que Clement lui laiſſe à faire ?
Il ſera damné le St. Pere,

(a) Bref d'Innocent XIII. du 24 Mars, au Roi & à Mr. le Regent.

(b) *Nihil eſt quodnonpoſſimus nobis polliceri.* Cela ſent bien le Jeſuite François.

(c) Clement XI. a fait une Bulle qui commence par ces mots, *Vineam Domini Sabaoth.*

(d) *Ille ad laborum ac virtutum præmia juſtitiæque coronam evocatus.*

(e) *Hanc partem nobis qui in ejus locum ſucceſſimus conficiendum reliquit. Cui certè ſine noſtræ ſalutis periculo dèeſſe non poſſumus.* Si tou tes ces penſées ſont ſérieuſes, elles ſont impies. C'eſt l'impieté même. *Hæc eſt impietas.* Zach. 5. v. 8.

Oüi : ſon ſalut eſt en danger,
S'il ne travaille à tout ranger
Sous la très ſalutaire Bulle, (a)
Sous la trés ſainte Bulle. Mule !
Ce terme eſt trop fort, Innocent.
Car c'eſt en un mot comme en cent,
Ce qu'on peut lui dire de pire,
Trop heureux que ce ſoit pour rire.
A prendre un ton plus ſerieux,
Ses Brefs ſont des Brefs furieux,
Remplis d'orgüeil & de blaſphême,
Dictez par l'impieté même,
Dignes enfin du même eſprit
Qui doit inſpirer l'Antéchriſt.
Faut-il prouver ce que j'avance,
Soit : On y donne à l'innocence
Les noms des plus affreux excez, (b)
On y veut faire le procez

(a) *Niſi ad ſaluberrimam ac ſanctiſſimam Conſtitutionem, debitâ ſubmiſſione ſuſcipiendam pauci quidam; &c.* C'eſt cette trés ſalutaire & ſainte Bulle dont *tous les Ordres du Royaume étoient plus diſpoſez à s'offenſer qu'à s'édifier*, diſoit Mr. le Cardinal de Noailles : Il faloit qu'il fût un grand calomniateur, ou qu'Innocent XIII. ſoit un grand impudent.

(b) Les 7 Evêques ſont appellez *des Ouvriers d'iniquité.* Le Pape n'a reçû *qu'avec horreur leur Lettre vraiment ſchiſmatique, écrite avec l'amertume du fiel, pleine de l'eſprit d'hereſie, calomnieuſe, impudente. Le comble de leur temerité eſt éxecrable. C'étoit une calomnie très audacieuſe des enfans d'incredulité, de donner des mauvais ſens à la cenſure des Propoſitions. C'étoit s'élever contre le Seigneur & contre ſon Chriſt.* A tout ce langage je répons encore *hæc eſt impietas.*

A ceux, dont le Zele intrépide
S'opoſe au progrez trop rapide
De la licence & de l'erreur.
On y rejette avec horreur
Des Lettres pleines de juſtice;
On y ſoupçonne d'artifice
Le cri de la ſimplicité,
On y nomme témerité
La liberté de l'Evangile.
Et par un tour du même ſtile
L'emportement & la fureur
Pour la défenſe de l'erreur,
Y prennent le nom de ſaint zele,
Et de charité paternelle. (a)
On y voit par tout confondus
Les vices avec les vertus.
Le ſcandale le plus étrange
Y paroit digne de loüange.
Enfin jugez ſi tout eſt feint,
Ou de Clement on fait un ſaint.

(*a*) Le refus des explications & les excés des Lettres *Paſtoralis officii* ſont nommez une juſte déteſtation de la temerité des Calomniateurs & des témoignages de la charité paternelle de Clement XI. La mémoire du ſcandale qu'il a laiſſé dans l'Egliſe eſt jugée digne de louanges éternelles. Je le redirai toujoûrs : *hæc eſt impietas.*

XVII. ENLUMINURE.

Le Portrait du Cardinal eſt à la porte du Concile, & lui tourne le dos.

ET celui-ci qu'en faut-il dire ?
Quand ce ſeroit un pauvre Sire :
Ce terme-là m'eſt interdit ;
Je ne voudrois pas qu'il fût dit
Que je le tourne en ridicule.
Qu'en dirai-je donc : Qu'il recule, (a)
Non, je ne puis diſſimuler
Qu'on l'a toûjours vû reculer :
D'abord il marcha ſur la trace
D'un Saint dont il tenoit la place ; (b)
Et ſous la même autorité
Fit paroître la verité.
Liſez le glorieux ſuffrage (c)
Qu'il donnoit au pieux ouvrage ;
Que lui même a depuis proſcrit :
Mais dès qu'un malhûreux écrit
Eût, par un trompeur parallele. (d)
Donné naiſſance à la querelle,
Il commença de reculer,

(a) Voïez le dernier couplet des regles du Jeu.

(b) Mr. Felix Vialart predeceſſeur du Card. dans l'Evêché de Châalons.

(c) La Lettre Paſt. qui eſt à la tête du N. Teſtament du P. Queſnel.

(d) Le Problême dont il eſt parlé dans la 2. Enluminure.

Frapé d'un Libelle à bruler,
Il craint de donner trop d'ombrage,
Il fait retoucher tout l'ouvrage,
Retrancher, ajoûter, changer ; (a)
Et ſes ſoins vont juſqu'au danger
De corrompre notre croïance
Par ſa timide prévoïance.
Envain l'illuſtre Boſſuet
Veut rendre l'impoſteur muet,
Par une docte apologie (b)
A toute ſa Theologie :
Noailles n'oſe ſe fier,
Il aime mieux ſacrifier
Quelque bagatelle inutile
Des Peres ou de l'Evangile,
Le tout par l'amour de la paix.
Racontons quelques autres faits.
Il en eſt un, dont je puis faire
Un ſûr raport. Voici l'affaire :
Quand par un décret ſolemnel
Foreſtat eût proſcrit Queſnel, (c)
Contre ces chrêtiennes canailles
Je fis inſpirer à Noailles
Un conſeil trop ſage pour lui.

(a) Après le Problême, le Cardinal fit faire des cartons où ſes reviſeurs étoient allé juſqu'à y inſerer des erreurs, au lieu des veritez qu'ils y croïoient trop fortement exprimées. C'eſt le témoignage qu'en a rendu un illuſtre Docteur qui n'y fût apellé que ſur la fin.

(b) Juſtification des réflexions morales ſur le N, Teſtament par feu Mr. Boſſuet, Evêque de Meaux.

(c) Evêque d'Apte.

Il pût ſe ménager l'apui
Du Clergé de toute la France. (a)
Pour lui donner cette aſſurance,
Felix par mes ſoins lui parla:
Mais que fit-il? Il recula,
En puis-je mais? C'eſt ſon allure;
Quand depuis Chamſlour & Leſcure (b)
Eûrent fait un nouvel éclat;
On vit, il eſt vrai, le Prélat
Faire une démarche plus vive:
Mais à mon ſens, un peu tardive: (c)
Et ſitôt que Loüis parla,
Noailles tremblant recula. (d)
S'il aprend qu'à Rome on défere
Le jugement de cette affaire,
Il brave alors ſes ennemis,
Et promet qu'il ſera ſoûmis
Aux déciſions du Saint Pere. (e)

(a) Durant l'aſſemblée de 1705, où le Cardinal preſidoit, Mr. Felix Evêque de Châlon ſur Saone lui propoſa de faire imprimer le Livre du Pere Queſnel au nom du Clergé, & lui répondoit du ſuffrage des Evêques dont il pouvoit s'aſſurer. Ce fait eſt très fidelement raporté dans l'hiſtoire des differens des Jeſuites avec le Cardinal de Noailles.

(b) Les Evêques de la Rochelle & de Luçon. Voïez la 2. Enluminure.

(c) Le Cardinal comdamna le Mandement de ces deux Evêques comme un Libelle injurieux à leur nom. Ce conſeil lui avoit été donné à l'occaſion du Mandement d'Apte.

(d) Dès l'année 1711, il fit offrir au Roi de faire tout ce qu'on voudroit ſur le Livre, *pour la paix & la verité.*

(e) Dans la Lettre à Mr. d'Agen, il dit qu'il ſera ravi d'aprendre de ſa Sainteté comment il faut s'exprimer.

C'étoit fort bien dit, mon compere,
Car il falloit aveuglément
Souſcrir au decret de Clement.
Dût-il condamner l'Evangile,
Il le fit. Hem! qu'en dis-tu, Gille?
Avoit-il bien ſû calculer?
Quel remede donc? Reculer.
Point du tout, Noailles s'avance; (a)
Par un ſerment plein d'imprudence,
Comme Herodes, il s'eſt engagé.
C'en eſt fait Clement a jugé,
Il ne lui reſte qu'à ſouſcrire.
Mais enfin, ce n'eſt point pour rire:
C'eſt tout de bon, dit-il, je croi
Que les Prophêtes & la Loi
Sont condamnez par cette Bulle.
Et voilà l'homme qui recule,
Il eût raiſon, car il vaut mieux,
Dit un Proverbe des plus vieux,
Se dédire que ſe détruire.
On s'aſſemble donc pour inſtruire, (b)
Ou pour refaire le procez;
On travaille, mais ſans ſuccez,
De rejetter & texte & gloſe;

(a) Mandement du Mois de Septembre 1713, donné avant qu'il eût vû la Bulle. Il y révoque l'aprobation qu'il avoit donnée au Livre du Pere Queſnel, & le défend.

(b) Aſſemblée de 1713, & 1714, pour l'examen de la Bulle.

C'eſt le plus court : mais on ne l'oſe.
On convient donc d'interpreter
La Bulle qu'il faut accepter.
Eh-ſi ! La gloſe eſt ridicule,
Dit Noailles, zeſte, il recule. (a)
Il n'eût pas tort encore. Allons,
Ne nous laſſons point, reculons.
Quand ? Et comment ? ſuivons l'hiſtoire,
L'avenir aura peine à croire
Tant de divers reculemens.
Pour certains éclairciſſemens,
Noailles ſollicite Rome :
Clement par ſes rebuts l'aſſomme,
Un autre n'accepteroit pas.
Du moins quand on a fait un pas,
Que la raiſon veut qu'on ſoutienne,
Il ne faut pas qu'on en revienne.
Non : Mais faut-il tant raiſonner,
Il vaut bien mieux s'abandonner
A ſon penchant ; ainſi le penſe
Notre reculante Eminence,
Ainſi tandis qu'on croit le voir
Rejetter, il va recevoir (b)

(a) Le Cardinal n'ayant pas trouvé l'Inſtruction des 40. ſuffiſante pour mettre à couvert les veritez condamnées par la Bulle, ſe ſépara d'eux & fit ſon Mandement du 25 Fevrier 1714, ſi ſouvent & ſi mal à propos rélevé parce qu'il y diſoit que les Evêques n'étoient point diviſez dans la Foi ; ce qu'il entendoit de leur conſcience & non de leur acceptation qui n'étoit pas ſincere.

(b) Après tous les réfus que le Pape avoit fait des explications qu'on lui demandoit & lors que le ſuccés des conferences du Palais Royal n'alloit

point à l'accommodement. Il fit offrir un projet d'acceptation par Mr. de Chaalons ſon frere, on en a parlé ſur le premier Apel.

Une Bulle qu'il croit mauvaiſe :
Mais le croit-il, ne vous déplaiſe ?
N'en doutez pas, car c'eſt un fait,
Les quatre Evêques en effet
Ont-ils apellé de la Bulle ?
Bientôt pour les ſuivre il recule :
Mais il a ſoin de le celer, (a)
Afin de pouvoir reculer
Tant qu'il le voudra, ſi l'envie
L'en reprend encor dans la vie.
Que ſait-on ? Notre volonté
Eſt ambulante, *& la bonté*
Souvent dégenere en foibleſſe.
Que ſi ce principe vous bleſſe,
Laiſſez-là mes réflexions,
Et pourſuivez ſes actions.
La choſe n'eſt pas difficile,
Noailles apelle au Concile ;
Et c'eſt ſans doute avec ſujet. (b)
Or concluez-vous ſon projet ?
Et le conçoit-il bien lui-même ?
Quand il apelle en Nicodeme.

(a) Son Apel ſuivit d'aſſez près celui des 4 Evêques : mais il le tint ſecret.

(b) Voïez les motifs de ſon Apel dans l'acte même. Ils meritoient bien d'être mieux ſoutenus. C'eſt que la Bulle donnoit à la foi, aux mœurs, à la diſcipline. Ce n'eſt pas la peine d'en parler.

A t-on vû d'un acte public
Faire un ſecret ? C'eſt là le hic,
Et le très fin de ſa conduite,
Conſiderez-en bien la ſuite,
Pour venir à ce qu'on vouloit,
De jour en jour il reculoit :
C'eſt ce qu'il gagnoit au myſtere.
Mais enfin il eût beau ſe taire :
Le myſtere fût découvert, (a)
Il n'importe, il avoit offert
Certain modele de formule,
Il vouloit recevoir la Bulle; (b)
Et ſon Apel fût reſté là.
Qu'arriva t-il ? Il recula.
Les voici donc ces jours célebres,
Où l'Apel ſorti des ténebres
Sur la ſcene oſa ſe montrer.
Cet éclat parût replatrer
Toutes les breches que Noailles
Avoit fait aux ſaintes murailles
De l'Edifice de la Foi.
Tout aplaudit, excepté moi,
Qui n'ai jamais loüé perſonne,
Si ce n'eſt ainſi que l'ordonne

(a) L'Apel du Cardinal fût rendu public avant qu'il le publiat lui-même, par une copie trouvée chez Mr. de Lectoure après ſa mort.

(b) Nouveau projet d'acceptation preſenté un peu avant la publication de ſon Apel.

Un trait du Sage, après la mort. (a)
Dès ce tems je prévis le ſort
De ſon verbiage équivoque.
Eh quoi ! Dis-je, eſt-ce qu'il ſe moque,
Il apelle, & n'apelle pas, (b)
Il n'ira pas loin de ce pas,
Il eſt vrai que pour nous inſtruire,
Dans un écrit il fait reluire
Sa diffuſe érudition : (c)
Mais la ſeconde Inſtruction
Qu'il nous promet, quand viendra-t-elle ?
Dans trois mois ? Dans ſix ? Bagatelle,
Elle ne viendra point du tout ?
Et Noailles juſques au bout
Sera ſemblable à la pendule,
Qui va, qui revient, il recule,
Et tant enfin il recula,
Que pour toûjours il s'acula (d)
Pour toûjours ! Non, j'eſpere encore.
Un ſouci ſecret le dévore
De voir les maux qu'il nous a faits,
Sous le nom d'une fauſſe paix ;
Et ſon cœur en gémit ſans doute.

(a) *Lauda poſt mortem.*

(b) On parle ici de la momerie d'apeler du Pape au Pape. C'eſt apeller & n'apeller pas.

(c) I. Inſtruction Paſtorale ſur l'Apel. La II. n'eſt pas venüe.

(d) Il a reculé juſqu'à l'accommodement. C'eſt ce qu'on apelle ſon aculement.

Il voit à regret la déroute
D'un Clergé qui lui fut fidele,
Lui qui le loüa de ſon zele, (a)
Doit envier ſa fermeté.
Il rougira d'avoir été
Moins ferme que ſon peuple même,
Plus le trouble devient extrême;
Plus ſa foi ſe réveillera,
Prédiſons le, il reculera.

(a) pag. 106 de ſon Inſtruction paſtor. il fait voir de quel poid eſt le ſuffrage de ſon Clergé; ce ſuffrage ſubſiſte encore : mais contre lui.

XVIII. ENLUMINURE.

LE CONCILE

ENfin nous entrons au Concile.
O que ce pas eſt difficile!
Comptez les obſtacles divers
Les contre-tems & les revers
Qui vous arrêtent ſur la route.
C'eſt à peu près ce qu'il en coute
Pour raſſembler dans un ſeul lieu
Les Chefs de l'Egliſe de Dieu.
Rome qui craint cette Aſſemblée,
Voudroit la voir plus reculée
Que la ſemaine aux deux jeudis:
Vous comprenez ce que je dis.

On connoît Rome & ſes manéges,
Pour augmenter ſes privileges,
Pour uſurper de nouveaux droits,
Elle s'oppoſe aux ſages Loix
Qu'obſerva de tout tems l'Egliſe.
Elle déteſte l'entrepriſe
De ceux, qui pour la verité
Reclament une autorité,
Dont les décrets lui ſont nuiſibles:
Les ſiens paſſent pour infaillibles,
Et ſont ſans contradiction
Par tout où l'Inquiſition
Fait une loi de l'ignorance.
Qui ſait ſi quelque jour la France
Ne trouvera pas ce ſecret
Au fond des Lettres de Cachet.
Ces Lettres ſont fort inſtructives
Et ſouvent leurs lumieres vives
Perſuadent en quelques inſtans
Plus que les livres en trente ans.
Déja Rome voit avec joie
Qu'avec ſuccez on les emploïe:
Et ſi cette méthode là
Peut durer dix ans, la voila

Plus infaillible qu'un oracle,
Elle publiera ſans obſtacle
Mille décrets antichrêtiens:
Et la Rome des tems païens
Paroîtra moins païenne qu'elle.
Eſcobar avec ſa ſequelle,
Molina ſur tout regnera:
Dans l'Egliſe on enſeignera
Le Pélagianiſme même,
L'erreur, le crime & le blaſphême;
L'athéiſme & l'impieté;
Pourvû que la Societé
Sache établir les droits du Pape;
Qu'elle détruiſe, qu'elle ſape
Tous les fondemens de la Foi,
Que ſur l'Evangile, & la Loi
S'exercent ſes mains ſacrileges,
Ce ſeront là ſes privileges.
Mais contre ces renverſemens
Prédiſons des évenemens,
Dont la Foi même nous réponde.
Quoique juſqu'à la fin du monde
Jeſus-Chriſt demeure avec nous,
Souvent il permet que les Loups

Se déchaînent avec furie
Contre ſa ſainte Bergerie,
Et qu'ils ravagent ſon troupeau.
Son Egliſe, comme un vaiſſeau
Que bat une horrible tempête,
Se voit à périr toute prête,
Tandis qu'il ſe livre au ſommeil:
Mais bientôt par un promt réveil
Il ſait calmer les vents & l'onde.
Que tout l'enfer irrité gronde,
Qu'il ſouleve les Nations,
Que de leurs conjurations
Tous les Roïaumes rétentiſſent;
Que les Princes aux Rois s'uniſſent,
Et s'animent d'un même eſprit
Contre le Seigneur, & ſon Chriſt;
Pſalm. 2. Celui qui dans les Cieux demeure
Se moquera d'eux; *& ſur l'heure*
Il diſſipera leurs complots.
S'il ſe fait obéir des flots,
N'en peut-il faire autant des hommes?
Plus maître que nous ne le ſommes
Des reſſorts de nos volontez,
Il les tourne de tous côtez

Au gré de ſon pouvoir ſuprême,
Il ſait diſpoſer des Rois même,
Comme du reſte des humains,
Et quand ſes heures ſont venües
Il les fait ſervir à ſes vuës
Avec un empire abſolu.
Oüi quand il l'aura réſolu
Nous verrons ces nouveaux miracles,
Son bras levera les obſtacles
Qui s'opoſent à nos déſirs,
Attendri par les longs ſoupirs
De la Colombe déſolée,
Il formera cette aſſemblée,
Qui de tout tems fût ſon recours:
Mais les verrai-je ces beaux jours?
Heureux qui pourra leur ſurvivre!
Alors & la Bulle & le Livre
Qu'elle à proſcrit, ſeront entre eux
Lûs, confrontez; or qui des deux
Sera plus digne d'anathême?
Soïez-en les Juges vous-mêmes,
Vous qui pour trouver des défauts,
Des ſens cachez des Dogmes faux,
Dans l'expreſſion la plus pure

Vous mites tous à la torture,
Si long-tems & ſi vainement, (a)
Vous qui montrâtes clairement
Que les Peres & l'Ecriture
Sont les objets de la cenſure. (b)
Vous qui pour la juſtifier, (c)
Dites qu'on peut ſacrifier
Le plus ortodoxe langage.
Si l'abus en fait prendre ombrage;
Que l'Egliſe a l'autorité
De condamner la verité,
Pardonnez moi ces hiperboles;
C'eſt le précis de vos paroles.
Or je dis que vous rougirez (d)
De ces excés quand vous irez
Vous preſenter au ſaint Concile;
Plus attentifs à l'Evangile, (e)
Et du faux honneur moins jaloux;
Vous dépoſerez contre vous,
Vous vous condamnerez vous-même;
Cent fois vous direz anathême
Tant à la Bulle qu'à l'auteur,
A Clement prévaricateur. (f)
Anathême *donc*, anathême,
Je crois l'entendre & je vous aime;
Quand vous parlez de ce ton là.
C'eſt ainſi qu'Hilaire parla,
Quand il vit Libere ſouſcrire,
Et je ſuis tout prêt à redire
Anathême de tout mon cœur,
Tant à la Bulle qu'à l'auteur,

AMEN.

(a) Les Evêques de l'aſſemblée de 1713 & 1714. qui furent 3 mois à faire leur inſtruction Paſtorale.

(b) Le Cardinal de Noailles dans la ſienne & dans ſon Acte d'Apel.

(c) Mr. de Soiſ. dans ſon avertiſſemenr.

(d) Pour anathematiſer la Bulle il ne faudra point d'autres Actes que ceux qu'on à fait pour la récevoir. On conclura qu'elle eſt bien mauvaiſe puis qu'il à fallu tant d'artifices & de paradoxe pour la juſtifier.

(e) Joan. 5. v. 44.

(f) *Anathema tibi prevaricator Liberi* c'eſt ce que diſoit St. Hilaire de poitiers, aprés que Libere eut ſigné la Formule Arienne de Sirmich.

FAUTES A CORRIGER.

Dans la Lettre de l'Auteur.

PAg. 2. *lig.* 16. braves, *liſez* graves.
Pag. 3. *lig.* 3. échapées, *liſez* échapés.
Pag. 8. vous ſavés combien, *liſez* vous ſavez s'il.
Pag. 9. *lig.* 10. effacés *peut être.*
Lig. 11. *liſez*, au reſte ils attendoient.

Dans le corps de l'Ouvrage.

PAg. 2. *vers* 14. effroïable, *liſez* épouventable.
Vers 22. ſi vous voulés être, *liſ.* ſi vous vous mettés.
Vers 23. mais riés, *liſez* riés-donc.
Pag. 24. *dernier vers*, par, *liſez* pas.
Pag. 25. *vers* 9. Longue vue, *liſez* Longue-vüe.
Pag. 29. *note c.* effacés le mot *ici.*
Pag. 31. *dernier vers*, s'étoit, *liſez* c'étoit.
Pag. 47. *note b.* après ces mots, *le ſalut des hommes*, ajoûtés, *plus facile.*
Pag. 52. *vers* 4. quand on fait, *liſez* quand on ne le fuit.
Pag. 56. *note a.* pure, *liſez* pur.
Pag. 58. *vers* 24. cenſées, *liſez* ſenſées.
Pag. 62. *note c.* ſées, *liſez* fez.
Pag. 66. *vers* 4. ont eu, *liſez* on eut.
Pag. 182. après le premier vers ſupoſés une lacune de 8 qui manquent.
Pag. 193. *note a.* après ces mots, *très ſalutaire*, ajoûtés, *& très-ſainte.*
Pag. 203. *après le* 1. *vers*, *ajoûtés*, d'un Clergé qui fut ſon apui, d'un Clergé fidele pour lui, tant que lui-même il fut fidele, lui qui, &c.
Pag. 207. *après le* 3 *vers*, *ajoûtés*, il tient leur cœur entre ſes mains.

MAG 201852

Digitized by Google